

L'entrée du R.-U. dans la CEE est remise à plus tard



M. Heath: il faut sourire encore un peu... (Photo Keystone)

T. C. Douglas compte entrer aux Communes

VANCOUVER. — M. T. C. Douglas, chef du Nouveau parti démocratique, qui n'était pas parvenu à se faire élire au siège dans les élections fédérales du 18 juin dernier, a trouvé en fin de semaine un moyen qui, espérait-il, lui permettrait quand même d'être député.

L'homme politique a prononcé samedi un discours de 75 minutes aussitôt qu'il eut été choisi candidat NPD pour les élections partielles dans Burnaby-Coquitlam, dans la banlieue de Vancouver.

Les 300 députés socialistes réunis ont choisi T. C. Douglas à la majorité.

On sait que M. Erhart Regier, député NPD réélu dans Burnaby-Coquitlam le 18 juin dernier, a présenté dernièrement sa démission, à seule fin de permettre au chef du parti de briser les suffrages dans un comté que l'on dit acquis au parti socialiste.

On croit généralement que la démission de M. Regier sera légale à partir du 17 de ce mois. Rien n'indique en-

Voir page 2 — T. C. Douglas

MÉTÉOROLOGIE
Ensoleillé,
périodes nuageuses
Maximum: 80

Gracieuseté de
SHEARER LUMBER CO. LTD.
MONTREAL

BRUXELLES. — Les négociations sur l'adhésion de la Grande-Bretagne au sein de la Communauté économique européenne se sont terminées hier par un échec et il est fort possible que l'entrée des Britanniques dans cet organisme soit repoussée à plusieurs années, notaient hier les observateurs politiques.

Une dernière séance de plus de 15 heures qui s'est terminée hier à l'aube n'a pas permis de trouver un terrain d'entente pour les produits agricoles du Commonwealth blanc (Canada, Australie, Nouvelle-Zélande). La prochaine réunion à l'échelon des ministres européens aura lieu à une date non encore déterminée, fin septembre ou début octobre, mais de toutes façons après la conférence des premiers ministres du Commonwealth.

On estime aujourd'hui à Bruxelles que la France est restée inébranlable et n'a voulu accepter aucun compromis, soulignant, par la voix de son ministre des affaires étrangères, M. Couve de Murville, qu'il ne pouvait être question pour le Marché commun de donner aux exportations agricoles du Commonwealth des garanties dont les produits agricoles européens ne bénéficient pas. Dans l'entourage du ministre français, on laisse entendre que l'adhésion de la Grande-Bretagne n'est pas pour demain et qu'une période d'au moins deux ans devra s'écouler.

On raconte d'ailleurs à Bruxelles qu'à un haut fonctionnaire qui doit prendre sa retraite en 1964, M. de Murville aurait dit: "Nous négocierons encore lorsque vous prendrez votre retraite".

La délégation française estime d'autre part que les propositions britanniques pour les produits agricoles du Canada, de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie, seraient dangereusement toute la structure soigneusement équilibrée de l'agriculture française au sein du Marché commun, structure établie avec difficulté au début de cette année.

Déclaration de M. Heath

A son arrivée hier soir à Londres où il devait rendre compte des dernières négociations à M. Macmillan, Edward Heath, chef de la délégation britannique à Bruxelles, a déclaré aux journalistes qu'en dépit de l'échec d'hier la conférence des premiers ministres du Commonwealth aura lieu tel que prévu le 10 septembre prochain.

"J'ai toujours dit que ce seraient des négociations très épi-

neuses et très longues. "Au cours de ces dernières phases des négociations, a-t-il ajouté, nous avons modifié sous tous leurs aspects les propositions qui avaient trait aux produits agricoles du Canada, de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie dans le cadre d'un projet d'accord mondial ou, à défaut, d'accord limité incluant les pays du Commonwealth.

Les négociations nous ont également permis d'apporter des améliorations aux ententes traditionnelles.

"Le ministre des affaires étrangères de France, M. Couve de Murville, a jugé opportun, à l'issue des discussions, d'apporter des réserves sur l'ensemble des documents, surtout en raison d'une autre question, celle des règlements de caractère financier et agricole.

Dans les milieux français on ajoute qu'il existe deux autres questions délicates à aborder avant l'adhésion de la Grande-Bretagne à la CEE. Il s'agit tout d'abord de l'agriculture britannique elle-même et, ensuite, de la répartition des votes au sein de la Communauté, une fois la Grande-Bretagne membre de l'organisme. Actuellement, la France, l'Italie et l'Allemagne jouissent de quatre voix chacune; la Belgique et la Hollande de deux et le Luxembourg d'une seule voix.

Un des délégués, M. Jean de Pous, ministre hollandais des affaires économiques, a déclaré que cet échec empêcherait la Grande-Bretagne d'entrer dans la famille européenne avant le 1er janvier 1964.

Cet ajournement marque l'effondrement des espoirs britanniques qui voulaient présenter le 10 septembre, à Londres, les grandes lignes des conditions de leur participation au Marché commun devant les premiers ministres du Commonwealth.

COMPROMIS

On estime cependant que ces négociations ont permis de faire un grand pas en avant dans le sens d'un compromis permettant à la Grande-Bretagne de maintenir certains liens avec le Commonwealth tout en faisant partie de la communauté européenne.

M. Edward Heath, principal négociateur britannique, a déclaré que ces quatre jours d'entretiens avaient permis de faire "beaucoup de progrès utiles".

M. Paul-Henri Spaak, ministre belge des affaires étrangères, a déclaré aux journalistes après la réunion: "La situation est plutôt délicate, mais je n'estime pas qu'il y ait une impasse".

Il a ajouté que les négociateurs reprendront leurs discussions à la fin de septembre ou au début d'octobre.

Voir page 2: L'entrée du R.-U. dans la CEE



Les ministres des affaires étrangères des Six et de la CEE, de gauche à droite: Spaak (Belgique), Couve de Murville (France), Schroeder (Allemagne occidentale), Segni (Italie), Luns (Hollande) et Schaus (Luxembourg). (Photo Keystone)

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

VOL. LIII — NO 182

MONTREAL, LUNDI, 6 AOÛT 1962

REQUETE POUR L'EMISSION D'UN BREF DE "QUO WARRANTO" CE MATIN

La lutte contre Rémillard se poursuit au Palais de justice

Cherchant à gagner de vitesse le maire J.-Léo Aldéo Rémillard qui a demandé la semaine dernière au ministre de la justice, à Ottawa, de lui accorder son pardon absolu, l'Association des citoyens unis de Jacques-Cartier dépose ce matin à la cour une requête pour l'émission d'un bref de "Quo Warranto".

Si elle est accordée, la requête assurera l'application du bill 54 (article 12a de la Loi des cités et villes), forçant M. Rémillard à abandonner son poste de maire.

Le bureau de l'Association a décidé de recourir à cette procédure, indispensable, paraît-il, pour permettre l'application de la nouvelle loi, au cours d'une réunion extraordinaire tenue hier.

"Etant donné les hésitations de Québec d'appliquer le bill en question, voté à l'unanimité d'ailleurs par le Parlement provincial, et le danger qu'Ottawa accorde le pardon absolu à ce récidiviste, mande le communiqué émis dans la journée par l'Association, le comité dirigeant décide d'intenter, dès le 6 août, une action devant les tribunaux pour un bref de "Quo Warranto" contre J.-Léo Aldéo Rémillard, maire de Jacques-Cartier."

Le nouvel article de la Loi des cités et villes, qui vise directement M. Rémillard, prévoit que "toute personne trouvée coupable d'un acte criminel punissable de cinq ans d'emprisonnement ou plus, après avoir été antérieurement trouvée coupable de deux actes criminels aussi punissables, ne pourra occuper une charge municipale durant 20 ans après le terme d'emprisonnement fixé par la sentence et, s'il y a condamnation à une amende seulement, ou si la sentence est suspendue, durant 20 ans à compter de la date du jugement de culpabilité."

La loi a un effet rétroactif de façon à permettre de déplacer le maire de Jacques-Cartier, qui fut élu en 1960.

Essai russe de 40 mégatonnes; sombre épisode, dit Washington

UPPSALA, (Suède) — L'union soviétique a fait sauter hier une grosse bombe nucléaire dans la haute atmosphère. Les savants suédois estiment que la force de l'explosion a été de l'ordre de 40 mégatonnes. La plus forte explosion déclenchée par les Soviétiques a eu lieu l'automne dernier; sa puissance était d'environ 50 mégatonnes.

Un savant norvégien a déclaré que ses instruments indiquaient seulement que cette explosion était moins importante que celle de l'automne dernier. Les fonctionnaires américains ont dit qu'elle était "d'un certain nombre de mégatonnes".

Quant à l'agence japonaise de météo, elle estime que ce phénomène était d'une force d'environ 20 mégatonnes.

Quelle qu'en soit l'envergure, cette explosion fait suite aux menaces de M. Khrouchchev qui avait déclaré que son pays reprendrait les essais pour riposter aux expériences des Etats-Unis dans le Pacifique.

L'Institut de sismologie de l'université d'Uppsala, qui a classé la force de l'explosion comme équivalente à celle provoquée par 40.000.000 tonnes de TNT, a déclaré qu'elle s'était produite à une altitude plus élevée que lors de la série d'expériences soviétiques en 1961. Toujours selon cet institut, la bombe a sauté au-dessus de la Sibirie, à environ 1.350 milles d'Uppsala.

Tandis qu'à Washington le département d'Etat qualifiait de "sombre épisode" cette expérience, un porte-parole du gouvernement japonais déclarait qu'elle "est regrettable pour la paix mondiale".

Cette nouvelle explosion coïncide avec des manœuvres militaires soviétiques dans l'extrême-nord. Le gouvernement de l'URSS a déjà demandé aux bateaux et aux navires étrangers de se tenir éloignés des mers de Barents et de Kara, où ont lieu les

Voir page 2 — Essai russe

FÊTE DU JOUR
N.-D. DES NEIGES

Les librairies
F. PILON INC.
Papeterie - Dactylographes
Accessoires de bureau



Huit premiers ministres sont réunis en C.-B.

VICTORIA — Les chefs des gouvernements des dix provinces canadiennes se sont retrouvés à Victoria, hier soir, pour entreprendre deux journées d'entretiens sur des sujets d'intérêt mutuel. L'ordre du jour ne sera établi, cependant, qu'à la réunion de ce matin.

Il sera certainement question d'un réseau national de distribution d'électricité, du partage des impôts entre le fédéral et les provinces, du financement des municipalités et de la coordination des lois ouvrières.

Les premiers participants arrivés à Victoria ont refusé de commenter le programme en perspective. M. Le Sage, qui présidera la conférence, a dit ne pouvoir rien divulguer tant qu'il n'aura pas rencontré ses collègues des autres provinces, aujourd'hui.

Les entretiens se dérouleront à huis clos et aucun compte rendu ne sera publié après les réunions.

Le premier ministre Bennett, de la Colombie britannique, a dit aux journalistes: "Ce n'est pas tellement ce que nous discuterons qui est important, mais bien le fait que nous ayons pu réunir les premiers ministres. Il y a tellement de choses qui divisent notre pays."

Huit des dix premiers ministres participeront à la conférence. Seuls MM. Lloyd, Voir p. 2 — Huit premiers

Malgré la "menace" de Caouette à Vancouver Refus possible des créditistes de faire la lutte au provincial

de notre envoyé spécial MARIO CARDINAL

MONTMAGNY. — Il n'est pas certain que les créditistes du Québec approuvent la fondation d'une aile québécoise du parti, en vue de la prochaine élection provinciale. M. Réal Caouette, on le sait, a annoncé vendredi soir, à Vancouver, que le Crédit social sera dans la prochaine campagne provinciale si le Nouveau parti démocratique crée lui-même un parti provincial.



M. Jean-Paul COOK, député de Montmagny. (Photo Le Devoir)

PREMIER-MONTREAL
Une leçon
d'anatomie sociale
Par Claude RYAN
(Lire en page quatre)

S'il faut en juger par la réaction à ce projet, des quelques 400 créditistes qui se sont réunis hier après-midi, à l'école Beaudin de Montmagny, la résolution de fondation qui sera présentée au congrès provincial du parti, le 25 août à Trois-Rivières, n'est pas prête à être adoptée.

Il ne fait aucun doute, d'après l'esprit qui régnait hier à cette réunion de Montmagny, que les créditistes du Québec seront peu disposés à faire la lutte à leurs amis qui les ont aidés à remporter le succès aux dernières élections fédérales.

Et pourtant, cette réunion était un test: c'est le député créditiste de Montmagny-L'Islet lui-même, M. Jean-Paul Cook, qui l'a dit. Cette assemblée avait d'abord pour but d'établir la structure d'une solide organisation de comté mais aussi d'indiquer la tendance du corps électoral en face de certaines attitudes majeures que doit adopter prochainement le comité directeur du parti dans la province.

Les créditistes de Montmagny-L'Islet, en tout cas, semblent disposés à rester créditistes au fédéral, même si la résolution de fondation d'une aile provinciale a été adoptée

Voir p. 2 — Refus possible



Les créditistes entreprennent une campagne nationale d'organisation

VANCOUVER. — M. Réal Caouette, chef adjoint du Crédit social, a réprimé hier aux journaux de cacher ce qui touche le programme d'austérité du gouvernement Diefenbaker, et de se livrer pendant ce temps à des attaques injustes contre le gouvernement de la Colombie-Britannique.

M. Caouette, qui parlait à un banquet marquant le dixième anniversaire de l'accession des créditistes au pouvoir dans cette province, a révélé que le parti avait embauché deux organisateurs nationaux. L'un sera responsable des cinq provinces de l'Ontario jusqu'à la côte du Pacifique; l'autre s'occupera du Québec et des provinces de l'Est.

Au cours du mois prochain, ces deux hommes visiteront tout le pays pour établir une organisation nationale "capable de faire élire 150 députés lors des prochaines élections fédérales".

M. Caouette avait déclaré un peu plus tôt que les 30 députés créditistes aux Communes sont plus importants que le premier ministre Diefenbaker parce qu'ils représentent la balance du pouvoir.

"Si les libéraux s'amènent avec une motion de non-confiance de nature uniquement politique, nous ne les appuierons pas", a dit M. Caouette. Mais s'ils en présentent une sur la politique d'austérité, nous combattrons cette politique de toutes nos forces."

Voir page 2 — Les créditistes



Diefenbaker: "déplorable"

OTTAWA. — Le premier ministre Diefenbaker a déclaré hier que la reprise des essais nucléaires soviétiques est "grandement déplorable".

Dans une déclaration qu'il a faite relativement à la reprise des essais nucléaires soviétiques, il a également noté que des indications tendent à démontrer que la conférence de Genève sur le désarmement "est beaucoup plus près d'un accord" qu'il y a six mois.

Voici le texte de sa déclaration:

"Le gouvernement canadien a exprimé à plusieurs reprises son opposition aux expériences nucléaires qu'elles soient effectuées par quelque nation que ce soit: ses efforts constants et soutenus en vue de faire cesser ces expériences de façon permanente sont également bien connus.

"C'est pourquoi nous déplorons profondément la reprise par l'Union soviétique de ses expériences nucléaires. "Chaque nouvelle expérience du genre ne peut qu'aggraver le danger que ces essais représentent pour la santé publique et porter gravement atteinte à la sécurité de toutes les nations du monde par suite de l'intensification de la course aux armements. Les puissances nucléaires assument, à l'endroit des autres nations du monde, l'obligation nette et précise d'apporter une solution efficace à ce problème dans le plus bref délai.

"La conférence sur le désarmement de Genève s'emploie toujours à déterminer les modalités qui régiront la cessation de ces essais.



(Photo U.P.I.)

Marilyn Monroe est morte, suicidée

HOLLYWOOD. — Marilyn Monroe, l'éclatant symbole de la vie fascinante et passionnée de Hollywood, est morte. Suicidée.

Son corps nu a été découvert dans son lit hier matin par deux médecins. Une main était encore agrippée au téléphone. Près de l'autre se trouvait une bouteille de somnifères, vide.

L'actrice était âgée de 36 ans.

Congédiée pendant le tournage de son dernier film, "Something's Got to Give", Marilyn vivait enfermée depuis des semaines dans sa maison de Hollywood. A minuit, sa femme de chambre, Mme Eunice Murray, avait remarqué de la lumière dans sa chambre.

A trois heures du matin, la chambre était toujours éclairée mais Mme Murray n'obtint aucune réponse quand elle vint frapper à la porte, fermée à clef. Inquiète, elle appela le médecin de Marilyn, le Dr Ralph Greenston.

Il arriva une heure plus tard, mais ne put lui non plus obtenir de réponse. Il manda un autre médecin, le Dr Hyman Engleberg. Ensemble, ils brisèrent une fenêtre de la chambre et entrèrent à l'intérieur pour y découvrir le cadavre de l'actrice.

Les deux médecins ont dit à la police que Marilyn était nue dans son lit, les couvertures montées jusqu'au cou. Elle tenait d'une main le ré-

cepteur du téléphone qu'elle avait décroché.

Plusieurs bouteilles, dont une, vide, de nambutal, se trouvaient sur la table, près du lit.

La police n'a trouvé aucune note dans la chambre ou dans le reste de la maison. Mais le bureau du coroner de Hollywood a dit qu'on avait toutes les raisons de croire au suicide.

Des chirurgiens ont pratiqué quelques heures plus tard une autopsie sur le cadavre. Le procureur de Marilyn, Me Milton Ruden, est arrivé chez elle peu après la découverte. Il a dit qu'il avait parlé à l'actrice vendredi soir et

Voir p. 2 — Marilyn Monroe

D'UN OCEAN A L'AUTRE

Dernier effort de persuasion à Agassiz

VANCOUVER. — Les autorités de la prison d'Agassiz ont permis à deux femmes Doukhobors de rendre visite à leurs maris dans l'espoir qu'elles seraient capables de convaincre ceux-ci de discontinuer leur grève de la faim, qui dure depuis 14 jours. Si ces conversations ne donnent pas de résultats, le commissaire T.W. Hall a l'intention de demander au gouvernement fédéral l'autorisation de nourrir de force les 54 Doukhobors qui participent à la grève. Un médecin les examine chaque jour.

Deux singes ont survécu à la radiation

PRINCE ALBERT. — Deux singes ont survécu à un voyage en ballon au-dessus du Canada, mais quatre hamsters n'ont pu résister aux effets de la radiation à très grande altitude. Le voyage qui a duré 51 heures s'est effectué à 130,500 pieds d'altitude. Un porte-parole de l'administration américaine de l'aéronautique a dit que les singes étaient en excellente santé. Le ballon, deuxième du genre lancé par NASA depuis Goose Bay, au Labrador, mesurait 384 pieds de haut et 308 pieds de diamètre. Deux autres expériences du même genre seront tentées sous peu. Le premier ballon avait effectué un vol de 54 heures, mais tous les animaux à bord avaient péri lors de la rupture du système qui les approvisionnait en oxygène.

Décision favorable au Pacifique Canadien

OTTAWA. — La Commission des transports s'est prononcée samedi en faveur du Pacifique Canadien qui avait demandé de réduire son service de trains de voyageurs en Ontario et au Québec. La compagnie ne peut maintenir un service de train en fin de semaine, car le service des autres jours lui fait déjà perdre \$123,000 par année. La région est déjà desservie par un service d'autobus.

Ecole secondaire française en C.-B.

OTTAWA. — Le secrétaire général de l'Association des commissaires d'écoles catholiques de langue française, M. Noël Bazinet, a laissé entendre qu'une école secondaire sera peut-être construite bientôt en Colombie-Britannique. Il a aussi annoncé le projet de construire une nouvelle école normale pour professeurs de langue française, en Alberta. M. Bazinet vient d'effectuer une enquête de 16 jours sur la situation faite aux Canadiens de langue française dans les provinces de l'Ouest.

Des cérémonies spéciales à Dieppe

OTTAWA. — Des cérémonies auront lieu à Dieppe, en France, pour marquer, à la fin du mois, le 20^e anniversaire du débarquement de Canadiens dans ce port français. Un monument à la gloire des Fusiliers Mont-Royal sera inauguré le 18 août. Cette cérémonie sera suivie d'un défilé militaire et d'une veillée d'armes au cimetière militaire. Dimanche, le 20 août, anniversaire du débarquement, des gerbes seront déposées au monument canadien situé place du Canada. Des manifestations auront également lieu à Poirville, Puy et Berneval, près de Dieppe.

Nordair discontinue un service aérien

OTTAWA. — La compagnie Nordair Limited a été autorisée à discontinuer son service aérien le long de la voie maritime du St-Laurent à compter du 15 août. La compagnie perdait quotidiennement mille dollars pour desservir les villes de Windsor, Sarnia, Hamilton, Toronto, Kingston et Montréal. Toute opposition à cette décision devra être formulée avant le 15 octobre auprès de la Commission du transport aérien.

Tous devraient apprendre le français

VANCOUVER. — Un professeur de l'Université Cornell a déclaré que tout enfant canadien devrait apprendre à parler français. Le Dr Gordon H. Fairbanks a déclaré que l'étude du français devrait commencer au plus tard en cinquième année, dans toutes les écoles. Il a ajouté que les jeunes gens qui tentent d'apprendre une seconde langue commencent trop tard et que le nombre des langues qu'ils peuvent apprendre est trop limité.

L'entrée du R.-U. dans la CEE...

(Suite de la première page)

CONCESSION

Le conseil des ministres des six pays du Marché commun s'est entendu sur une concession prévoyant des "possibilités raisonnables d'exportations" pour le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Mais les négociateurs ont refusé de satisfaire à une demande britannique qui voulait qu'on garantisse des "dispositifs du même genre" après 1970, pour les produits agricoles, de façon que les trois pays du Commonwealth jouissent d'avantages semblables à ceux qui existent actuellement pour eux en vertu des tarifs préférentiels impériaux.

M. Emilio Colombo, ministre italien du commerce, a déclaré qu'il reste encore à régler le problème posé par une liste de produits pour lesquels la Grande-Bretagne a demandé la libre entrée dans le Marché commun. Parmi ces produits importants pour le Commonwealth, il a nommé l'aluminium, le papier journal, le bois de pâte à papier, le plomb et le zinc.

T. C. Douglas...

(Suite de la première page)

core quand seront tenues les élections partielles dans Burnaby-Coquitlam.

La semaine dernière, le premier ministre a fait savoir que le cabinet n'avait encore pris aucune décision à ce sujet.

Quand le gouvernement aura décidé de la date de la consultation, il sera alloué une période de six semaines pour la campagne électorale des candidats.

M. T. C. Douglas a affirmé que le programme d'austérité annoncé par le premier ministre au lendemain des élections n'avait fait qu'"augmenter le coût de la vie et le chômage au Canada".

Le chef du NPD a promis que son parti tenterait d'obtenir la mise en application de la loi sur les prêts aux municipalités, législation qui date de 1938. En faisant appel à elle, selon M. Douglas, le gouvernement fédéral pourrait consentir des prêts aux provinces et aux municipalités, à un taux d'intérêt aussi bas que deux pour cent. Ces emprunts économiques permettraient aux bénéficiaires de lancer de nombreux travaux publics qui pallieraient le chômage local.

Le département d'Etat déclare à ce sujet:

"Le problème urgent qui se pose au monde ne consiste pas à savoir qui fera les derniers essais, mais bien à trouver le moyen de débarrasser le monde des expériences nucléaires une fois pour toutes."

La majorité des délégués sont arrivés assez tôt pour prendre part à un dîner chez le lieutenant-gouverneur George Pearkes. MM. Manning, d'Alberta, et Smallwood, de Terre-Neuve n'étaient pas encore arrivés à Victoria.

Le premier ministre Stanfield, de la Nouvelle-Ecosse, le trésorier provincial de la Saskatchewan, M. Blakeney, et le procureur général de l'I.P.E., M. McQuig, sont aussi arrivés dimanche.

L'an dernier, les premiers ministres s'étaient réunis à Québec et l'année précédente, à Charlottetown.

Quant aux premiers ministres Robert, d'Ontario, et Robichaud, du Nouveau Brunswick, ils étaient à Victoria depuis deux jours. M. Duff Roblin, du Manitoba, est arrivé samedi, lui, est arrivé dimanche venant de Seattle, où il a visité l'exposition universelle.

Le premier ministre Stanfield, de la Nouvelle-Ecosse, le trésorier provincial de la Saskatchewan, M. Blakeney, et le procureur général de l'I.P.E., M. McQuig, sont aussi arrivés dimanche.

L'an dernier, les premiers ministres s'étaient réunis à Québec et l'année précédente, à Charlottetown.

Quant aux premiers ministres Robert, d'Ontario, et Robichaud, du Nouveau Brunswick, ils étaient à Victoria depuis deux jours. M. Duff Roblin, du Manitoba, est arrivé samedi, lui, est arrivé dimanche venant de Seattle, où il a visité l'exposition universelle.

Le premier ministre Stanfield, de la Nouvelle-Ecosse, le trésorier provincial de la Saskatchewan, M. Blakeney, et le procureur général de l'I.P.E., M. McQuig, sont aussi arrivés dimanche.

L'an dernier, les premiers ministres s'étaient réunis à Québec et l'année précédente, à Charlottetown.

Quant aux premiers ministres Robert, d'Ontario, et Robichaud, du Nouveau Brunswick, ils étaient à Victoria depuis deux jours. M. Duff Roblin, du Manitoba, est arrivé samedi, lui, est arrivé dimanche venant de Seattle, où il a visité l'exposition universelle.

Le premier ministre Stanfield, de la Nouvelle-Ecosse, le trésorier provincial de la Saskatchewan, M. Blakeney, et le procureur général de l'I.P.E., M. McQuig, sont aussi arrivés dimanche.

L'an dernier, les premiers ministres s'étaient réunis à Québec et l'année précédente, à Charlottetown.

Quant aux premiers ministres Robert, d'Ontario, et Robichaud, du Nouveau Brunswick, ils étaient à Victoria depuis deux jours. M. Duff Roblin, du Manitoba, est arrivé samedi, lui, est arrivé dimanche venant de Seattle, où il a visité l'exposition universelle.

Le premier ministre Stanfield, de la Nouvelle-Ecosse, le trésorier provincial de la Saskatchewan, M. Blakeney, et le procureur général de l'I.P.E., M. McQuig, sont aussi arrivés dimanche.

Refus possible...

(Suite de la première page)

en comité de 25 participants. Au moment où ces lignes sont écrites, la résolution n'avait pas encore été soumise à l'assemblée générale mais les organisateurs eux-mêmes ne cachent pas que la réticence serait grande.

La télévision

Le parti néo-démocrate, "les socialistes" comme on l'appelle en milieu créditiste reste le grand ennemi du Crédit social.

"Si l'on n'y a que deux partis au provincial, nous restons tranquillement assis chez nous" a-t-on décidé hier. Mais si le Nouveau parti fait la lutte aux libéraux et à l'Union nationale, le Crédit social risque gros de perdre aux élections fédérales qui suivront, le vote des insatisfaits qui auront appuyé le nouveau parti aux élections provinciales.

En outre, la nouvelle volonté que le Nouveau parti commence prochainement une série d'émissions à la télévision a semé un peu la panique chez les créditistes.

Le Crédit social a déjà décidé de dépenser la somme de \$55,000 pour la télévision au cours de la présente année, et cela, uniquement dans le Québec. Le parti entend ainsi, à l'aide de dix postes de télévision de la province, atteindre la quasi-totalité de la population québécoise. Tous les députés de la province, au nombre de 26, auront l'occasion d'expliquer au peuple "ce qui va et ce qui ne va pas à Ottawa".

Chaque comité s'est fixé un objectif de dépense de \$55,000. Montmagny-L'Islet, par exemple, devra recueillir la somme de \$1,400. Aussi, les créditistes de ce comté ont-ils décidé de trouver dix-neuf Noél 400 membres, à un dollar par mois de cotisation.

"Ce qui, selon le trésorier provincial du parti, M. Fernand Ouellet, nous aidera à atteindre le chiffre de 40,000 membres que nous nous sommes fixés pour la présente année."

Les créditistes de Montmagny-L'Islet devront en tout cas, même s'ils ne parviennent pas à recruter leurs 400 membres, verser la somme de \$1,400 au fonds provincial pour la télévision, parce que "la télévision, c'est notre objectif premier et c'est le premier argument qui servira à cette fin" a dit M. Ouellet.

Cette attitude du comité central du Crédit social est déjà à elle seule une sorte de révolution. L'argent, au niveau des comités, est devenu beaucoup moins important. Dans le seul comté de Montmagny-L'Islet, par exemple, le député M. Cook a dépensé \$3,000 pour sa campagne, contre, dit-on, \$11,000 dépensés par l'ancien député conservateur, M. Louis Fortin.

M. Ouellet dira lui-même: "Nous l'établirons au congrès du 25 août: les créditistes ont dépensé moins pour l'élection fédérale dans toute la province que les libéraux, dans le seul comté de Québec-Est".

Cet affranchissement quasi total de la caisse électorale, les créditistes entendent donc le combler dans les campagnes électorales, par la télévision.

Il ne négligent pas pour autant le contact personnel. Au cours d'une des discussions d'hier, les personnes présentes ont convenu qu'il était préférable de recueillir la cotisation d'un membre par un dollar chaque mois que de prendre ses douze dollars au début et de l'oublier ensuite. Il faut conserver le contact personnel et, au besoin corriger les tendances que ce membre pourrait entretenir vers un autre parti.

La politique provinciale

A la réunion d'hier, même si tous étaient d'accord des insatisfaits des vieux partis, il y avait d'anciens libéraux et d'anciens conservateurs. On a déploré que des députés et des candidats de l'Union nationale commencent déjà à se bâtir du capital politique aux dépens du Crédit social.

Dans neuf comtés au moins, à la dernière élection fédérale, la formation de l'Union nationale a contribué à faire battre le candidat créditiste. On a parlé notamment du comté de Lotbinière, où le ministre de la production et de la défense, M. O'Hurley a été réélu grâce à l'aide de M. Bernatchez et du comté de Pontiac-Témiscamingue, où M. Paul Martineau a été réélu également.

A l'échelle provinciale, on craint surtout, si le Crédit social n'est pas dans la lutte, que les créditistes de la dernière élection fédérale, toujours écoeuvrés des vieux partis, n'accroissent leur appui au nouveau parti et qu'ils lui gardent leur adhésion à la prochaine élection fédérale.

"Nous combattons le seul ennemi que nous avons au pays, le socialisme", a dit l'un des organisateurs et nous devons le faire d'autant plus que les néo-démocrates auront à la prochaine élection provinciale l'argent que leur consentement le gouvernement provincial leur a donné.

Plusieurs autres résolutions ont été adoptées à la réunion de Montmagny: au sujet des problèmes de la forêt, par exemple, il a été décidé qu'on demandera à Ottawa d'imposer aux compagnies américaines qui coupent le bois au pays le même droit de coupe que paient les compagnies canadiennes aux États-Unis, soit \$7.50 la corde. "Ce qui, dit-on, donnera \$20 la corde aux cultivateurs".

Il a également été décidé de demander à Ottawa d'établir un prix rentable pour les produits de la ferme, établi selon le coût de production des fermes expérimentales, que le prix du lard soit fixé à un minimum de 26 cents mais uniquement pour

Marilyn Monroe...

(Suite de la première page)

qu'ils s'étaient fixés rendez-vous pour lundi.

"Elle était d'assez bonne humeur, a-t-il rappelé. Bien sûr, elle était mécontente de n'avoir pas pu terminer son dernier film. Mais nous étions en pourparlers en vue de la reprise du tournage et elle paraissait optimiste."

Le concessionnaire subit de Marilyn, en juin, l'avait démolie. Cependant, c'était avec la même compagnie qu'elle avait fait fortune au cinéma: Twentieth Century Fox. Une séquence du film dans laquelle Marilyn se baignait nue constituait un rappel étrange de ses premiers jours de gloire comme "célébrité".

Nous, seulement la compagnie la renvoyée, mais elle lui a intenté une action en dommages au montant de \$2,000,000. Marilyn disait qu'elle était malade; ses patrons prétendaient qu'elle ne faisait que simuler la maladie.

Ces dernières semaines, la rumeur courait que le tournage allait reprendre et que Marilyn jouerait au côté de Paul Newman. Son premier partenaire Dean Martin, n'était plus disponible.

L'actrice n'a pas donné signe de vie durant les semaines turbulentes qui ont suivi son renvoi. Sauf l'article paru dans le numéro de cette semaine du magazine Life. Elle s'est gardée de tout commentaire sur la querelle avec ses patrons dans cette entrevue, mais elle n'a pas caché certaines de ses difficultés intérieures.

Des anecdotes de la gloire, elle dit:

"Tout le monde cherche tout le temps à s'accrocher à vous. On dirait qu'ils voudraient tous prendre une bouchée de vous, qu'ils veulent vous arracher des morceaux. Je pense qu'ils s'en rendent pas compte. Mais, toujours, "hrrr, fais ça", "hrrr, fais ça". Et vous, vous cherchez à vous en tirer, à vous en débarrasser."

On encre: "La gloire me fut un fardeau pénible et je faisais aussi bien de vous le dire tout de suite carrément. On ne fait pas d'une femme sensuelle et d'une sorte d'allumée, ça m'est égal, mais ce qui va avec tout ça, n'est pas toujours gai."

La vie de Marilyn ne fut pas toujours rose. Enfant illégitime, elle est née à l'hôpital général du comté de Los Angeles le 1^{er} juin 1926. Sa mère, Gladys Baker, travaillait au montage des films à Hollywood. Son père était un bel immigrant danois du nom d'Edward Mortensen. Il disparut avant la naissance de Marilyn, apparemment tué dans un accident de moto dans l'Ohio en 1932.

Gladys Baker fit une dépression nerveuse après la naissance de son enfant et passa la moitié de sa vie dans des asiles d'aliénés.

L'enfant de Marilyn, qui avait reçu le nom de Norma Jean Baker à sa naissance, devait marquer le reste de ses jours.

Ses aventures devinrent partie de sa légende: les premières années de sa vie dans un orphelinat de Los Angeles, ses nombreux déplacements de foyer adoptif en foyer adoptif où elle était parfois méprisée et battue, parfois adorée.

L'une des familles qui la recueillirent était profondément religieuse et lui fit croire qu'elle serait dame éternellement si jamais elle fumait, buvait ou jurait. Un autre de ses pères adoptifs était douteux: il l'éleva dans l'immoralité. A cinq ans, elle était forcée de laver des planchers et ses camarades d'école s'en moquaient parce qu'elle était orpheline.

"Comment ai-je pu m'en sortir?" devait-elle se demander plus tard. "Qu'il y ait eu de la tristesse, pas si terrible? Peut-être que j'en faisais trop pour rien?"

Elle ne tarda pas à apprendre qu'elle était jolie. Les hommes et les garçons qu'elle rencontrait dans ses foyers adoptifs ne manquaient pas de lui faire savoir. Pour ça, elle se libéra, elle se maria à 16 ans à un ouvrier d'aviation du nom de Jim Dougherty, maintenant policier à Los Angeles.

Quand Jim s'engagea dans la marine marchande, elle trouva un emploi dans une usine de guerre. Ils ne reprirent jamais la vie commune et Marilyn obtint le divorce en 1946.

Elle devenait cependant de plus en plus jolie femme. Bientôt, elle s'inscrivit à un cours de mannequin ou on lui enseigna à teindre ses cheveux bruns, à baisser son ton de voix et à sourire. Mais le professeur ne parvint jamais à corriger le déhanchement de sa démarche qui devait plus tard contribuer immensément à son succès.

Elle devint vite très recherchée comme mannequin et les offres de contrat cinématographique se mirent à pleuvoir. Elle accepta l'offre de la maison Twentieth-Century Fox, qui tout de suite la rebaptisa du nom de Marilyn Monroe.

Elle n'apparut dans son premier film, "Scudda Hoo, Scudda Hay", que pour chuchoter

le lard produit sur les fermes familiales. On demandera également à Ottawa de considérer des prêts à un taux n'excédant pas un pour cent aux municipalités et aux commissions scolaires, de réviser la loi des faillites pour une meilleure protection de la petite industrie et des créanciers. Enfin, il a été décidé entre autres résolutions de demander à Ottawa de doubler les exemptions de base d'impôt.

Informations syndicales

La grève prendrait fin à la Dominion Engineering

Les membres de la section 1660 de l'Association internationale des machinistes ont été avisés qu'une assemblée générale se tiendra lundi, le 6 août, à 7 h. 30 du soir, dans la salle de l'église St-Sacrement, à Lachine. La grève qui dure depuis 9 semaines met aux prises les machinistes et la Dominion Engineering, compagnie Lachine, au sujet d'une nouvelle convention collective. Le comité exécutif du syndicat et le comité de négociation recommanderont unanimement à

"Hello". La séquence fut plus tard retranchée de la pellicule.

Dans la dernière interview qu'elle donna avant d'être renvoyée du plateau de "Something's Got to Give", elle ressassa ces vieux souvenirs.

"Je fus congédiée par Fox à l'âge de 22 ans et par Columbia à 23 ans. Ils me congédièrent de rentrer chez moi et je leur répondis que j'étais déçue. 'C'est ici chez moi', dis-je."

"Puis vinrent 'Asphalt Jungle' et 'All About Eve' (Darryl) Zanuck m'offrit un contrat parce que, dit-il, il m'avait découverte une troisième dimension... Il disait que je possédais quelque chose de sensuel, mais il ne savait pas au juste quoi."

La montée de Marilyn fut l'une des plus fulgurantes dans toute l'histoire du cinéma. C'était à l'époque de la guerre de Corée et les soldats américains se mouraient d'admirer une nouvelle "pin-up". Marilyn était tout à fait l'article.

Ses attachés de presse prétendaient qu'elle serait agitée, mais elle ne le fut pas. Elle était même si on la couvrait d'un sac de pommes de terre. Et, pour le prouver, ils la photographèrent ainsi vêtue.

Quand il fut révélé qu'elle avait déjà posé nue pour illustrer des calendriers au début de sa carrière, Marilyn eut peur que la nouvelle ne mit un brusque terme à sa gloire. Mais cela ne fit qu'ajouter à sa légende et, plus tard, Marilyn photographia complaisamment des copies de ses photographies qu'on avait tirées à des millions d'exemplaires.

Quand elle rencontrait les journalistes, Marilyn était brillante. Ses réponses aux questions étaient chargées d'humour.

Sa valeur au "box-office" atteignit un sommet avec des films tels que "Niagara", "Gentlemen Prefer Blondes" et "How to Succeed in Business Without Really Trying".

Jusqu'à sa mort, elle ne devait plus quitter ce sommet. Tout ce qu'elle faisait était rapporté par les journaux et ceux-ci se perdaient en d'interminables analyses de tous les aspects de sa personnalité.

A mesure que croissait sa popularité, Marilyn se faisait de plus en plus attendre sur les plateaux de tournage. Ses retards étaient légendaires. Mais, jusqu'à l'incident de "Something's Got to Give", aucune compagnie n'osa jamais les lui reprocher.

Ses deuxième et troisième mariages firent les manchettes des journaux. En 1954, elle s'amouracha de la vedette de baseball Joe DiMaggio, mais leur union ne dura que neuf mois. Marilyn obtint le divorce sous prétexte que son mari n'était pas assez caissant.

Quelques années plus tard, elle se fatigua de Hollywood et déménagea à New-York où elle suivit les cours de l'Actor's Studio.

Ses succès au théâtre ne furent pas moindres qu'au cinéma. Bientôt, elle fit la rencontre de l'un des plus célèbres dramaturges américains, Arthur Miller, auteur de "All My Sons" et de "Death of a Salesman". Ils s'épousèrent en 1956 et Marilyn tenta de s'adapter à la vie tranquille de maîtresse de maison dans le Connecticut. Elle fut cependant incapable d'avoir des enfants et le couple se brouilla et demanda finalement le divorce l'an dernier.

Avant de se séparer de Miller, Marilyn joua dans un film dont il avait écrit le scénario pour elle: "The Misfits" ("Les Désavantages").

A la nouvelle de sa mort hier, les témoignages de condoléances ont afflué de toutes parts.

Celui qu'il vaut le plus la peine de retenir, semble-t-il, vient d'outre-mer. Son auteur est le poète-scénariste-réalisateur Jean Cocteau.

"La mort tragique de Marilyn, dit-il, devrait servir de terrible leçon à tous ceux dont la principale occupation est d'épier et de torturer les vedettes de cinéma."

Ottawa...

(Suite de la page 3)

que des animaux de laboratoire sont morts du cancer après en avoir été injectés. Néo-Medrol en gouttes pour les yeux, les oreilles, ainsi que Medrol pour yeux et oreilles, approbation en avril et mai 1960, interdiction, 1^{er} novembre 1960; ce médicament irritait les yeux. Marsilide contre la dépression mentale, approuvé le 30 mars 1955, interdit le 30 janvier 1961 comme danger extrême pour les reins. Flexine, neutralisant de l'acide urique dans les cas de goutte, approuvé le 13 janvier 1956, interdit le 13 octobre 1961 comme cause de l'hépatite; au moins 15 patients traités à cette flexine ont succombé à cette maladie. Interdiction en 1957 de Flexion et de Flexion HC à base de flexine.

Nouveau contrat de travail à Granby

GRANBY.—Un nouveau contrat de travail d'une durée de deux ans a été signé entre le syndicat et la compagnie Lesmond Mills, à Granby. Cet accord prévoit une hausse des salaires de cinq cents de l'heure la première année de l'entrée en vigueur du contrat, et une autre augmentation de cinq cents de l'heure la deuxième année. Cette clause est rétroactive au 23 mars 1962. Cette entente est survenue au bout de quatre mois et demi de pourparlers.

Fin de la grève dans un quotidien des E.-U.

MINNEAPOLIS.—Le quotidien "Minneapolis Star and Tribune" reprendra sa publication mardi, par suite du règlement de la grève qui sévissait à ce journal. Le quotidien a dû fermer ses portes le 12 avril dernier, lorsque 5 syndicats différents ont déclaré la grève. Quatre d'entre eux ont accepté ensuite les conditions offertes par le quotidien tandis qu'un cinquième, le syndicat représentant les préposés à l'entretien, vient seulement de s'entendre avec l'administration. Le "Minneapolis Star and Tribune" emploie 1,600 hommes et a tiré moyen de 672,162 exemplaires le dimanche.

Les pêcheurs de C.-B. ont évité la grève

VANCOUVER.—Une grève qui aurait paralysé l'industrie prospère des pêcheries en Colombie-Britannique, a été évitée de justesse lorsque les comités du syndicat chargés des négociations ont recommandé à leurs membres d'accepter les offres récentes de la compagnie. La décision du syndicat des pêcheurs unis et des ouvriers affiliés (ind.) est survenue quelques instants seulement avant le moment qui avait été fixé pour le déclenchement de la grève. Le syndicat a déclaré cependant qu'un deuxième vote sera pris la semaine prochaine, fixant au 11 août un nouvel ordre de grève, chez les pêcheurs et les travailleurs côtiers, au cas où ces derniers refuseraient les dernières offres des employeurs.

M. Lapalme répond aux critiques d'un dirigeant syndical

QUEBEC.—Le procureur général, Me Georges-Emile Lapalme, a déclaré qu'il attend le rapport de policiers qui ont enquêté à ce sujet, avant de décider si on a violé la loi concernant le travail dominical à l'usine de Shawinigan de l'Aluminium Company of Canada. Il répondait alors à l'accusation que son ministère se montrait fort lent à enquêter dans cette affaire.

M. Adrien Plouffe, président d'un syndicat, avait écrit à M. Lapalme à la fin de l'été dernier, le 10 juillet, soit cinq jours exactement après la réception d'une lettre du conseiller juridique du syndicat, Me Jean-Paul Lalancette.

Congrès d'hygiène

QUEBEC.—Le Dr Alphonse Couturier, ministre de la Santé, doit adresser la parole, lundi le 5 août, au congrès annuel de la Société d'hygiène et de médecine préventive à Rivière-du-Loup. Le Dr J.-P. Morin, de Lévis, entretiendra les congressistes, de son côté, des modes d'inspection de la viande.

Le percement de la section italienne du tunnel routier sous le mont Blanc est terminé

ENTREVUES. Italie. — Les constructeurs italiens ont fait sauter vendredi la dernière voûte de coups de mine qui leur permet de compléter les travaux de la moitié du tunnel sous le mont Blanc, entre la France et l'Italie. Il s'agit du plus grand projet européen de construction de l'après-guerre. L'équipe française de constructeurs du tunnel, qui a commencé le forage à Chamoni, doit terminer son travail dans quelques jours.

Au cours de 1963, un tunnel routier de 7.17 milles, revêtu de béton, sera aménagé à 8,200 pieds sous l'imposante montagne. Le trajet de Paris à Rome sera raccourci de 137 milles. Le tunnel a 23 pieds de largeur; on prévoit que la circulation y atteindra 2,000 voitures par jour, ainsi que 250 véhicules commerciaux et 500 motocyclistes.

La France et l'Italie, au terme de dix ans d'études et de négociations ont conclu un accord en 1957 et les travaux débutaient en 1958.

Les Italiens ont dû surmonter de très grandes difficultés. La roche qu'ils minaient était friable, coupée de failles et instable. La chute de centaines de tonnes de pierres dans le tunnel a entraîné des pertes de vie et la destruction du matériel. Les plates-formes de forage étaient lourdement endommagées par une chute de roc, en avril 1959. L'équipe italienne a été forcée parfois d'avancer pouce par pouce dans des tunnels fortement boisés en travaillant au pic.

Aussi, que la section française du tunnel était relativement sèche, moins de 100 gallons d'eau par minute, les Italiens se sont vite rendu compte que le roc faillait laisser filtrer du glacier jusqu'à 20,000 gallons d'eau par minute, quelque 25,000,000 de gallons par jour. Il a fallu interrompre le travail jusqu'à ce que le débit de l'eau se stabilise à 11,000 gallons par minute.

Les entrepreneurs italiens ont utilisé du matériel léger

Vous qui êtes atteints d'une calvitie naissante, venez consulter ROBERT LAFONTAINE, virologue depuis 20 ans. Nos prix défient toute compétition. C'est alors que vous serez satisfait d'avoir fait confiance à la Clinique Capillaire Lafontaine, Salon de Barbier Palais du Commerce, 1600, rue Berri, local 2 — V. 9-0013.

Vous pouvez serment alimentés à nouveau, et par conséquent retrouveront force et vitalité, par un traitement approprié. Or, la méthode LAFONTAINE est basée sur des principes naturels grâce, suivant le cas, à l'électro-chimiothérapie et à des massages professionnels. Ses dangers rendent le cuir chevelu apte à faire pousser les cheveux.

Israël refuse de conduire Soblen aux Etats-Unis

JERUSALEM.—Un porte-parole du gouvernement israélien a annoncé en fin de semaine que des instructions précises avaient été données à la compagnie aérienne El Al de ramener en Israël l'espion Robert Soblen si les autorités britanniques le plaçaient à bord d'un de ses appareils en direction de New York.

La semaine dernière, le ministère de l'Intérieur de la Grande-Bretagne avait refusé le droit d'asile à Soblen et ordonné sa déportation dans les meilleurs délais vers les États-Unis où l'espion à la solde de Moscou doit purger une peine d'emprisonnement à vie.

UNE DEMI-JOURNÉE DE COURS POUR 10,000 ÉLÈVES

Le problème des locaux s'aggrave à la CECM

Des 190,000 élèves qui fréquenteront les écoles catholiques de Montréal, en septembre prochain, 10,000 d'entre eux devront se contenter d'une demi-journée de cours, selon un porte-parole de la Commission des écoles catholiques.

Deux cents classes françaises et cent classes anglaises seront affectées par cette pénurie de locaux, principalement au niveau de la première et la troisième année du cours primaire.

Le porte-parole a ajouté que la commission évite d'imposer la demi-journée de cours aux élèves de deuxième année, parce qu'un certain nombre d'entre eux ont déjà subi l'inconvénient du système en première année.

Ces chiffres amplifient l'importance d'un problème sur lequel se penche actuellement la Commission royale d'enquête sur l'enseignement: le manque de locaux.

La Commission des écoles catholiques de Montréal a construit 70 écoles nouvelles au cours des six dernières années, au prix de \$30,000,000, mais ce programme de cons-

truction n'est pas révélateur de la situation réelle qui se présente sous ce rapport.

En 1956, la commission était responsable de 140,000 élèves qui fréquentaient 285 écoles. L'année dernière, la commission disposait de 355 écoles et dispensait l'enseignement à 180,000 élèves.

Il y a présentement 10 écoles de la commission en construction, mais par contre, 7,500 enfants viendront s'ajouter aux 180,000 en septembre prochain.

M. Philippe Delisle, photographe du P. C. est décédé subitement

M. Philippe Delisle, photographe au Canadien Pacifique, à la gare Windsor, est décédé subitement à l'âge de 48 ans. Né à Montréal le 16 octobre 1914, il avait fait ses études à l'école D'Arcy McGee et il s'était initié au métier de photographe aux fameux studios d'Albert Dumais. Il était à l'emploi du Canadien Pacifique depuis 1941.

Il laisse dans le deuil sa mère, Mme Emile Delisle; son épouse, née Jeanne Champagne; cinq enfants: Jean, Jacques, Ghislaine, Lorraine et Pierre; deux petits-enfants: Yvon et Sylvain Delisle; deux sœurs, Jeannine (Mme L. Bertin) et Edna (Mme A. Beaudry), un frère, Jules; et deux brues, Mme Jean Delisle (Gisèle Lincourt) et Mme Jacques Delisle (Claudette Viau).

La dépouille mortelle est exposée aux salons Bonnevillier et Gingras, 4504, Ste-Catherine est. Les funérailles auront lieu mardi matin, à 9 heures, en l'église St-Clément, de Viauville.

Du français à l'école pour les Micmacs

MARIA — Quand ils retourneront à l'école, cet automne, les petits Indiens de la réserve Micmac de la côte sud de la Gaspésie recevront peut-être pour la première fois leur enseignement en français. Depuis toujours, les Indiens des réserves de Maria et de Restigouche ont opté pour l'enseignement en anglais, parce que la plupart se rendent chaque année en Nouvelle-Angleterre pour y travailler. Le français est la langue dominante en Gaspésie, mais l'anglais est essentiel pour obtenir de l'emploi en Nouvelle-Angleterre.

Depuis deux ans, les enfants de la réserve de Restigouche fréquentent une école bilingue et le Père Roland Prévost missionnaire catholique attaché à la réserve de Maria, impute aux agents fédéraux la responsabilité pour l'implantation de l'anglais.

Le P. Prévost est aussi d'avis qu'on devrait enseigner la langue Micmac aux jeunes indiens dans les classes de première et deuxième année, mais les règlements fédéraux l'interdisent.

Les Micmacs de Maria craignent aussi que le fédéral ne leur retire le subside de \$24 par tête versé par le gouvernement aux habitants de la réserve. On signale, cependant, qu'il y a deux ans, lors de l'intégration scolaire des Indiens de la réserve de Restigouche, le gouvernement ne leur a pas enlevé ces subsides.

Quadruplés
VANCOUVER. — Des quadruplés, deux garçons et deux filles, sont nés hier à Vancouver. Ce sont les enfants de M. et Mme Alex Becker. M. Becker est avocat. Les bébés pèsent de quatre livres sept onces. Ils se portent tous bien. M. et Mme Becker ont un autre enfant, un fils de deux ans.

IMPORTED
OLD GENTRY
DISTILLED FROM GRAIN
LONDON DRY GIN
WILL THOMSON & CO. LTD.
BOTTLED IN CANADA
Ce qu'il y a de mieux

INSTALLATIONS et REPARATIONS
LUCIEN TREMBLAY ELECTRIQUE INC.
Lucien Tremblay, président
DEPUTE DE MAISONNEUVE
SPECIALITÉ: Chauffage électrique "ELECTROHEAT"
3320 est, rue Sainte-Catherine — Montréal 24
Bureau: LA. 7-1565



Me Roland Bourret, maire suppléant de Montréal, accueillait samedi soir un groupe de 144 délégués d'une trentaine d'associations et de mouvements de jeunesse français, lors de leur arrivée à Montréal par un 707 Intercontinental d'Air France. On voit ici Me Bourret souhaitant la bienvenue à M. Pierre Lainé, rapporteur du groupe dont les membres poursuivront au cours des trois prochaines semaines leur voyage d'études au pays. (Photo Air-France)

AU REINE ELISABETH DE MERCREDI À SAMEDI

Le congrès de l'ACELF fera l'étude de la formation économique en éducation

La "formation économique en éducation" retiendra l'attention des centaines de participants au XVe congrès de l'Association canadienne des éducateurs de langue française (ACELF), dont les assises débuteront mercredi pour se terminer samedi l'après-midi, soit du 7 au 11 août inclusivement. Ce congrès annuel est sous la présidence d'honneur conjointe de Mgr René Lussier, p.d., recteur de l'université de Montréal, et de Me Marc Jarry, c.r., président de la Commission des écoles catholiques de Montréal. M. J.-Gérard DeGrace, adjoint au ministre de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, président de l'ACELF, présidera les délibérations, en l'hôtel Reine-Elisabeth.

Me René Paré, c.d., président du Conseil d'orientation économique du Québec et président du "Devoir"; M. Roger Charbonneau, directeur de l'École des hautes études commerciales, rehausseront de leur présence les séances plénières.

Le thème du congrès sera étudié dans le cadre de huit commissions où des sommités des milieux de l'éducation et des milieux financiers exprimeront leur point de vue. D'éminents conférenciers se feront entendre au cours des séances plénières.

Citons, à la séance d'ouverture: Me Marcel Faribault, c.r., président du Trust Général du Canada; Préoccupations économiques dans l'éducation, à l'université de Montréal, mercredi, huit août, à 8h.15 p.m.; M. Alphonse Rivest, professeur, attaché au Bureau de recherche économique et scientifique, ministère de l'Industrie et du Commerce, à Québec; But de l'éducation économique, jeudi, neuf août, 9h. a.m.

Parmi les conférenciers qui se feront entendre au cours des études en commission qui débuteront jeudi, neuf août, à 2h.30 p.m., notons M. René Tremblay, sous-ministre de l'Industrie et du Commerce, à Québec.

Nous remarquons en outre: M. Paul-Émile Gingras, directeur des études, Collège Jean-Brebeuf, Montréal; M. Roland Piquette, directeur des études, École normale Ville-Marie, Montréal; M. Arthur Tremblay, adjoint au ministre de la Jeunesse, président du comité d'études sur l'enseignement technique et professionnel; Mlle Monique Bureau, présidente de l'Association des techniciennes en sciences familiales; M. Bernard Brouillette, directeur des relations extérieures, district de Québec, Imperial Oil, Montréal; Mme Livia Thur, professeur, département des sciences économiques, université de Montréal; M. Roland Parenteau, professeur, École des hautes études commerciales.

Sous la présidence d'honneur de Son Em. le cardinal Paul-Émile Léger, archevêque de Montréal, M. André Rousseau, ministre du Commerce et de l'Industrie, présidera le banquet de clôture du congrès de l'ACELF, en l'hôtel Reine-Elisabeth, samedi, à une heure p.m., et il y prononcera une conférence.

Sous ce rapport, M. Paquette fait remarquer que le syndicat a fait circuler un rumeur à l'effet que "21 municipalités ont déposé leur objection au permis métropolitain de taxi". Il ajoute que seulement 11 mémoires ont été écrits et que seuls ceux de Montréal et de Lachine ont été déposés.

Ce banquet sera offert aux congressistes par la province de Québec.

L'an dernier, le congrès de l'ACELF avait lieu à Charlotteville, N.-B., 239 organismes y étaient représentés par 417 délégués.



Colloque sur l'ONU

Environ 140 étudiants d'écoles supérieures doivent participer à un colloque spécial sur les Nations Unies au Collège Macdonald, cette réunion qui débute lundi prochain le 6 août, doit durer cinq jours. Organisée par l'Association des Nations Unies au Canada, cette conférence est destinée à démontrer aux délégués comment est constituée l'organisation d.s. Nations Unies, le rôle joué par le Canada dans cette organisation et comment on poursuit les idéaux de l'ONU dans différents pays.

Jumelage de deux villes

MONTIGNIES SUR SAMBRE, Belgique.—M. Edmond Yernaux, bourgmestre de Montignies, et M. Softley, échevin de St-Basile-le-Grand, au Manitoba, se rencontreront ici samedi soir pour discuter des prochaines cérémonies de jumelage des deux villes. Les représentants de Montignies ont annoncé que les cérémonies officielles qui "marieront" cette ville industrielle, située près de Charleroi, à St-Basile, auront lieu en octobre, à une date qu'il reste à préciser. Vingt pour cent des habitants de St-Basile sont d'origine belge.

M. E.-J. Courtois, au Reddy Memorial

M. E. Jacques Courtois, avocat de Montréal, a été nommé membre du conseil d'administration du Reddy Memorial Hospital. M. Courtois est membre de l'étude Macklaier, Chisholm, Smith, Davies, Anglin & Laing; secrétaire et membre du conseil d'administration de la Corporation de gaz naturel du Québec, ainsi que membre des conseils d'administration de la Foundation Company of Canada Limited et de la Compagnie de Papier Rolland Limitée.

Faits divers

Sans avoir de chiffres précis, il semble que cette fin de semaine, qui a commencé vendredi soir, à 6 heures, et qui se terminait à minuit, hier soir, aura été une des pires encore de l'année, du moins tant pour le Québec que pour l'Ontario.

A six heures, hier soir, on rapportait qu'une vingtaine de personnes avaient perdu la vie tragiquement au Québec et que le chiffre des morts accidentelles était encore plus élevé en Ontario.

Dans un seul accident de la route, six personnes ont perdu la vie samedi, et l'inspecteur R.L. Taylor, de la police ontarienne, en charge de la sécurité routière, disait que le week-end promettait d'être "très, très tragique".

Accidents de la route

La police de Ville Jacques-Cartier fait enquête sur une collision survenue sur la route de Chambly, au cours de la soirée de samedi, alors que trois personnes occupant la même voiture ont perdu la vie. Les victimes sont M. Laurent Monchamp, 32 ans, 7020, rue Drolet, ainsi que sa fille et son fils. Mme Monchamp a été blessée et transportée à l'hôpital St-Lambert.

Le conducteur de l'autre voiture, qui était seul, s'en est tiré avec des égratignures.

SAINT-HYACINTHE. — Deux personnes sont mortes dans deux accidents différents d'automobiles, en fin de semaine, sur la route 9, près de St-Hyacinthe.

Michel Mayer, 18 ans, de Ville Jacques-Cartier, est mort samedi à l'hôpital. La voiture dans laquelle il voyageait a capoté entre St-Hyacinthe et Drummondville.

Raynald Lefalme, 28 ans, de St-Basile-le-Grand, a perdu la vie, vendredi soir, en tentant de dépasser un autre véhicule.

CORNWALL. — Mme Blanche Wert, 52 ans, de Westmount, est décédée samedi à l'hôpital des suites des blessures qu'elle avait subies lors d'un accident qui s'est produit vendredi sur la route 2.

Elle se trouvait dans une voiture qui est entrée en collision avec un camion, à 24 milles de Cornwall.

M. Victor Guin, de Lachine, qui se trouvait dans la même voiture que la victime, se trouve dans un état critique à l'hôpital.

Le chauffeur du camion, M. Don Blake, d'Oshawa, n'a pas été blessé.

Noyades

ST-OURS - SUR - RICHELIEU. — Jean-Guy Charbonneau, 30 ans, de St-Joseph-de-Sorel, et René Langlade, 21 ans, de Sorel, se sont noyés, dans la rivière Richelieu, près de St-Ours, samedi après-midi, alors qu'ils se promenaient dans une embarcation à moteur. Le cadavre de Charbonneau a été repêché. Deux autres occupants de l'embarcation ont réussi à gagner la rive à la nage.

BUCKINGHAM, P. Q. — Raymond Bisson, 32 ans, de Buckingham, s'est noyé, hier, après avoir plongé d'un pont dans la rivière Lièvre.

DRUMMONDVILLE. — Une fillette de cinq ans, Linda Leveillé, de Montréal, en visite à Drummondville, s'est noyée dans la piscine de l'organisation des loisirs du quartier Saint-Joseph, samedi, vers 6 heures.

QUEBEC. — Armand Dufour, fils d'Elie Dufour, du 493, 8ième Rue, Limoilou, s'est noyé en aval de la 13ième d'Orléans, samedi après-midi, alors qu'il se trouvait dans une embarcation dans laquelle il se trouvait tentait de prendre un yacht à la remorque. Ses compagnons ont été impuissants à le secourir.

STE-ANASTASIE. — André Methot, 17 ans, et sa sœur, Monique, 18 ans, se sont noyées, samedi, dans la rivière Bécancour, à 20 milles au sud-ouest de Québec, alors qu'ils se portaient au secours d'une amie, Rachel Demers, qui a été sauvée par son père.

En Ontario

Six personnes ont perdu la vie, tôt samedi matin, et quatre autres ont été blessées dans une collision de deux automobiles survenue sur la route 2 à quelques milles de Kingston. Cinq personnes sont mortes sur les lieux et un garçonnet est mort deux heures plus tard à l'hôpital.

Vendredi soir, deux adolescents ont perdu la vie quand le conducteur a perdu la maîtrise de la voiture et que celui-ci est allé s'écraser sur un camion.

Une collision entre un camion et une voiture de promenade a fait un, sinon deux morts, près de Barrie. On compte également, jusqu'à samedi soir, en Ontario, quatre autres accidents individuels de la route.

Incendies

Un incendie a causé des dommages considérables dans trois établissements commerciaux, dimanche matin, vers 2 heures, rue Sainte-Catherine, près de St-Denis. Le feu semble avoir commencé dans le salon Astrid situé au deuxième étage d'un édifice commercial. L'eau et le feu ont aussi fortement endommagé le restaurant Géricamo et la pharmacie Montclair. On ne connaît pas la cause de l'incendie.

Une famille de neuf enfants a été jetée sur le pavé, samedi soir, lorsque la résidence de M. Julien Chretien, 241 rue Guy, à Ville Jacques-Cartier, a été la proie des flammes. Seul des membres de la famille, M. Chretien a souffert de brûlures et a été transporté à l'hôpital Général de Saint-Lambert. La maison est une perte totale.

Saint-Gabriel de Brandon. — Joseph Leber, 65 ans, a été trouvé mort dans les ruines de sa maison dévastée par les flammes, samedi. Leber vivait seul et on ne connaît pas l'origine de l'incendie.

Ottawa. — Abraham Schnapp, de Hawkesbury, Ontario, est dans un état grave à l'hôpital, aujourd'hui, victimes de brûlures subies lors d'un incendie dans le bas de la ville.

Deux résidents d'Ottawa, Philip Bova et Stan Gibula, passaient devant un établissement commercial lorsqu'ils aperçurent M. Schnapp à l'entrée de l'établissement, les vêtements en feu et les mains en sang. Ils brisèrent la porte d'entrée et le secoururent. Arrivés peu après sur les lieux, les pompiers mirent plus de deux heures à éteindre les flammes.

Geraldton, Ont. — Deux merceries et quatre logements ont été détruits dans un incendie suivi d'explosion qui a causé des dommages évalués à \$50,000 dans cette petite localité minière située à 180 milles au nord-est de la tête des Grands Lacs qui s'approprie à célébrer le 25ième anniversaire de son incorporation comme municipalité.

Mort de M. Jules-H. Côté, de Québec

Québec. — Ce matin ont lieu les funérailles de M. Jules-H. Côté, président de Laval Dairy Limited et président honoraire de l'Association des laitiers industriels du Québec, décédé, la semaine dernière, à l'âge de 62 ans.

Il était gouverneur de l'université, Laval, directeur du Trust Général du Canada, de l'hôpital St-Augustin et du Centre de réadaptation de Québec.



Une femme paralysée en visite à l'oratoire Saint-Joseph de Montréal à l'occasion de la neuvaïne de prières qui a lieu du 1er au 9 août, est accueillie par le supérieur de cette institution, le père Roland Gauthier, c.s.c. (Photo Le Devoir)

L'Assemblée législative sera repeinte

QUEBEC. — Les murs de l'Assemblée législative seront repeints. Ainsi en ont décidé les autorités provinciales qui ont annoncé samedi que les travaux de remise en état coûteront \$40,000.

Tandis que les murs verts,

blancs et or seront repeints, des ébénistes s'emploieront à réparer et à polir les pupitres des 95 députés.

Les travaux de réfection seront complétés avant la reprise de la session, le 6 novembre.

A la veille de l'ouverture de la présente session, la salle du Conseil législatif avait été repeinte et redécorée. C'est dans l'enceinte de la Chambre haute qu'ont lieu traditionnellement les cérémonies marquant, à l'ouverture des sessions, la lecture du discours du trône.

UN VICHY-FRAISE ET VOUS ÊTES RAFRAÎCHI...



SI C'EST CÉLESTINS!

Un verre de Célestins et 1 once de sirop de fraise constituent un breuvage rafraîchissant et sain pour toute la famille — Un vrai délice pour l'été —
Méfiez-vous des imitations!!!
Exigez...
VICHY CÉLESTINS
l'eau qui fait... du bien!

Une leçon d'anatomie sociale

Dans les discussions consacrées au rapport Salvas, on a surtout souligné les réprobations morales que formulent les auteurs du rapport à l'endroit des policiers fourvoyés dans l'affaire du gaz naturel. Il y a aussi, dans ce document, un récit historique, une description de choses, qui confèrent au rapport Salvas une actualité permanente.

Le rapport nous fait, en effet, pénétrer, par la porte réservée aux invités officiels, dans les arcanes mystérieux où se forge souvent, à l'abri des yeux de l'opinion, l'avenir de notre vie économique. Il nous présente d'abord une grande entreprise d'Etat de chez nous, au moment où elle s'approprie à prendre une grave décision. Il nous donne ensuite une description saisissante de la manière dont se fait, de nos jours, le financement d'une entreprise dite privée.

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, l'Hydro-Québec paraît bien dirigée à la veille de la transaction du gaz naturel. Le service de gaz manufacturé s'avère défectueux et déficitaire, les officiels suivent la procédure normale dans de telles circonstances. Ils confient à des personnes compétentes des études techniques sur la possibilité de transformer le service de gaz manufacturé en un service de gaz naturel. Les études concluent que cette transformation serait faisable et rentable.

Mais voilà que s'introduit dans le rouage un élément capricieux qui en fausse le jeu. Avant même que les études techniques aient fait leur chemin jusqu'au comité de direction, deux membres de ce comité, d'accord avec un premier ministre qui a le nez fourré partout, prennent à l'improviste la décision de vendre le service de gaz à l'entreprise privée plutôt que d'entreprendre la transformation proposée par les experts. En agissant ainsi, ils faussent l'esprit de la loi qui les régit et foulent aux pieds les droits de certains collègues dissidents.

Inutile de chercher les motifs profonds de cette décision : les auteurs semblent les avoir emportés dans leur tombe. Ce qui nous en reste, c'est un exemple classique d'« interférence administrative », de violation de l'esprit d'équipe, de mépris de la compétence et de la conscience professionnelle, au sein d'une entreprise d'Etat.

La faute en est-elle imputable à la nature même de l'entreprise publique? Non, car cette dernière, laissée libre, eût vraisemblablement réglé le problème à l'avantage de la communauté. La cause remonte plutôt à des politiciens qui ne distinguent plus le domaine public du domaine privé et qui préfèrent gouverner « en faisant des passes » plutôt qu'en s'appuyant sur le concours libre d'experts indépendants.

Nous avons là un exemple typique de ces décisions « familiales » qui ont trop longtemps présidé au gouvernement des affaires publiques dans la province. L'une de nos faiblesses, dans tous les domaines, c'est notre difficulté de passer d'un style familial de direction à un style institutionnel. Nous continuons à diriger de grandes entreprises comme si elles nous appartenaient. Le rapport Salvas aura eu le mérite de nous ouvrir les yeux, une fois de plus, sur les conséquences néfastes de cette attitude dans la gestion des affaires publiques.

Le rapport Salvas fournit aussi un éclairage précieux sur le sens qu'il faut

donner, dans le domaine financier, à l'expression « entreprise privée ».

La transaction complète devait nécessiter des capitaux de l'ordre de \$55 millions. Or, sur ce montant, la part souscrite directement par les promoteurs s'élève à peine à \$12 millions ; de ce dernier montant, plus du quart fut recouvert par les promoteurs peu de temps après la transaction, lors de la conversion des actions de classe « B » en actions communes. Ne faut-il pas conclure, écrit la Commission Salvas, que les fondateurs « étaient plutôt des promoteurs qui ont financé, en grande partie avec l'argent du public, leur grand projet » ? Il y a lieu de noter, ajoute la Commission, qu'avec ce petit bloc d'actions, les « fondateurs » conservent en fait le contrôle de la compagnie.

Dans ces conditions de pénible dénuement, il était impérieux d'aller chercher de l'argent dans le public. C'est ce qui fut fait par l'émission d'obligations sur hypothèque et de débiteurs et d'actions communes. On alla chercher \$20 millions en obligations sur hypothèque et \$28 millions sous forme d'unités valant chacune \$140, et contenant chacune la valeur de quatre actions communes de \$10, et d'une débiteure de \$100.

La dite Corporation ayant à sa tête un Canadien français, M. Edouard Asselin, on penserait qu'au moins ici, dans la vente des actions et débiteures, une part raisonnable serait faite aux maisons de courtage canadiennes-françaises. C'est être bien naïf. Le bureau de direction de la Corporation ne fut même pas consulté ; les directeurs de langue française n'y représentaient rien d'autre, après tout, que la population « indigène » dont ils servaient à endormir la vanité.

Ce n'est qu'après des revendications fermes de M. Maurice Forget que des maisons de langue française purent obtenir environ 30 p.c. du gâteau. Ce pauvre M. Nesbitt, qui représentait le syndicat financier, « hésita d'abord », le malheureux, à la pensée de la perte de près de \$100,000, qui en résulterait pour sa maison et ses alliés. Il alla finalement consulter M. Asselin, qui lui suggéra d'accepter la réclamation de M. Forget. Qui sait? Si M. Asselin n'avait pas été si patriote, peut-être M. Johnson et consorts, qui devaient presque tous par la suite « s'approvisionner » chez des courtiers canadiens-français, auraient-ils échappé par défaut à la tentation?

Dans l'affaire du gaz naturel, des financiers tiraient les ficelles et menaient le jeu. Nous fournissons les auxiliaires légaux, les personnages décoratifs, les ramifications avec le gouvernement et... une bonne partie des fonds qui servaient à acheter nos propres biens! Pour se prêter au marché proposé, politiciens et principaux officiers de l'Hydro-Québec violaient ouvertement l'esprit et la lettre de la loi régissant cette entreprise publique. De tous ces jeux, c'est le public, en définitive, qui fit et qui fait encore les frais : tout le reste est raffinement technique.

Si nous étions plus réalistes, nous penserions moins aux politiciens déçus ou inconscients qui ont trempé dans cette affaire. Ils subissent présentement un « purgatoire » et une réprobation fort mérités. Nous retiendrions surtout la vivante leçon d'anatomie sociale que vient de nous servir, dans un langage d'une haute dignité, la Commission Salvas.

Claude RYAN

Les deux mamelles du Canada français

A lire les journaux de Vancouver, de Winnipeg et de Toronto depuis un mois, le *Credit social* et le *séparatisme* sont devenus les deux mamelles du Canada français. Ce qui frappe à la lecture de tous ces articles consacrés au Québec, c'est l'excessive simplification des problèmes, la tendance à généraliser et à évoquer systématiquement de vieux schémas usés : domination du clergé, société rurale, économie retardataire, etc.

La désinvolture avec laquelle certains éditorialistes « se penchent » sur le Québec, l'analyse des jugements définitifs est d'autant plus exaspérante que ces messieurs font profession de spécialistes, qu'ils risquent d'influencer l'opinion publique dans leurs provinces respectives et d'entretenir à notre égard des préjugés que l'on croyait en voie de régression. Il suffit de deux ou trois articles dans quelques quotidiens prestigieux du Canada anglais pour compromettre souvent les efforts sincères et fructueux que déploient une fraction croissante de nos compatriotes soucieux d'étudier objectivement et avec sympathie les causes de friction. Au hasard de rencontres avec ces journalistes, on constate invariablement qu'ils sont sincères; ils écoutent nos explications, reconnaissent qu'ils ont eu tort, mais protestent de leur bonne foi.

Les éditorialistes que le « Vancouver Sun » et le « Winnipeg Free Press » publient la semaine dernière sur le Québec illustrent et confirment le drame des relations entre deux nations qui manifestent leur volonté de dialogue, mais n'arrivent pas à dialoguer. Voyons plutôt le « Vancouver Sun » :

« La confédération, affirmait-il (il s'agit de nous), est le résultat théorique d'une entente entre deux partenaires égaux; par contre, les Canadiens français sont traités comme des étrangers chaque fois qu'ils mettent le pied hors du Québec. Le résultat prend la forme d'une frustration collective qui se manifeste d'étrange façon : les intellectuels propagent le séparatisme et les colons (backwoodsmen) de Québec élisent 26 députés à Ottawa... »

Tout n'est pas faux dans cette analyse sommaire. Les faits invoqués par nos confrères sont ordinairement exacts. C'est plutôt la perspective dans laquelle ils sont interprétés. « Les » intellectuels, déclare le « Vancouver Sun », propagent le séparatisme. Et « les » colons sont éligibles! Autrement dit, l'élite du Canada français est séparatiste et la masse est créditiste.

L'éditorialiste de Vancouver reconnaît que nos « plaintes » sont partiellement justifiées; il ajoute que le Canada anglais ne comprend pas suffisamment le Canada français et ne cherche pas à le comprendre. Ces aveux complets étant passés, il faut voir les explications : « Les Canadiens français doivent admettre qu'ils

BLOCS NOTES

sont responsables de la plupart des inégalités dont ils se plaignent. Les Canadiens anglais ne peuvent être blâmés parce que le progrès économique du Québec a été compromis par une société rurale retardataire à la remorque des prêtres. Et ce ne sont pas les étrangers qui ont fait de la politique québécoise un synonyme de prébendes et de corruption. Les Canadiens français y sont arrivés d'eux-mêmes ».

Et, plus loin : « Le Canada anglais peut être excusé de son appréhension en face d'une province qui a gardé M. Duplessis au pouvoir durant 21 ans. Et il ne peut être blâmé de rejeter l'idée que l'ouest du pays doive devenir bilingue pour le bénéfice d'une poignée de gens vivant à Gravelbourg ou à Maillandville ».

Outre que cette explication n'en est pas une (voir à ce sujet l'éditorial de Vincent Prince dans « La Presse » de samedi), on voit mal pourquoi le passé politique du Québec empêcherait le Canada anglais d'établir avec le Québec des relations qui soient fondées sur l'égalité. Car, pour notre confrère de Vancouver, « si les Noirs — ou tout autre groupe minoritaire (c'est-à-dire les Canadiens français) — désirent l'égalité ils doivent être prêts à assumer les responsabilités des citoyens de première classe ».

A la radio et la télévision... en France

Par R. LE BIDOIS

Il faut beaucoup de patience et pas mal de courage au chroniqueur de langue pour dénoncer, à longueur d'années, les fautes de ses contemporains et réagir contre le laisser-aller général. Le langage que l'on parle à la radio, notamment, met à rude épreuve les auditeurs qui ont encore le sens et le goût du bon français. De nombreux lecteurs m'écrivent régulièrement pour me signaler les erreurs et les incorrections de toutes sortes qu'ils relèvent en écoutant nos émissions. De cet abondant courrier, je voudrais extraire aujourd'hui certaines remarques caractéristiques dans lesquelles mes correspondants protestent contre le sabotage de la prononciation à la radio.

Un lecteur de la rue de la Fontaine-au-Roi (Paris-XIe) constate avec raison que la langue de nos annonceurs et présentateurs exerce un prestige dangereux sur les auditeurs non avertis. « La preuve en est que très souvent des personnes qui adoptent une prononciation fautive ou commettent une liaison barbare répondent, quand on les leur rappelle : « Mais c'est comme ça qu'ils parlent à la radio! » Pourqu'il, ajoute ce correspondant, n'obligerait-on pas ces personnes au microphone — comme vous dites — à faire un apprentissage approfondi en matière de diction? Si nous ne réagissons pas, notre pauvre langue sera devenue dans quelques années absolument méconnaissable ».

Mme M. P., de Lyon, propose une solution raisonnable : « Puisque la radio peut être un excellent moyen d'éducation des masses, ne pourrait-on pas exiger des annonceurs une langue correcte, qui respecte à la fois les règles de la grammaire et celles de la prononciation? Sous ce rapport, la B.B.C. anglaise est plus exigeante et il serait souhaitable que tous nos présentateurs songent à la responsabilité qu'ils assument à l'égard du public qui les écoute et qui est trop tenté de les imiter. » Je retrouve un son de cloche analogue dans la lettre de M. F.C. (Paris-XVIIe) : « Le speaker bénéficie auprès de la masse des auditeurs du préjugé favorable. Il est censé s'exprimer correctement; sa prononciation est la seule bonne et représente le summum de l'élégance!... Il m'arrive assez souvent d'écouter la B.B.C. ou Radio-Rome. Tous ces annonceurs anglais ou italiens, autant que j'en puis juger, prononcent correctement. Pourquoi faut-il que chez nous la négligence et l'incorrection soient de règle? » Mon correspondant me donne alors une longue série d'exemples typiques et conclut : « La grande masse qui, en fin de compte, fait la langue doit être protégée contre ces trompettes discordantes de la radio qui massacrent à longueur de journées la prononciation, la grammaire et la structure même du français ».

Un lecteur de Saint-Mandé mesure que tous les amis de la langue française souffrent des offenses au bien-parler qu'il relève chaque jour dans nos émissions : « Il est triste, écrit-il, que les étrangers qui ouvrent un poste français dans l'espoir de se perfectionner dans notre langue n'entendent que du charabia étrange et déformant... Le mal est grave. Il faudrait, pour y remédier, atteindre le ministre de l'Information, dont dépend la R.T.F. Un député aurait-il le courage de faire une interpellation et de poser une question au ministre? Ne pourrait-on pas demander, par exemple, que tous ces haut-fonctionnaires, qui sont les chefs responsables de la Radiodiffusion qu'il faudrait « toucher ». Je sais ou je devine trop bien les innombrables difficultés auxquelles ils se heurtent : soucis de « programmation » (comme on dit!), désir de plaire au plus grand nombre possible d'auditeurs, sans parler des problèmes d'ordre politique, administratif (financement, grèves, etc.).

Le père A. G., de Strasbourg, m'adresse une violente lettre. A ses yeux, il est évident que l'intégration pure et simple du Canada français au Canada anglais serait l'étape à franchir pour faire de nous tous les « citoyens de première classe ».

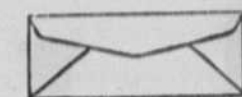
Le Québec émerge...

Plus subtil, l'éditorialiste du « Winnipeg Free Press » se demande si le Québec ne sort pas d'une époque de « paternalisme » dans la religion, de corruption dans la politique, de persécution et de censure des idées religieuses et artistiques... Et pourquoi le Québec émerge-t-il de ce long couloir? Quels en sont les indices? C'est la décision de la diocèse provinciale d'autoriser la diffusion du film Martin Luther, interdit durant neuf ans. Et le « Free Press » de citer le rapport du comité provisoire d'étude sur la censure du cinéma qui lui accueille, à l'instar de beaucoup de Canadiens français, comme un déblocage significatif auquel, précisait-il, l'avènement du gouvernement libéral n'est pas étranger. Mais il n'y a pas que le recul de la censure et les libéraux pour favoriser l'évolution des esprits au Québec, précise le « Free Press » qui attribue en partie le « réveil du peuple » à des écrivains comme Roger Lemelin, Gérard Bessette et Robert Goulet. Et pourquoi pas Yves Thériault tandis qu'on y est!

Je tiens encore, les faits cités sont exacts, mais le relief qu'on leur confère et l'inter-

prétation qu'on leur donne indiquent une connaissance partielle du contexte que le « Free Press » veut analyser. Dans son ensemble, la presse française se montre beaucoup plus soucieuse de toutes les données du problème des relations ethniques lorsqu'elle s'avisait de porter des jugements sur les attitudes de nos compatriotes anglo-saxons. Ces derniers nous ont assez dit que la perspective du séparatisme les effraie et qu'il y a lieu de résoudre nos problèmes sans rupture. Les meilleurs d'entre eux ont su se montrer sympathiques et convaincants parce qu'ils connaissent et comprennent le Québec.

S'il est vrai que le Canada anglais veut à tout prix éviter le séparatisme, il lui faudrait envisager plus sérieusement les solutions de rechange qui ont été proposées depuis un an et qui tendent à un réaménagement des relations entre deux groupes égaux. Il suffit de relire les programmes électoraux du parti libéral et du NPD pour mesurer, sur ce point, sinon le chemin effectivement parcouru, du moins la générosité et le réalisme des intentions. Mais comment l'indispensable dialogue pourrait-il s'engager — dans certains cas, se poursuivre — si les éditorialistes des quotidiens les plus prestigieux du Canada anglais nous contraignent, par leur incompréhension, leur indifférence ou leur hostilité, à envisager un recours que ne



lettres au DEVOIR

S. O. S.

La nouvelle église de Lai, au Tchad, s'est écroulée

Vous avez souvent vu dans les journaux que des tornades dans le Sud des Etats-Unis, au Japon, à Haïti, ont tout balayé sur leur passage. Au Tchad, chaque année, les tornades soufflent et font leur ravage. A la mission de Lai, nous avions commencé au mois d'avril la construction d'une église en blocs de ciment. Le travail alla bon train; au mois de mai les murs s'élevaient à 15 pieds et étaient prêts à recevoir la charpente pour le toit. Nous étions fiers de pouvoir abriter décemment le bon Dieu, pour la saison des pluies. Le dimanche, 27 mai, vers

trois heures de l'après-midi, les nuages s'amoncelèrent à l'horizon, le vent commença à souffler, à tourbillonner, la pluie s'abattit en rafales. Le vent redoubla, arracha des arbres dans un tintamarre où perçaient les coups de tonnerre. Ce concert inquiétant dura près d'une heure.

La tornade apaisée, nous allâmes constater les dégâts causés aux arbres. Quelle ne fut pas notre stupeur de voir accourir un enfant en criant : « Père, Père, l'église, l'église... » Trois murs gisaient par terre, écroulés. Nous n'avions rien entendu.

Notre vieille église au toit de chaume, aux murs de terre sèche menacée de s'écrouler; les bois et le chaume sont pourris. Quand il pleut, on ne peut y célébrer la messe. Nous devons reprendre immédiatement les travaux mais l'argent fait défaut.

Pouvez-vous nous aider? Envoyez vos offrandes à : La Procure des Missions des Capucins, 938 rue St-Maurice, Montréal 3, en indiquant bien « Pour l'église de Lai ». Que Dieu vous le rende.

Père Christian, capucin

Un autre parc menacé, à Montréal!

M. le directeur,

Certains journaux ont laissé entendre qu'une des voies d'accès du nouveau pont Champlain, en provenance du centre de la ville, passerait par les rues Fulford et Hibernia et que le Comité exécutif aurait appuyé cette décision. (Un tracé préliminaire suggérerait les rues Island et Canning). C'était le bon sens dans tous les sens!

Messieurs les experts de l'hôtel de ville, vous ne semblez pas vous rendre compte que la

rue Hibernia débouche au beau milieu du parc Marguerite-Bourgeoys — Petit coin de verdure dans un quartier délabré.

Même si cette voie d'accès se situait sous le parc, cela signifierait la mort des arbres dans la périphérie de ce parc.

Apparemment, il y a alerte en haut lieu, quand on menace cet océan de verdure qu'est le mont Royal; mais quand il s'agit d'une petite oasis à la Pointe-St-Charles, on ne s'en soucie guère!

L'Hydro-Québec, expérience réussie

Monsieur le premier ministre, Le ministre des ressources naturelles, l'honorable René Lévesque, poursuit depuis quelques temps une campagne en faveur de l'intégration des ressources hydro-électriques de la province.

J'ai toujours eu foi en vos capacités de chef mais cette fois-ci, j'ai été surpris de constater le peu d'appui que vous-même et les membres du cabinet provincial, avez manifesté à monsieur René Lévesque.

Je n'ai pas à vous démon-

trer le succès de l'Hydro-Québec qui depuis sa création en 1964, n'a cessé d'agrandir ses cadres et est devenu ce géant qui réalise des profits que l'on a grand peine à cacher dans toutes sortes de comptes de réserves. Les énormes bénéfices de l'Hydro-Québec ont servi, servent et serviront encore à financer les travaux entrepris pour l'aménagement de nouvelles centrales électriques comme celles des rivières Bersimis et Manicouagan.

L'expérience réussie de l'Hydro-Québec ordonne l'intégra-

tion des ressources hydro-électriques. Alors, monsieur le premier ministre, je vous demande d'appuyer vous et votre cabinet les efforts de l'honorable député de Laurier dans le but de nationaliser les ressources hydro-électriques afin de les couronner de succès. Etant persuadé que votre bon jugement vous fera acquiescer à cette demande, veuillez agréer, monsieur le premier ministre, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Bernard Wheeley, Montréal, P.Q.

Les policiers de Montréal

Vos policiers sont bien plus indulgents pour ceux qui ont de grosses voitures. Ils sont allergiques à ceux qui ont des petites voitures ou des autos un peu usagées.

Le jour où je rencontrai un policier capable d'être humain je vous remercierai. Merci de votre hospitalité;

elle nous permet de nous dé-

charger le cœur! Patrick MIVILLE, St-Pamphile, l'Islet, P.Q.

On trouvera d'autres lettres au DEVOIR en page treize

L'Actualité

Nos vieilles familles

Le nouvel annuaire du téléphone renferme, dit-on, les noms de quelques milliers de Tremblay et de presque autant de Gagnon. Vieux noms qui remontent au tout début de la colonie.

Sur la route de Sainte-Anne, à L'Ange-Gardien, se trouve un monument élevé à la mémoire de Pierre Tremblay et de sa femme, Ouzanne Achon, « ancêtres de tous les Tremblay d'Amérique ». Ce monument est situé sur la terre même qui fut, il y a plus de trois cents ans, concédée à Pierre Tremblay par le seigneur Jean de Lauzon et sur laquelle il y a aujourd'hui encore des Tremblay.

De l'autre côté du chemin, vers l'ouest, un autre monument indique l'emplacement de la maison de Jeanne Trudel, dans laquelle, le 10 octobre 1864, fut célébrée la première messe à L'Ange-Gardien. Les noms des premiers colons de l'endroit y sont gravés : A. Ayotte, R. Brisson, L. Carreau, B. Chenay, J. Clément, B. Enaud, F.A. Fiset, A. Gabourey, L. Garneau, P. Gendron, C. Godin, J. Goulet, C. Garnier, L. Gignard, M. Guyon, M. Huot, E. Jacob, J. Jacquereau, J. Julien, R. LaBerge, A. LeFort, C. LeFrançois, N. LeRoy, R. LeTarte, P. Mahu, J. Marrette, G. Marois, R. Pages, L. Perron, P. Petit, N. Quentin, P. Richard, N. Roussin, P. Testu, T. Touchet, P. Tremblay, J. Rudelle, F. Vézina, J. Vézina.

Il y avait déjà, à ce moment-là, pas mal de temps que les colons avaient commencé à défricher la côte. Une première concession, notariale, avait été faite le 3 juillet 1640 à Pierre Gagnon, au Château Richer, et d'autres avaient suivi. La côte de Beauport fut le berceau de la race canadienne-française.

Certains grands noms ont accaparé notre histoire. On s'est peu préoccupé du colon, de l'habitant, de celui qui s'est cramponné à la terre et qui y est demeuré au prix de difficultés inouïes. Ce ne sont pas les généraux, les trafiquants, les commis, les aventuriers, les amasseurs de fourrures, non plus que les amis de Bigot, qui ont fait la race. C'est à l'habitant, qui a peiné, qui a travaillé, victime d'exactions de toutes sortes, qui a eu peur, qui a eu faim souvent, qui a eu froid aussi, que nous sommes immensément redevables. Les Cauchon, les Bureau, les Couillard, les Bellanger, les Roy, les Picard, les Côtés, les Racine, les Cloutier, les Lessart, les Boivin, les Morel, les Verreux, les Gravel, les Guirry, les Jobidon, les Fiset, les Cantin, les Grenier, les Caron, les Giguère, les Poulin, les Larivière, et combien d'autres encore!

Si vous allez à Québec, posez une pierre vers la côte de Beauport. Prenez le vieux chemin. Vous vous retrouverez en pays normand. Vous jouirez de la vue d'un paysage superbe. Vous admirerez les maisons anciennes, les arbres séculaires, les cours d'eau qui cascaden vers le fleuve. Les Huot, les Trudel, les LeTarte, les LaBerge, les Fortier, les Mathieu, les Gariépy, les LeFrançois sont encore là. Ils vous accueilleront dans leur vieux français plein de couleur. Et vous y retrouverez le vernis, le poli de la vieille civilisation qui malheureusement est disparue depuis longtemps de nos grandes villes...

Jean-Jacques Le François

La Bible vous parle

La charité est longanime : la charité est serviable : elle ne se vante ni ne se rengorge; elle ne fait rien d'inconvenant, elle ne cherche pas son intérêt, ne s'irrite pas, ne garde pas rancune du mal.

(1 Cor 13, 4-5) Textes choisis par la Société catholique de la Bible.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Fondateur: Henri Brodeur le 10 janvier 1919

Rédacteur en chef: André Laurendeau

Secrétaire de la rédaction: Michel Roy

Directeur: Gérard Filion

Trésorier: Arthur LeBeau

Rédacteur en chef adjoint: Paul Sauriol

Directeur adjoint de l'information: Mario Cardinal

« Le Devoir » est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditrice. La Canadian Press est seule autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans « Le Devoir ». Les droits de reproduction des dépêches exclusives au « Devoir » sont réservés. Tarif des abonnements: Edition quotidienne (un an): \$12.00; à domicile, \$20.00; Montréal et banlieue: \$20.00; Québec et Lévis: \$20.00; ailleurs au Canada: \$26.00; Étranger: \$28.00. Le numéro de la semaine par l'abonnement (un an): \$5.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

Michel ROY

La Semaine du cinéma français au Saint-Denis

"Le Grand jeu" de Robert Siodmak

"Et Dieu... créa la femme" de Vadim

Une affiche commerciale assez éblouissante (Arléty, Lollobrigida, Pascal, Péllegin), un sujet rendu célèbre par Feyder, un dialogue sur, Shaak, un metteur en scène, Siodmak, bon artisan de films, voilà de quoi réussir même un "remake". "Le Grand jeu", deuxième film de la "semaine du cinéma français" au Saint-Denis tient, à la rigueur, les promesses de son affiche. C'est un bon film commercial à la psychologie un peu grosse, sans autre ambition que de faire passer un bon moment d'émotion avec une touche d'humanisme bon enfant...

Les aventures de cet avocat un peu marron, follement amoureux d'une femme légère, qui, après des déboires financiers, et abandonné par celle qui l'aime, s'engage et se rengorge dans la Légion étrangère, non pas par amour mais pour y retrouver l'image de son amour, nous laissent assez indifférents. Cependant, quelques passages méritent qu'on s'y attarde un instant. Survolons toute la première partie du film pour en arriver immédiatement au moment où apparaît Arletty. La dimension change, le drame auquel on a voulu nous faire croire sans bien y parvenir prend tout son relief.

Dans une personnalité assez semblable à celle de Marlène Dietrich dans "Touch of Evil", elle est, elle est, elle est, un régal et mérite à coup sûr le déplacement. Elle réjouit au second plan toute la distribution.

Jean-Claude Pascal pourtant tient le coup avec élégance. C'est le seul.

Quelques éclairages et cadrages expressionnistes (les plans d'ouvertures sont insupportables par les éclairages laborieux), une caméra un peu paresseuse et sans grande imagination malgré un décor excitant (le désert), un découpage à la manière d'antan, le cinéma de Siodmak a les cheveux blancs. Du moins n'est-il pas chauve complètement.

Dans ce carrefour des solitudes qu'est "Le Grand jeu" à la base (auquel d'ailleurs "Le Grand jeu" de Siodmak se réfère honnêtement dans le générique) on ne sent pas trop la solitude. Une seule scène nous y invite. Une contre-plongée sur Arletty et sur Pe-

ter van Eyk (un ami légionnaire de Pierre, Jean-Claude Pascal) jouant de l'accordéon, c'est peu.

De toutes façons il nous restera de ce film le souvenir d'une Arletty admirable. A bien y réfléchir, ce n'est déjà pas mal pour un film. J'en connais tellement d'autres qui n'ont même pas l'excuse d'une comédienne.

Troisième film de la "Semaine": "Et Dieu... créa la femme" de Valim. Ce film, assez vieux, était précédé d'une réputation qui a fait courir la foule des grands jours au Saint-Denis. Et avec justice. Plus de six ans n'ont pas effacé, en effet, le parfum certain qui se dégage de ce film. Un scénario qui n'est qu'un prétexte mais habile, un travail technique insolent et désinvolte, le sens du "choc", tout est encore là. Je suis un trop vieux singe pour m'y laisser

prendre personnellement mais les réactions de la salle m'ont prouvé abondamment le savoir faire de Valim.

Je suis de ceux, d'ailleurs, qui croient que "Et Dieu... créa la femme" est le meilleur film de Valim. Il ne fait aucun doute en tout cas, que certaines séquences sont de l'excellent cinéma. La première (Bardot nue derrière un drap)

capité. Alors, pourquoi l'en blâmer?

Le meilleur film de Valim se trouve à être également le meilleur film de Bardot. Depuis que François Mauriac a parlé de cette comédienne, on ne peut désormais que se faire à son sujet. Qu'on m'excuse de la trouver quand même très belle. Et pas si piètre actrice que cela. Curd Jurgens lui donne la réplique en comédien solide qu'il sait parfois être. Quand il oublie qu'il est Allemand, Marquand et Trintignant font deux excellentes compositions.

Il n'est pas impossible que ce film direct, sans mystère mais honnête et généreux soit le meilleur film de la semaine du Saint-Denis. Parallèlement aux metteurs en scène "nouvelle vague" Vadim a su se trouver un style personnel qui en fait un des réalisateurs les plus intéressants du jeune cinéma français. Le peu des rides qu'a son premier film le prouve abondamment.

La critique de Jean BASILE

au-delà de sa charge un peu trop voulue d'érotisme, ne manque pas de beauté et d'imagination. La longue danse de la fin également. Evidemment on ne peut nier que Vadim s'est très largement inspiré du cinéma américain. Il lui manquait alors la virtuosité mais il en avait déjà l'effi-

"Les Travellers" à Moscou

MOSCOU — Un quartet de chanteurs de folklore originaires de Toronto, les Travellers, a donné hier soir le 19ème et dernier récital de sa tournée soviétique marquée d'un plein succès.

Pour la première fois hier, les chanteurs se sont produits devant un auditoire de langue anglaise, en l'occurrence des fonctionnaires de l'ambassade canadienne et leurs amis. Au cours des précédentes représentations qui les ont menés dans six villes soviétiques, ils ont chanté uniquement devant des Russes.

Un membre de la troupe, Sid Dolgay, a confié aux journalistes que l'accueil que leur a réservé le public soviétique a été "fantastique".

Sid Dolgay a aussi raconté comment il avait eu la curiosité de téléphoner à son homonyme dont il a trouvé le numéro dans l'annuaire, à Riga, capitale de l'ancienne Lettonie d'où son père est originaire.

Le jour même il s'est trouvé à la tête de 25 parents, oncles, tantes et petits-cousins qui lui ont organisé un banquet très joyeux.

"SITUATIONS" et les élections

La revue "Situations" vient de publier sa livraison de juillet laquelle est consacrée essentiellement aux élections fédérales. Au sommaire, nous trou-

Le Conseil des arts ne patronnera plus le "Train des arts"

OTTAWA — Le Conseil des Arts du Canada ne patronnera plus de visites d'étudiants au Festival de Stratford à moins de trouver de l'aide financière à cette fin. C'est ce qu'a annoncé aujourd'hui M. Peter Dwyer, conseiller artistique du Conseil des Arts, devant les 135 étudiants d'écoles secondaires, venus de toutes les régions du pays, qui visitent actuellement le Festival de Shakespeare grâce au "Train du Conseil des Arts" pour l'année 1962.

"A cause des besoins croissants auxquels le Conseil doit consacrer ses ressources, il nous est impossible de continuer seuls à financer ce programme," a déclaré M. Dwyer. "Si important soit-il d'initier nos jeunes à notre meilleure

vons les noms de Patrick Straram (Juin 1962), Pierre Vadeboncoeur (Les élections n'ont pas eu lieu), Robert Clé (Le Crédit social s'en vient), Jacques Ferron (Le Triomphe de Mister Thompson), Michel van Schendel (L'espèce de conscience qu'il fallait), Pierre Vadeboncoeur (Le Crédit social après le crétinisme social). On trouve également une série de travaux d'élevés présentée par Jacques Ferron sous le titre "J'aime la langue anglaise". Enfin une étude à quatre sur "L'année dernière à Marienbad" par Jean Billard, Dyrne Mouso, Michel van Schendel et Patrick Straram.

production théâtrale, le Conseil ne dispose que de fonds limités — p o u r l'encouragement des arts. Il estime aujourd'hui que dans le domaine du théâtre, les besoins des troupes professionnelles doivent avoir la priorité.

M. Dwyer a ajouté que le Conseil espère qu'une fondation ou une entreprise commerciale qui s'intéresse à la jeunesse prendra la relève et se chargera de patronner le train. Le Conseil a déjà fait quelques démarches à ce sujet, a-t-il déclaré, mais jusqu'ici elles n'ont abouti à rien de concret.

L'institution du Train du Conseil des Arts remonte à l'année 1959. Depuis lors, le Conseil a dépensé \$100,000 pour permettre à des centaines d'étudiants originaires d'endroits aussi éloignés que Whitehorse et Saint-Jean d'assister aux spectacles du Festival de Stratford. Ils ont eu en même temps l'occasion de discuter toutes sortes de sujets, depuis l'œuvre de Shakespeare jusqu'à l'histoire du Canada. Le jeune Ronald Fisher, de Marshall (Saskatchewan), a résumé en ces termes, l'an dernier, les sentiments d'un grand nombre d'étudiants qui ont voyagé à bord du Train du Conseil des Arts: "Ce voyage, a-t-il écrit dans une lettre au Conseil, m'a fait connaître le théâtre sous un jour nouveau. Il a élargi mes connaissances sur le Canada à un degré que je n'aurais jamais cru possible."

HORAIRE

THÉÂTRE

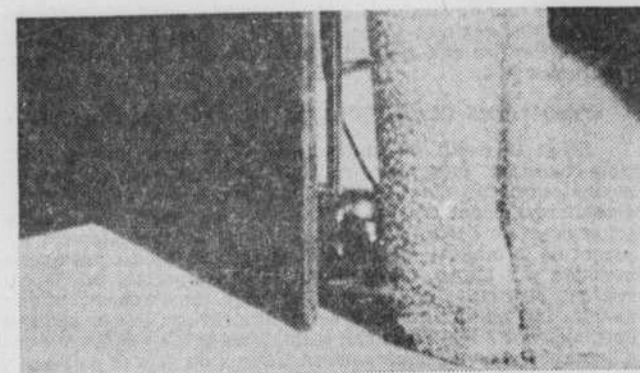
ESTEREL — Ste-Marguerite (L'Eglogue) — 8 h.45.
LA POUQUIÈRE — "Thunder Carval" — Comédie musicale en anglais, 8 h.40; relâche dimanche.
L'ELYSEE — Foire aux films, THÉÂTRE DES PRAXIÈRES — (Jollette) "Le Petit Bonheur" — Tous les soirs 8 h. Relâche le ven.

CINÉMA

ALOUETTE — "West Side Story" — 8 h.30; mats: mer., sam. et dim., à 2 heures; dim., à 5 heures.
AYVILLE — "A Taste of Honey" — 1.00 - 2.10 - 5.20 - 7.25 - 9.30.
BIJOU — "Les enfants de la violence" — 12.10 - 5.02 - 9.34 — "OSS n'est pas mort" — 1.40 - 6.32 — "La tour prends garde" — 2.38 - 8.30.
CANADIEN — "L'Ombre de l'étoile rouge" — 1.35 - 4.25 - 7.10 - 10.00 — "Ecoute ma chanson" — 12.10 - 3.00 - 5.50 - 8.35.
CAPITOL — "Lonely ave the Brava" — 10.20, 12.35, 2.55, 5.05, 7.20, 9.40.
COMEDIE CANADIENNE — Ce soir à 8 h. 30 "Richard II" (première).
DORVAL — (Salle Dorée) "Lad A Dog" te "Adventures of the Road Runner" tous les jours, à 2h.15 p.m.; Stage Show (Jose Molina & Co.) tous les soirs, à 8h.30, samedi seulement, à 7h. et 9h.30 p.m. (Red Room) "Only Two Can Play" 8h.40 et 9h. p.m., samedi, dimanche et mercredi, à 2h.15, 6h.40 et 9h. p.m.
FRANCAIS — "La Menace" — 2.50 - 6.15 - 9.45 p.m. — "A Corps perdu" — 1.20 - 4.45 - 8.15 p.m.
IMPERIAL — "Holiday in Spain" en anglais, à 2h. p.m. — Soirée: du lun. au sam., à 8h.30 p.m. — Dimanches à 7h.30 p.m.
KENT — "And God Created Woman" — 1.00 - 3.00 - 5.05 - 7.10 - 9.15 p.m.
LAVAL — "Une jeune fille... un seul amour" — 12.50 - 2.55 - 5.00 - 7.15 - 9.30 p.m.
LOUIS — "Boy's Night Out" — 10.15 - 12.30 - 2.45 - 5.00 - 7.15 - 9.30.
MONKLAND — "Children's Hours" à 2h.25, 6h. et 9h.45 p.m.; "Jessica" à 12h.35, 4h.10 et 7h.35 p.m.
ORPHEUM — "Two Women" — 10.10 - 2.00 - 5.50 - 8.00 — "The Mark" — 11.45 - 3.35 - 7.25.
OUTREMONT — "And God Created Woman" — 2.00 - 8.30 p.m.
PALACE — "That touch of Mink" — 10.45, 12.55, 3.00, 1.10, 7.25, 9.35.
PAPINEAU — "Adieu aux armes" — 1.05 - 5.00 - 8.00 p.m. — "Les dessous d'une millionnaire" — 3.25 - 7.25 p.m.
PLAZA — "L'Ombre de l'étoile rouge" — 1.35 - 4.25 - 7.10 - 10.00 — "Ecoute ma chanson" — 12.10 - 3.00 - 5.50 - 8.35.
PRINCESS — "Premature Burial" — 10.05, 1.00, 4.00, 6.55, 10.00 — "Romantic Treasure" — 10.00 - 11.25 - 2.20 - 5.20 - 8.20.
RIVOLI — "La Menace" — 1.30 - 4.55 - 8.20 p.m. — "A Corps perdu" — 3.00 - 6.25 - 9.45 p.m.
SAINT-DENIS — "Les yeux sans visage" — 12.20 - 2.20 - 4.20 - 6.20 - 8.20.
SEVILLE — "The Devil's Eye" — "The Lost Continent" — lun., mar., jeu., ven., à 8.15 — mer., sam., 2.00 - 8.15 — dim., 2.00 - 7.45.
SNOWDON — "Diabolique" — lun., mar., jeu. et ven., à 8h.30 p.m., sam. et mer., à 2h. et 8h.30, dim., à 2h., 5h. et 8h.30 p.m.



Marilyn Monroe, une déesse moderne, vivante malgré tout



Alors que Brigitte Bardot montre ses charmes au St-Denis, j'apprends qu'une autre charmeuse d'hommes vient de mourir à Hollywood : Marilyn Monroe.

Elle était belle comme jamais, sa gloire était intacte... Mais peut-être n'était-elle pas heureuse.

"La mort frappe souvent les plus beaux des enfants des hommes" disait un auteur pessimiste. Plutôt que de m'attendrir sur cet aphorisme contestable, je préfère garder de Marilyn le souvenir d'un corps, d'une voix, d'un regard pleins d'esprit.

L'esprit! Telle était l'essence même de son talent qui ne se résumait pas aux lignes d'une architecture corporelle que mille photographies ont immortalisée sans en épuiser les mystères.

Elle était de la grande lignée des Mae West, des Dietrich, des Garbo. Comme ces dernières, elle était le reflet de son siècle.

Elle était entrée dans la légende avant sa mort pour avoir incarné peut-être plus qu'une autre le plaisir de vivre.

Mais, au cinéma, vie et mort se conjuguent souvent dans la même image.

Marilyn Monroe morte, n'a jamais été, plus qu'aujourd'hui, vivante.

J. B.



UBU-ROI, d'Alfred Jarry, que présente l'Eglogue à l'Estérel, est une pièce guignolesque, prophétique et vengeresse des temps modernes. Coups de théâtre, facéties s'y succèdent à un rythme accéléré. Comédiens et marionnettes font feu de tout bois pour la plus grande joie des spectateurs. La distribution est nombreuse. Sur notre photographie, on reconnaît Denise Morel dans le rôle de la mère Ubu.

SAINT-DENIS
LA GRANDE SEMAINE DU FILM FRANÇAIS
Les meilleurs films de la Production Française en versions intégrales. Films que vous n'avez jamais vus et que vous ne recevrez peut-être plus jamais.

aujourd'hui
PIERRE BRASSEUR - ALIDA VALLI
JULIETTE MAYNIEL - EDITH SCOB
dans un film de Georges Franju
Les Yeux sans Visage

demain
MARTINE CAROL - CHARLES BOYER - DORA DOLL
dans un film de Christian Noy
NANA

après-demain
YVES MASSARD - JACQUELINE NUET - CLAUDIO GORA
dans un film de Lucio Avogadro
LES HOMMES VEULENT VIVRE

le 7 août
BRIGITTE BARDOT - DANIEL GELIN - NADINE TALLIER
dans un film de Marc Allégret
EN EFFEUILANT LA MARGUERITE
Représentations continues tous les jours
DE MIDI À MINUIT
Les laissez-passer ne sont pas valables
TOUTES LES VEDETTES VOYAGENT TOUJOURS PAR AIR-FRANCE

A L'ELYSEE
salle alain resnais
6 et 7 août
Le 7e Sceau
en suédois, sous-titres anglais
salle eisenstein
Les Snobs
de J. P. Mocky
en français
VI. 2-6053

UNE BOULEVERSAUTE HISTOIRE D'AMOUR!
UNE JEUNE FILLE... UN SEUL AMOUR!
en COULEURS éblouissantes!
ROMY SCHNEIDER
KURD JURGENS
Dernier programme complet tous les soirs, à 9 heures
LAVAL

★ Metro-Goldwyn-Mayer et CINERAMA présentent une production de GEORGE PAL ★
LAURENCE HARVEY - CLAIRE BLOOM - KARL BOEHM
WALTER SLEZAK - OSCAR HOMOLKA - BARBARA EDEN
YVETTE MIMIEUX - RUSS TAMBLYN - JIM BACKUS
BEULAH BONDI - TERRY THOMAS - BUDDY HACKETT
Le merveilleux conte de fées

Pour la première fois
CINERAMA
raconte une histoire!
THE WONDERFUL WORLD OF THE BROTHERS GRIMM
Technicolor
BILLETTS EN VENTE MAINTENANT AUX GUICHETS DU THÉÂTRE
Ouverture de 10h. à 9h. 30.
Dimanche de midi à 8h. p.m.
PREMIÈRE MONDIALE 8 AOUT À 8h.30 p.m.
AIR CLIMATISÉ
IMPERIAL
1430, West, Westside - Informations: AV. 8-7102
COMMANDEZ PAR LA POSTE!
Pas de réservations par téléphone.

Concert sous les Étoiles
DOMINION
au Chalet de la Montagne

MARDI SOIR LE 7 AOUT
"SOIRÉE À L'OPÉRA"
Chef d'orchestre invité: Richard Korn

Soliste: CLAIRE GAGNIER

OUVERTURE "BENVENUTO CELLINI" Berlioz
"MI CHIAMANO MIMI" (LA BOHEME) Puccini
"UN BEL DI VEDREMO" (MADAME BUTTERFLY) Puccini

Soliste: CLAIRE GAGNIER, Soprano
PANTOMIME (DE HANSEL ET GRETEL) Humperdink

EXTRACTE
SUITE DE CARMEN Bizet
"JE DIS QUE RIEN NE M'ÉPOUVANTE" (L'air de Michaela) (de Carmen) Bizet
"O MIO BABBINO CARO" (de Gianni Schicchi) Puccini

Soliste: CLAIRE GAGNIER, Soprano
SUITE DE L'ACTE 3 - DIE MEISTERSINGER Wagner

PROGRAMME POUR LA SEMAINE PROCHAINE - MARDI LE 14 AOUT
Chef d'orchestre: ALEXANDER BROTT
Soliste: PETER SERKIN, Pianiste

BILLETTS RÉSERVÉS \$2.00 - En vente chez:
Willis & Co. Ltd., 1450 Sainte-Catherine O., 6990 rue Saint-Hubert
Ed. Archambault Inc., 500 Sainte-Catherine E., 2140 rue de la Montagne
Et la plupart des magasins Dominion
Admission générale \$1.25 - Place debout 75¢
* EN CAS DE PLUIE, LES BILLETTS RÉSERVÉS SERONT ACCEPTÉS À L'INTÉRIEUR DU CHALET

LA TÊTE À L'OMBRE
LES MEILLEURES CHANSONNETTES PRÉSENTÉES PAR GÉRALDE LACHANCE À L'HEURE DE LA SIESTE

DU LUNDI AU VENDREDI À 1h.25
CBF/690 - RADIO-CANADA

RENDEZ-VOUS PARISIENS

Au Louvre: dix siècles de joaillerie

On a presque envie d'adapter aux circonstances, la fameuse apostrophe de Napoléon en Egypte: "Du haut de ces Pyramides 40 siècles vous contemplent"... Du fond de ces vitrines, dix siècles de joaillerie.

Mais non. Au contraire, ce sont eux, ces fabuleux bijoux que l'on regarde, et de quels yeux. Littéralement, la foule s'écroule dans la Galerie Apollon au Louvre, où sont exposées ces merveilles.

Les visiteurs, quels qu'ils soient, recherchent-ils dans ces pierres éblouissantes et glacées? Beaucoup de femmes viennent y rêver. On le devine à leurs allures songeuses ou avides, à leurs propos, pétris d'admiration et de convoitise. Les hommes sont plus détachés, pourtant, certains suivent avec sérieux, dans un catalogue, l'énumération de ces fastueux trésors. Pour y retrouver quoi? Le fil de l'histoire, le visage de quelque roi, de quelque souveraine, disparus du monde des vivants, et immortalisés par ce diadème, par cette tiare, par ce collier.

Car tout ceci appartient à l'histoire: à la grande, qu'il illustrent personnages et événements, à la petite, aussi, chaque pierre célèbre — heureusement, c'est ce qui leur accorde la vie — ayant son propre destin, mouvement, mystère, ou tragique, son propre cortège de sang, de larmes, de vanité, sans compter les vicissitudes (de stempes): le pillage du Garde-meuble en 1792, la vente publique du Trésor, en 1807.

Quelques pierres...

Jamais vitrine, d'ailleurs, d'être transformée en forteresse transparente, impénétrable aux balles et aux tentatives coupables, jamais vitrine ne vit se pencher plus de têtes, se contorsionner tant de cous. Elle s'intitule modestement: quelques pierres de la Couronne de France...

Elles sont dix: rubis cote de Bretagne qui appartient pour finir à François Ier, émeraude carée de Napoléon III, diamant ovale de l'impératrice Eugénie, Diamant de 18 carats acheté par Napoléon Ier en 1810...

A partir du très fameux Sancy, l'histoire se complique de légende. Charles le Téméraire le couvrait en son Trésor, lequel comportait aussi bien des canons que des gemmes. Ses aventures défient le récit. Combien connaît-il de destins, ornera-t-il de diadèmes, de colliers, durant cinq siècles, avant d'échouer sur ce coussin de velours?

Le Diamant Bleu, dit Hope, ne lui échappa pas. Peut-être le Grand Mogol le détenait-il, à l'origine, après quoi, il brilla sous tous les ciels, chargé, dit-on, de malédictions, pour, en fin de compte, connaître une sage retraite dans un musée New-Yorkais.

Voici le Régent, 136 carats, qui — ainsi l'exige le conte de fées — fut arraché à la jambe blessée d'un esclave de Madras par Thomas Pitt, frère du ministre, avant d'être vendu à Philippe d'Orléans, Régent, qui lui donna son nom. Il ne s'arrêta pas là, éternela sur la couronne du Sacre de Louis XV, au cou de Marie-Louise, on le retrouve chez Napoléon, Charles X, l'impératrice Eugénie.

Après ces joyaux illustres, on jette quand même un regard au Diamant Jonquille, au Diamant Henrietta, au Grand Saphir de Louis XIV trouvé au Bengale, et promis par le mystérieux destin des pierres à la Couronne de France. Et l'on passe. A la recherche de quelque chose. Mais quoi?

Emouvantes merveilles

Car, avouons-le, à ces précieux cailloux, il manque ce qu'on ne sait qu'un peu: ces pierres parfaites ont besoin du secours de l'imagination pour se mettre à vivre.

Les diadèmes, les étoiles de brillants, les pendeloques, ces

énormes nœuds d'émeraudes, ces pavés de gemmes qui s'intitulent montres ou bracelets et auxquels s'associent des noms de rois: Christian de Danemark; d'Impératrices: Joséphine, Marie-Louise, Eugénie, tout cela a la perfection formelle de pièces montées. C'est éblouissant et c'est froid comme un iceberg.

De petits bijoux, un camée monté en bague, pour la Pompadour, le rubis rose de la Du Barry, certain collier d'opales, chacune sortie de brillants, gardent un pouvoir d'émotion surprenant. Rien de pareil dans ces parures somptueuses, où l'or, les perles, les pierres précieuses se mêlent en incrustations savantes et compactes.

Cette émotion au vrai, elle éclate dans les pièces maîtresses d'orfèvrerie du moyen âge. Quel sens de la composition, quel savoir-faire, quel goût enfin! Une délicatesse qui vous va à l'âme.

Nous avons ici, sous les yeux, quelques exemples — pas assez — de ce que donna la grande époque de l'orfèvrerie. Après elle, il y eut certes des réussites éclatantes.

Nous en avons la preuve dans la couronne de saint Louis, au 13^e siècle, dans cette couronne de Bohême, du début du 15^e siècle, ces branches d'or toutes fleuries de pierres et de perles. Plus tard encore, le reliquaire de la Sainte-Epine, ou la coupe Saint-Michel, d'or incrusté de perles, témoignent de l'invention et du style. Mais malgré le faste, ou plutôt à cause de lui, on se prend à regretter le 8^e et le 9^e siècles, avec leur pureté, leur rigueur, cette simplicité qui nous enchante — comme s'ils voulaient à l'avance s'excuser de l'ostentation qui suivra.

Tels sont, parmi ces chefs-d'œuvre, la patène de Saint-Denis, le psautier de Charles le Chauve, cet ivoire exquisément ciselé et rehaussé, avec quelle sobriété, de gemmes minuscules. Éléments que l'on retrouve dans les Évangélistes du siècle suivant.

Bientôt, ce sera la fin du style gothique, l'achèvement vers la Renaissance, avec sa tendance au délire ornemental, délire qui s'alourdit encore beaucoup plus tard, pendant l'Empire, au point de rendre presque insupportables, par exemple la parure d'émeraudes de l'impératrice Marie-Louise, la couronne d'Eugénie hérissée d'aigles, de dômes et de croix, et cet incroyable éventail de plumes d'autruches, en aurole autour d'une robe de perles, de rubis et d'émeraudes.

La joaillerie de notre temps. Les joailliers d'aujourd'hui ont, c'est justice, une place de choix dans ces dix siècles de merveilles.

En effet, grâce à une technique de plus en plus raffinée, à un génie inventif toujours en éveil, au goût de la perfection et au goût tout court, le bijou le plus coûteux, le plus somptueux, dépourvu tout volume agressif. La souplesse des pièces qui s'articulent accorde aux colliers, aux bracelets, avec ou sans montres, cette vie qui leur manquait, une espèce de frémissement. L'ingéniosité des motifs y ajoute un charme indispensable.

Pour avoir, de nos jours, un bijou lourd, de mauvais goût, voyant, il faut vraiment le commander sur mesure. Mais qui se risquerait à un tel travail? Et qui se risquerait d'ailleurs à arborer des parures semblables à des carrosseries? Notre époque, qui ne mérite pas que des éloges, a trouvé le moyen de rendre, aux pierres précieuses leur caractère féérique.

Pages de France



Rose ardent et marine — Petit-ensemble de tweed bleu marine avec jaquette bordée d'un soutache rose très vif, du même ton que la blouse à cravate. Modèle Davidow, de New-York pour les beaux jours d'été.

(Photo NEW-YORK GLOBE)

Prochaines retraites fermées à Montréal

Chez les sœurs Franciscaines

Chez les religieuses Franciscaines Missionnaires de Marie, 80, rue Laurier, il y aura des retraites aux dates suivantes: du 31 août au 3 septembre, pour dames et demoiselles, prêchée par M. l'abbé Solty; du 14 au 16 septembre, pour dames, par le Père Martineau, c.s.v.; du 21 septembre au 23, pour jeunes filles, pré-

chée par le Père Lamarche, S.J.; du 28 au 30 septembre pour célibataires, par le Père Philippe Trepanier, c.s.c.

Chez les sœurs missionnaires de l'Immaculée

Du 10 au 15 août une retraite de piété, de 5 jours, sera prêchée chez les sœurs Missionnaires de l'Immaculée Conception, à Outremont, par le Père Albert Gauthier, S.J. On est prié de s'inscrire d'avance au numéro: 272-3592.

HORAIRES DE LA TÉLÉVISION

LUNDI	4 AOUT	5 AOUT	6 AOUT
12.30 Musique	12.30 Musique	12.30 Musique	12.30 Musique
1.30 Long Mètre	1.30 Long Mètre	1.30 Long Mètre	1.30 Long Mètre
2.30 Long Mètre	2.30 Long Mètre	2.30 Long Mètre	2.30 Long Mètre
3.15 Long Mètre	3.15 Long Mètre	3.15 Long Mètre	3.15 Long Mètre
4.15 Long Mètre	4.15 Long Mètre	4.15 Long Mètre	4.15 Long Mètre
5.00 Long Mètre	5.00 Long Mètre	5.00 Long Mètre	5.00 Long Mètre
6.00 Long Mètre	6.00 Long Mètre	6.00 Long Mètre	6.00 Long Mètre
7.00 Long Mètre	7.00 Long Mètre	7.00 Long Mètre	7.00 Long Mètre
8.00 Long Mètre	8.00 Long Mètre	8.00 Long Mètre	8.00 Long Mètre
9.00 Long Mètre	9.00 Long Mètre	9.00 Long Mètre	9.00 Long Mètre
10.00 Long Mètre	10.00 Long Mètre	10.00 Long Mètre	10.00 Long Mètre
11.00 Long Mètre	11.00 Long Mètre	11.00 Long Mètre	11.00 Long Mètre
12.00 Long Mètre	12.00 Long Mètre	12.00 Long Mètre	12.00 Long Mètre

L'Oeuvre Pontificale

de La Propagation de la Foi

175 est, rue Sherbrooke

MONTREAL

VI. 5-1342

Directeur diocésain

Hormidas Boudreau,

P.S.S.

Pages de France

Pages de France

Pages de France

Pages de France

Pages de France

Pages de France

Pages de France

Pages de France

Pages de France

Pages de France

Pages de France

Pages de France

Pages de France

Pages de France

Pages de France

Pages de France

Pages de France

Pages de France

Pages de France

Pages de France

Pages de France

Pages de France

Pages de France

Pages de France

Pages de France

Pages de France

Pages de France

Pages de France

Pages de France

TORTURE de la

DÉMANGEAISON

enrayée comme par magie

Une étonnante nouvelle formule scientifique appelée LANAGANE apporte un soulagement bienfaisant des tortures de la démangeaison: rougeurs, eczéma, éruptions, des éruptions de l'eczéma. Cette crème médicamenteuse à effet rapide et qui ne tache pas tue les bactéries nocives, tout en soulageant les tissus de la peau enflammés, irrités, au vit. Met fin à la démangeaison. Ne s'applique pas une minute de plus. Procurez-vous LANAGANE aujourd'hui. Toute pharmacie.

LANAGANE

LANAGANE

LANAGANE

LANAGANE

LANAGANE

LANAGANE

LANAGANE

LANAGANE

LANAGANE

LANAGANE

LANAGANE

LANAGANE

LANAGANE

LANAGANE

LANAGANE

LANAGANE

LANAGANE

LANAGANE

LANAGANE

LANAGANE

LANAGANE

LANAGANE

LANAGANE

LANAGANE

LANAGANE

LANAGANE

LANAGANE

LANAGANE

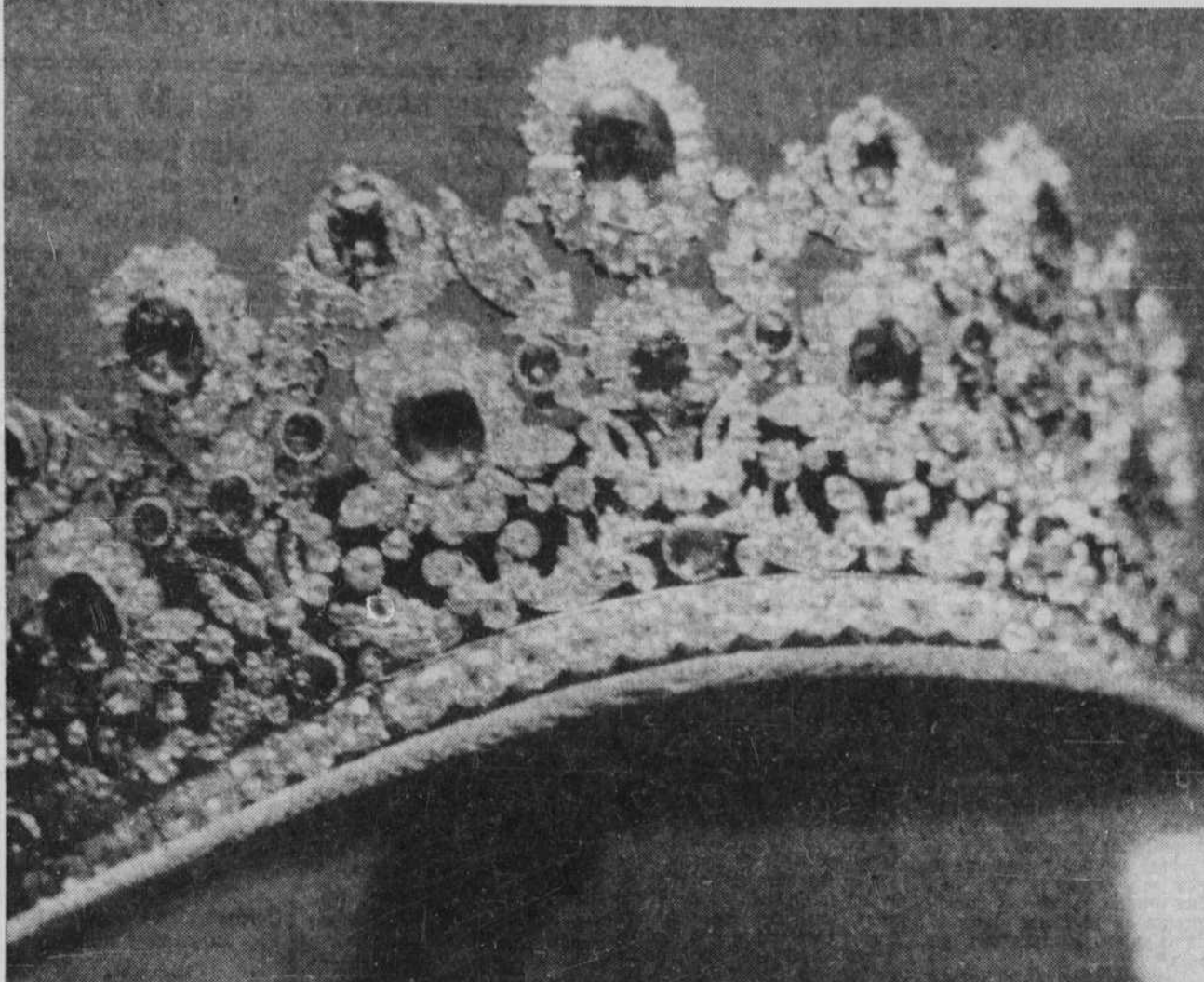
LANAGANE

LANAGANE

LANAGANE

LANAGANE

LANAGANE



Au Musée du Louvre, les visiteurs peuvent maintenant se délecter la vue devant une exposition des diamants de la couronne dédiée à la gloire de la joaillerie française, et comprenant tous les trésors des rois de France. Cette photo représente le diadème de rubis de la duchesse d'Angoulême (1816), oeuvre de Menière, joaillier de Louis XVI; il comprend 63 rubis, 1514 brillants, et 240 roses.

Grapho-analyse

VIOLETTE ECLOSE —

Vous êtes attirée dans la vie par la réalité, que ce soit les êtres ou les choses, et vos préoccupations sont surtout d'ordre matériel.

Vous êtes timide. Vous aimeriez dépenser sans trop compter: cela serait pour vous un moyen de vous mettre en valeur et d'acquiescer du prestige aux yeux des autres.

Vous avez de la volonté et savez vous imposer des disciplines que vous suivez fermement.

Vous avez le sens du devoir, vous êtes consciencieuse. Mais il vous arrive de vous emballer pour quelque chose de nouveau, puis, l'attrait de la nouveauté ayant disparu, vous vous en désintéressez un peu. De même, vous vous lancez avec ardeur au travail, et ensuite le rythme de votre activité diminue.

Vous avez tendance à vous laisser emporter par vos émotions. Vous ramenez souvent les choses à vous en les compliquant. Vous vous embarrassez de détails secondaires que votre imagination grossit.

Vous êtes tournée vers l'avenir avec enthousiasme, et dans l'attente de ce qu'il peut vous apporter. Vous cherchez aussi à comprendre les autres; vos sentiments vous portent à vous y intéresser, et votre esprit avide de réalités s'enrichit d'avis, d'opinions, qui ne sont pas les vôtres.

NOELLE AUDET

Petites annonces du "Devoir"

ARCHITECTE DEMANDÉ

Architecte demandé. Ecrire âge, expérience et salaire au gerant, 515 est, rue Sherbrooke, Montréal. 8-8-62

ARGENT DEMANDÉ

PETITS PRETS, \$1,000, \$1,500, \$2,000, demandés en première hypothèque 100% garantie. Intérêt intéressant. Landlord Acceptance Corp., UN, 1-5438. 25-8-62

BUNGALOW À REPENTIGNY

GRAND 5 PIÈCES FERMEES, fenêtrage panoramique, cave semi-liné, clôture, haie, patio. Mensualité: \$82 tout inclus. Cause commerciale. Tél. 581-4334. J.N.O.

BUREAUX À LOUER

ATTENTION MEDECINS

Sherbrooke, coin St-Christophe, bureaux modernes. Bien éclairés. Service conciergerie et entretien. Stationnement. Occupation 1^{er} octobre. Ernest Pitt & Son Inc., H.U. 1-2191, ou Serge J.N.O. 8-8-62

CHALET À VENDRE

Magnifique chalet d'été situé au lac Alouette, près St-Jérôme, grand vivier, cuisine, veranda et 3 chambres, grand terrain. Eau courante, poils artisien. Prix raisonnable. S'adresser à Jean-Paul Beauchamp, à Montréal, tél.: MU. 1-0457, ou à St-Jérôme, GR. 8-3471. J.N.O.

CHAMBRE ET PENSION

Lincoln près Atwater, belle chambre, radio, télévision, stationnement service bonne, excellent repas. WE. 7-8300 ou FE. 4-5416. 13-8-62

COTTAGE À VENDRE

Outremont cottage neuf, très approprié pour professionnels, 10 pièces, \$42,000. Pour renseignements et rendez-vous, RE. 1-0501 de 9h. à 7h. p.m. 4-9-62

FEMMES DEMANDÉES

\$300. PAR MOIS

STENOGRAPHE, bilingue, expérimentée et compétente, demandée au CANADIAN NATIONAL. Devra prendre de la dictée en français et en anglais et posséder une bonne connaissance grammaticale des deux langues. Poste intéressant. Travail permanent.

Les candidates sont priées de se présenter au bureau d'emploi, 2^e étage, 935 ouest, rue LaSalle, entre 9 heures a.m. et 4 heures p.m. du lundi au vendredi. 7-8-62

INFORMATIONS - RÉSERVATIONS

Commis bilingues, expérimentés dans le travail de bureau et intéressés à faire affaires avec le public, demandés au Canadian National.

Semaine de 40 heures. Travail d'équipe, heures de travail et jours de congé variés.

Salaire minimum \$239.27 par mois. Veuillez vous présenter en personne au bureau d'emploi, 2^e étage, 935 ouest rue LaSalle, entre 9 h. du matin et 4 h. de l'après-midi, du lundi au vendredi. 7-8-62

PROFESSEUR DE FRANÇAIS DEMANDÉ

On demande à temps partiel, professeur de français expérimenté, bonne diction. VI. 4-7071 11-8-62

HOMMES DEMANDÉS

INFORMATIONS - RÉSERVATIONS

Commis bilingues, expérimentés dans le travail de bureau et intéressés à faire affaires avec le public, demandés au Canadian National.

Semaine de 40 heures. Travail d'équipe, heures de travail et jours de congé variés.

Salaire minimum \$239.27 par mois. Veuillez vous présenter en personne au bureau d'emploi, 2^e étage, 935 ouest, rue LaSalle, entre 9 h. du matin et 4 h. de l'après-midi, du lundi au vendredi. 7-8-62

OFFRE D'EMPLOI PERMANENT

ETES-VOUS CET HOMME? Se trouve-t-il dans l'île Jésus ou les comités du nord un homme jeune ou d'âge moyen désirant améliorer sa situation? Qualités: travailleur, bonne réputation, bonne instruction, anglais non requis, si vous êtes cet homme ou si vous le connaissez, écrivez à: Case 346, "Le Devoir." 7-8-62

SPLIT-LEVEL À VENDRE

TERRASSE MAISONNEUSE — Magnifique terrain, 60' x 117', entièrement paysagé, 5 pièces, garage double, prix: \$37,500 comptant, \$10,000, balance 5 ans, CL. 4-6026. 20-8-62

SECRÉTAIRE DEMANDÉE

Secrétaire steno-dactylo bilingue, expérience, connaissance parfaite du français. Travail dans un milieu étudiant. CR. 3-1509. M. Lamoureux. 7-8-62

TAILLEUR

Faites transformer votre habit à devant croisé en un joli complet à devant simple, dans le dernier style.

SPECIALITÉ — Habits et costumes réajustés

DROLET TAILLEUR

351 est, rue GUYOT. — DU. 8-2532 J.N.O.

TRANSPORT CAMIONNAGE

ROUSSILLE Transport. Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs. RA. 5-2421 J.N.O.

TARIF

Annonces classées

434 Notre-Dame est

"LE DEVOIR" — VI. 4-3361

(Commandes prises jusqu'à 3 h. la veille de la publication).

ANNONCES ORDINAIRES — Tarif minimum de \$1.00 pour 5 lignes (25 mots).

Compter 5 mots à la ligne. Une partie de ligne compte pour une ligne entière. Les abréviations initiales comptent pour un mot; les mots composés pour autant de mots; chaque nombre pour un mot. Pour les réponses devant être expédiées par la poste, ajoutez 25 cents.

SAISONNIÈRES — Une ligne en caractère gothique 12 points (29 lettres ou espaces) équivaut à deux lignes.

SAISONNIÈRES, services, service anniversaire, grande-messe, remerciements pour condoléances, etc.: 3 cents le mot; minimum: \$1.00.

Les mots croisés du "DEVOIR"

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

3 compagnies papetières du Québec dépenseront \$2,500,000 en recherches

potins financiers

Les Bourses de Londres, New-York, Paris, Montréal et Toronto étaient fermées comme de coutume samedi, de même que les marchés de blé de Chicago et de Winnipeg.

O. Nous en sommes rendus à voir certaine union réclamer la semaine de 32 heures au pays, en ce moment où il importe d'accroître la productivité par homme, par heure, afin de pouvoir rencontrer la concurrence étrangère. A moins que l'absence de plus de réalisme, en bien des milieux, nous ne voyions pas comment nos produits pourraient concurrencer les autres sur les marchés mondiaux.

O. Pour la 1ère fois depuis une couple de mois, on a noté ces jours-ci des investissements considérables de capitaux américains et anglais au Canada. Espérons que ce renouveau de confiance ira en augmentant. Cela dépendra, évidemment, de nos efforts pour assainir notre vie économique internationale.

O. Selon M. E. H. McAtter, de Graham & Co., "tout portait à croire que le relèvement actuel du marché persisterait, mais il ne faudrait pas s'attendre à ce que la moyenne des industriels de DJ revienne sous peu à son ancien sommet". Nous traverserions une période de relèvement d'une durée de 6 à 12 mois, mais il est difficile de dire dans une récente déclaration au FP.

O. Nous ferons ressortir demain les principaux extraits de la revue mensuelle de juillet de la Bourse de Montréal et Canadienne viennent de sortir en fin de semaine. Ce serait l'une des plus intéressantes à ce jour.

O. Les administrateurs de Rockwell Manufacturing Company of Pittsburgh, Pa., la compagnie parente de Rockwell Manufacturing Co. of Canada Ltd, tiendront leur assemblée régulière du conseil à Montréal aujourd'hui le 6 août. Il y aura à cette occasion visite de usine à 10h.30 à Ville LaSalle, puis réception à 1 heure à l'hôtel Skyline.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Les Bourses de Montréal et Canadienne sont bien desservies même par le beau sexe

Mlle Paula Downey, adjointe au président de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne, à titre de responsable de l'Association Canadienne des Clubs de Placement, a passé quelques jours la semaine dernière à Toronto où elle a rencontré le monde financier de la Ville Reine. Si nous avons un excellent ambassadeur dans la personne de M. Eric Kierans, comme l'ont démontré les succès de ses visites à l'étranger, nous n'hésitons pas à dire que la place locale possède, aussi, un officier des relations extérieures No 1 dans la personne de Mlle Paula Downey, si l'on en juge par les rapports élogieux à son sujet, publiés en fin de semaine dans The Telegram et autres journaux de Toronto. Bien que native de Toronto, Mlle Paula Downey demeure à Montréal depuis des années. Il y a 3 1/2 ans elle entra au service des Bourses de Montréal et Canadienne, à titre de secrétaire du vice-président de ces marchés. Lors de la nomination de M. Eric Kierans comme président des Bourses de Montréal et Canadienne, en 1960, elle devint sa secrétaire. Fort au courant des hommes et des choses, M. Kierans ne tarda pas à noter, dans la personne de sa secrétaire, qu'elle possédait toutes les qualités nécessaires pour rencontrer les gens et faire mieux connaître la place locale à l'extérieur. Il avait vu juste sur ce point, comme sur d'autres.

René-T. Leclerc Inc., L.G. Beaubien & Cie Ltée et la B de M ont obtenu l'émission de Chamblay

La ville de Chamblay, comté de Chamblay, a vendu ces jours-ci, à un syndicat composé de René T. Leclerc, Inc., L.G. Beaubien & Cie Ltée, et la Banque de Montréal, une émission de \$386,000, d'obligations à 6%, échéant en séries dix ans, au prix de 97.77, soit un coût moyen de 6.3433%. L'emprunt comporte un solde de \$248,000, à renouveler en 1972 pour un terme additionnel de dix ans. Datées du 1er août 1962, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er août 1963 au 1er août 1972 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. L'emprunt est contracté pour des travaux d'aqueduc, d'égouts, de drainage, de voirie, de pavage, et de trottoirs, l'aménagement d'un parc et l'acquisition de parties de lots. L'évaluation impossible de la ville, pour 1962, s'élève à \$9,040,360, y compris \$795,362, pour les compagnies. Le 31 décembre 1961, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par \$928,700.

The London and Lancashire Insurance Co célèbre son centenaire, en affichant des activités accrues

The London and Lancashire Insurance Co. Ltd, a été fondée en 1882. Elle célèbre donc cette année son 100ième anniversaire. Un tel anniversaire ne doit pas être passé sous silence et pour cause... cette institution ne fait-elle pas d'importantes affaires non seulement en Angleterre où elle a son siège social, mais, encore, en Australie, en Hollande, en Afrique du Sud, en Amérique du Sud et, enfin, aux E.U. et au Canada? Il ressort, en effet, de son dernier rapport annuel, couvrant l'exercice financier clos le 31 décembre 1961 que ces primes nettes pour l'assurance-incendie ont atteint 13,392,416 livres sterling vs 12,960,292 en 1960; que ses primes nettes d'assurance-accident se sont chiffrées par 20,039,085, à rapprocher de 19,286,970 livres sterling en 1960, que ses primes d'assurance maritime se sont totalisées à 4,977,111 livres sterling, comparativement à 4,912,312 en 1960 et, en fin, que ses primes d'assurance-vie ont été de 2,748,940, contre 2,566,228 livres sterling en 1960. A la suite de tels résultats et compte tenu des réclamations, le dernier exercice financier a clôturé avec un surplus de 195,315 livres sterling, au regard d'un déficit de 241,151 précédemment; ce qui sera d'autant bien vu que le solde du compte de profits et pertes porte figure, maintenant, à 4,848,425 livres sterling, contre 4,619,008 antérieurement. C'en est assez pour justifier la confiance accrue du public dans cette institution affichant un actif global de \$5,537,161 livres sterling, au regard de 79,695,024 à la fin de 1960.

Nous tenons, ici, à faire remarquer au public que The London and Lancashire Insurance Co. fait partie du groupe de la Royal Insurance Co. depuis février 1961 et que M. James Matson C.B.E. est le fondateur de pouvoir au Canada pour ces 2 groupes, tandis que M.D.B. Martin en est le gérant général. Incidemment les opérations dans la province de Québec sont sous la direction de M.J.W. Dooley, un des nôtres en dépit de son nom et, vu sa grande maîtrise des choses de l'assurance, rien d'étonnant que l'institution qu'il dirige si habilement fasse d'importantes affaires d'autant plus quelle est une des rares ciées d'assurance à publier son rapport annuel dans les 2 langues officielles du pays.

Marcel CLEMENT

Les prospecteurs d'Amos sont sur le qui-vive

Développements intéressants dans la région minière de Joutel-Poirier

Depuis quelques semaines, les prospecteurs de la région d'Amos sont sur le qui-vive et pour plusieurs bonnes raisons. Une reprise sensible de la part des compagnies d'exploration minière qui font de plus en plus à leur propre compte des travaux de prospection un peu partout dans l'immense territoire qui s'étend au nord d'Amos jusqu'à la Baie James, a éveillé l'attention des prospecteurs d'expérience. Cette reprise se fait sentir depuis la dévaluation du dollar l'an dernier, ce qui veut dire de plus hauts prix en dollars canadiens pour nos métaux précieux (or et argent) et communs (cuivre, nickel, zinc, fer) qui sont en grande partie exportés soit aux États-Unis ou à travers le monde, et les recherches minières de la part des plus grosses compagnies se sont encore accentuées d'avantage au début de l'été à la suite du nouveau rajustement du dollar canadien par rapport au dollar américain et les autres devises internationales.

O. Voyant tout ce va-et-vient des avions ici et là, et l'entrée des prospecteurs à plusieurs endroits dans des nouveaux territoires à peine exploités et où seulement des relevés sommaires de géologie ont été faits, les prospecteurs de la région d'Amos se sont à leur tour lancés dans la mêlée et ont rejoint ceux de Rouyn-Noranda, Val d'Or, du nord d'Ontario ou d'ailleurs qui dans certains cas les avaient déjà devancés. Il y a quatre régions principales qui retiennent actuellement l'attention et elles sont presque aussi éparpillées que les quatre points cardinaux. La principale évidemment est celle de Matagami, où non seulement d'importants gisements seront exploités et de nouvelles mines mises en production d'ici quelques mois, mais où aussi s'annoncent des découvertes nouvelles très intéressantes, en raison des travaux intensifs qui sont exécutés par diverses compagnies. Outre Matagami, Lake Mines, Orchan, New Hosco et la Garon Lake, où des dépôts de minerai ont déjà été repérés, des travaux d'exploration en surface sont exécutés par plusieurs compagnies dont entre autres, pour n'en nommer que quelques-unes, Dumagami Mines, Radiore, et Northern Quebec Explorers aux environs du prochain township de Matagami, de même que Noranda Mines, Rosario Mining & Exploration, Area Mines et nombre d'autres compagnies plus importantes, qui travaillent sur des terrains peut-être un peu plus éloignés du centre des activités de la région de Matagami, mais tout de même sur des terrains non moins prometteurs.

O. L'autre région s'étend sur l'immense territoire situé entre celle maintenant plus accessible de Matagami grâce à la nouvelle route, et jusqu'à la Baie James, ou même jusqu'à la Baie d'Hudson, plus précisément jusqu'au Golfe de Richmond. A ce dernier endroit de riches gisements en plomb et argent, en cuivre et en fer ont déjà été signalés à diverses reprises par des missionnaires, des prospecteurs et explorateurs qui ont visité de passage seulement ce territoire, de même que par les Indiens et les Esquimaux, qui au retour de leurs tournées de chasse apportaient parfois des échantillons très riches. Le gros de l'activité se fait actuellement aux alentours de terrains détenus par un puissant syndicat financier étranger alors cependant qu'un des groupes impor-

O. 5,000,000 d'actions ordinaires, d'une valeur au pair de \$100 chacune, dont 2,390,005 sont émises et en circulation de Patricia Silver Mines Limited, seront négociables demain sur la Bourse Canadienne à l'ouverture de cette dernière. Leur symbole sur le téléscripteur sera PS-5.

O. 5,000,000 d'actions ordinaires, d'une valeur au pair de \$100 chacune, dont 2,390,005 sont émises et en circulation de Patricia Silver Mines Limited, seront négociables demain sur la Bourse Canadienne à l'ouverture de cette dernière. Leur symbole sur le téléscripteur sera PS-5.

O. 5,000,000 d'actions ordinaires, d'une valeur au pair de \$100 chacune, dont 2,390,005 sont émises et en circulation de Patricia Silver Mines Limited, seront négociables demain sur la Bourse Canadienne à l'ouverture de cette dernière. Leur symbole sur le téléscripteur sera PS-5.

À noter...

O. Comme le dernier semestre de l'année sera défavorable pour bien des entreprises, les E.U. et du Canada, au regard du même semestre l'an dernier, il ne faudrait pas trop s'empressez à investir dans la bourse les économies présentement accumulées. Il faut y aller prudemment dans l'usage de son pouvoir de gain actuellement. Mieux vaut attendre les occasions réelles à la bourse et elles ne manquent pas vu les incertitudes économiques, politiques et internationales en cours.

O. Il a été vendu sur notre marché des obligations depuis le début de l'année jusqu'au 30 juillet pour \$5,664,608,086 d'obligations, comparativement à \$6,000,171,546 durant la même période l'an dernier et au regard de \$5,766,041,460 durant le même espace de temps il y a 2 ans, selon la compilation que la firme A.E. Ames & Co. Ltd. vient de rendre publique.

O. 59,000 actions additionnelles de la classe "A" de Enamel & Heating Products Ltd ont été inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal à l'ouverture de cette dernière le 3 août, sous réserve de leur émission à la suite de l'échange d'actions privilégiées de la compagnie pour des actions de la classe A, à raison de 4 actions de la première catégorie pour chaque action de la classe A.

O. Greater Winnipeg Gas Co a gagné \$1.03 l'action durant les 6 mois terminés le 30 juin 1962 contre 74 cts durant la même période l'an dernier. L'on s'attendrait à ce que cette entreprise annonce sous peu le lancement d'une émission de \$5,000,000 d'obligations première hypothèque.

O. tant appartient à Dolan Mines et quelques autres à des prospecteurs particuliers. Plus au sud-est dans la région de Fort George et du lac Duncan, des équipes de prospection travaillent fébrilement depuis les débuts de la saison à divers endroits, pour retracer la zone principale de la trêve décurvée faite l'an dernier en surface près du lac Duncan, mais que les sondages par la suite n'ont pas tout à fait confirmés en profondeur. Les échantillons de surface étaient tellement riches que nombre de prospecteurs ont confiance de trouver dans les parages, immédiats la clef de cette énigmatique zone de minéralisation. Toujours un peu plus au sud dans cet immense territoire, plus précisément dans les cantons projetés 1303 et 1304, entre les rivières Bell (ou Nottaway) et Harricana, près de la rivière Oboska, une zone très riche en or a été découverte et ceci a déjà déclenché une course de piquetage tant par les plus grosses compagnies minières que par d'autres plus petites et par des prospecteurs.

O. Troisième région qui attire présentement les prospecteurs et qui prend de plus en plus d'importance, est celle des cantons Joutel et Poirier sur la rivière Harricana, plus au sud encore que Matagami, et située à quelque 70 miles en direction d'Amos. Un important dépôt de cuivre a déjà été prouvé par Joutel Mining (une filiale de Prospectors Airways et Kerr Addison) qui se prépare à fonder un puits d'exploration, et voilà qu'un autre dépôt aussi riche se dessine à l'horizon, au sud et à mesure que les travaux de sondages qui sont exécutés par Rio Tinto Canadian Exploration, sont dévoilés. Ceci a déjà causé un peu d'excitation, et du nouveau piquetage de la région dans ce secteur. Le journal minier "The Northern Miner" en parlait en première page d'un récent numéro et en avait déjà parlé à quelques reprises dans des numéros antérieurs. Cette fois cependant, il semble bien que Rio Tinto (c'est le nom diminutif donné à la compagnie) a attrapé le gros gibier, quand on jette un coup d'œil sur les résultats suivants: trou de sondage No 39, sur 44 pieds de large à une profondeur verticale de 1,219.3 pieds jusqu'à 1,263.3 pieds, donne en moyenne 2.57 p.c. en cuivre et comprend une section de 20 pieds de 1,237 à 1,257 pieds de profondeur qui donne en plus 6.21 p.c. en zinc; une autre intersection dans ce même trou donne une moyenne de 4.65 p.c. en cuivre sur 21.4 pieds d'une profondeur de 1,316 à 1,337.4 pieds; plus haut dans ce même trou de sondage au diamant, d'autres valeurs ont été obtenues sur 7.8 pieds de 831.2 à 839.0 pieds de profondeur, donnant en moyenne à l'analyse 1.97 p.c. en cuivre et 11.31 p.c. en zinc; 8 pieds de 833.3 à 844.3 pieds, ont donné 1.45 once d'argent à la tonne; et 2.7 pieds de 1,192.9 à 1,195.6 pieds analysaient en moyenne 1.87 p.c. en cuivre. Ces résultats s'ajoutent à ceux obtenus à deux autres trous de sondages en profondeur, creusés antérieurement, soit les numéros 37 et 38 dans les mêmes parages. Toutes ces zones différentes indiquent autant de possibilités de déterminer plusieurs dépôts à teneurs commerciales, et des zones parallèles de minerai. On travaille déjà fébrilement avec deux sondeuses au diamant, et une troisième pourrait bien être en opération lorsque vous lirez cet article. Les prochains résultats détermineront l'importance du dépôt, mais déjà on peut prévoir qu'une autre mine a été mise à jour pour ainsi dire, et s'ajoutera à Joutel Mining qui pourtant est aussi une toute nouvelle mine. Cette mine sera financée par les puissants intérêts de Noranda Mines qui sont derrière Kerr Addison et Prospectors Airways qui contrôlent Joutel Mining. La région de Joutel-Poirier devra être surveillée de très près.

O. Plus près d'Amos, la région de Piedmont-Barraute, qui est aussi près de Val d'Or, reprend de la vigueur avec les travaux qu'exécute la compagnie Johns-Manville qui est à la recherche d'amiant au nord de Barraute, plus exactement dans le canton Carpentier, de même qu'un nouvel espoir lui vient des travaux de sondages exécutés par Consolidated Mogador. Cette région, quoique très compliquée au point de vue géologique a toujours attiré les prospecteurs et offre quand même d'excellentes opportunités quand on songe à la grandeur du terrain qui reste encore à prospecter et au mont terrain (overburden) qui en recouvre la plus grande partie.

Le cacao envisage de meilleurs prix

Selon Merrill, Lynch Pierce Fenner and Smith Inc.

O. Le 30 juillet 1962 s'est ouvert un congrès réunissant 20 pays africains qui discutent de problèmes créés par la baisse des cours de plusieurs matières premières dont le cacao. La baisse continue des prix du cacao au cours des dernières années a amené les principaux producteurs dans le monde à collaborer, afin de tenter d'obtenir des prix plus élevés, déclare Merrill Lynch Pierce Fenner and Smith Inc. Malgré les travaux du groupe des nations unies pour l'étude du cacao, il est bien possible que l'alliance des producteurs créée tout récemment détienne la solution du problème du cacao pour le proche avenir. Cette alliance, qui comprend le Ghana, le Nigeria, le Brésil, la Côte d'Ivoire et le Cameroun, totalise près de 80 pour cent de la production mondiale de cacao. Si l'objectif de ces pays est de relever le prix de la matière première, la grande question est de savoir comment et dans quelle proportion ils ont l'intention de le faire. Les économistes et les profanes arrivent tous deux à la même conclusion, à savoir que la solution du problème réside dans une augmentation de la consommation. C'est là cependant que naît une situation apparemment paradoxale. Les principaux producteurs ont déclaré vouloir instaurer un prix minimum de vente et effectivement, le Brésil a annoncé que son prix minimum pour les fèves de cacao de première qualité était de 19 cents FOB; ce qui équivaut approximativement à 21.75 ex-dock à New-York. Mais ces données sont susceptibles de se modifier, le Ghana, dont le produit court qui suivrait une procédure identique n'a ni informé, ni confirmé ce bruit. Il n'est pas possible d'affirmer que ce niveau adéquat des prix du cacao sera préjudiciable à la consommation, mais que se passera-t-il, si cette hausse des prix ne s'arrête pas là? A moins qu'un contrôle serré de la production ne soit appliqué, le résultat en serait très vraisemblablement une diminution du rythme de la consommation d'où la création de stocks considérables. Une telle situation est impensable. Au moment où nous écrivons ces lignes, il n'est pas encore possible d'estimer l'importance des principales récoltes à venir. Cependant, les rapports dont nous disposons indiquent que les conditions atmosphériques ont été très satisfaisantes et qu'une grosse récolte est dans l'ordre des choses probables. Il est encore impossible de savoir si cette récolte sera plus ou moins importante que la précédente. On se souvient que 1961 a vu la plus grande production de cacao jamais enregistrée. Les pays producteurs avec l'aide organisée des bourses du cacao ont écoulé ces quantités énormes de marchandise sur le marché libre à un prix moyen que l'on a estimé favorable pour eux. C'est pourquoi nous nous demandons s'il est raisonnable de modifier un système qui a fait ses preuves depuis des années.

O. Les revenus d'exploitation sont de \$3,167,839 et les dépenses d'exploitation de \$1,180,179, comparativement à \$2,799,144 et \$1,222,904 pour l'an passé.

O. L'intérêt et les autres frais fixes se chiffrent à \$306,012 et l'impôt sur le revenu à \$741,897.

O. Par sa filiale, la compagnie fournit l'énergie hydro-électrique aux régions ontariennes de Sault-St-Marie et Algoma.

D'ici 5 ans

O. Trois des plus importants producteurs de pâtes et papiers du Canada ont publié une déclaration en fin de semaine annonçant la mise en application d'un programme conjoint d'investitions et de recherches scientifiques d'une durée de 5 ans au coût de \$2,500,000 dans le but d'augmenter l'efficacité de la production et de réduire le coût des opérations forestières.

O. Les trois partenaires qui se sont donné la main pour fonder la nouvelle association, qui portera le nom de "Logging Research Associates", sont la Ste. Anne Paper Company Limited, la Canadian International Paper Company et la Quebec North Shore Paper Company.

O. "Depuis quelques années, plusieurs secteurs de l'industrie des pâtes et papiers et de la machinerie se sont penchés individuellement sur les problèmes concernant la mécanisation des opérations forestières", dit la déclaration. "Etant donné l'augmentation continue de la concurrence de l'étranger, ce travail jusqu'ici en grande partie non coordonné, doit renforcer sans tarder le développement et les essais essentiels qu'un effort concerté basé sur des vues communes soit entrepris afin que des progrès rapides et conséquents se réalisent dans le domaine de l'extraction du bois."

O. Les activités de la "Logging Research Associates" ont été conçues en fonction à la fois d'un centre pour la création, le développement et les essais de méthodes et de machineries nouvelles dans le domaine forestier et d'une agence dans les moyens seront à la disposition de compagnies ou de particuliers intéressés à l'étude et à la mise en valeur de nouvelles idées.

O. "Nous envisageons notre travail comme devant donner des résultats à longue échéance" ont dit les associés, "et nous sommes convaincus que

O. La formation de l'association contribuera fortement à améliorer la situation de l'industrie et au bien-être matériel des employés de l'industrie forestière.

O. La première phase du programme de recherches portera sur plusieurs nouvelles applications de la machinerie dont les caractéristiques ont été décrites sommairement; on anticipe que plusieurs manufactures seront engagées afin d'entreprendre les travaux de génie et de mettre au point les techniques d'assemblage.

O. En vertu de l'entente, chaque compagnie faisant partie de l'association sera propriétaire à part égale et participera de même aux frais de l'association. "Logging Research Associates" sera administré par un conseil de six membres — deux de chaque compagnie — et le résultat des recherches sera éventuellement transmis à l'ensemble des compagnies forestières.

O. La Ste. Anne Paper Company administre des concessions forestières près de son usine de Ste-Anne-de-Beaupré et est affiliée à l'Abitibi Power and Paper Company dont les limites forestières sont situées en Ontario et au Manitoba. Canadian International Paper Company a des limites forestières dans la province de Québec et sa filiale, New Brunswick International Paper Company, opère au Nouveau-Brunswick. La Quebec North Shore Paper Company est située sur la rivière St-Lau-

BRASSERIE LABATT M. ROGER DORION



M. T. M. Kirkwood, directeur général intermédiaire de la Brasserie Labatt Limitée, annonce la nomination de M. Roger Dorion au poste de gérant de district. M. Dorion, qui dirigeait le service du crédit de Labatt depuis un an, jouit d'une excellente réputation dans le monde des affaires et, en particulier, dans l'industrie de la bière. Sa nomination reflète le progrès constant de la Brasserie Labatt dans notre province.

O. rent, près de Baie Comeau. Elle est affiliée à l'Ontario Paper Company dont les limites se trouvent au nord et au nord-ouest de l'Ontario.

Une offre d'achat plus généralisée

Au sujet des actions de la General Steel Wares, préférable

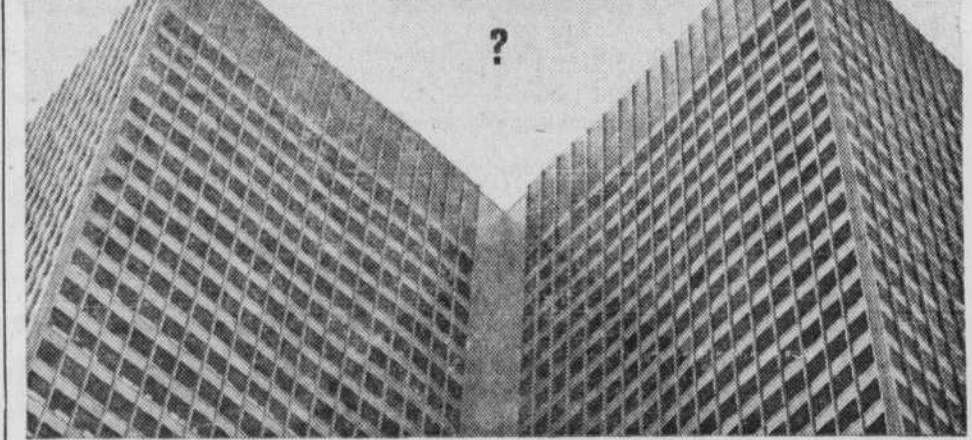
O. TORONTO — Le conseil d'administration de General Steel Wares Ltd., annonce qu'il aurait préféré une offre d'achat des actions dont auraient pu bénéficier tous les actionnaires sur toutes les actions. L'offre actuelle de Beatty Brothers Ltd., ne concerne que 140,000 actions au prix de \$11.00, soit seulement 29 pour cent des actions en circulation. Le conseil mentionne également que l'association de Beatty Brothers et General Steel Wares comporte plusieurs avantages et représente des possibilités intéressantes. L'offre a été faite à la suite de discussions entre les représentants de P. L. Robertson Manufacturing Co. Ltd., et les détenteurs du contrôle de Beatty Brothers. La compagnie Robertson détient actuellement 100,000 actions de General Steel Wares.

A. Renaud & Cie Ltée

Courtier en valeurs
Commandes exécutées sur tous les marchés

200 ouest, rue St-Jacques
Montréal — VI. 4-2886

QUI S'INSTALLE À LA MEILLEURE ADRESSE DU CANADA ?



- * * *
- Aluminum Company of Canada Limited
- La Banque Royale du Canada,
- Air Canada
- Montreal Trust Company
- Canada Iron Foundries Limited
- The Lumus Co. of Canada
- The Foundation Co. of Canada
- Webb & Knapp (Canada) Limited
- The Shell Oil Company of Canada
- Dominion Tar and Chemical Company
- National Drug and Chemical Co. of Canada Limited
- Canadian Bank Note Co. Ltd.
- Dominion Oilcloth and Linoleum
- RCA International
- Lewis, Keefe and Penfield
- Mitsui and Company (Canada) Limited
- Caliguiri Construction Co. Ltd.
- Air France
- British Overseas Airways Corporation
- Sabena, Lignes Aériennes Belges
- Le Canadien National
- Tobin's Travel Bureau
- McGregor Travel 'Co.
- Le Consulat Général de Belgique
- Le Consulat Général des Pays-Bas
- Howard, Cate, Ogilvy, Bishop, Cope, Porteous and Hansard
- Phillips, Bloomfield, Vineberg and Goodman
- Marsh & McLennan Limited
- Metropolitan Life Insurance Company
- London Life Insurance Company
- Quebec Industrial Leaseholders, Limited
- The Empire Life Insurance Co.
- Commercial Union Assurance Co. Limited
- Marine Office of America
- W.H. Mercer Company Limited
- Lukis, Stewart, Price, Forbes and Company
- Morgan Services Limited
- Morgan Estate Holdings
- Laberge & Laberge
- Wood Gundy and Co. Ltd.
- Dominick Corporation of Canada
- G.E. Leslie and Company
- Equitable Securities
- United Corporation
- Montreal Securities
- McLean Budden Limited
- Turcot, Wood, Power and Cundhill
- Touche, Ross, Bailey and Smart
- The Gutwillig Organization
- Mass Media Ltd.
- * * *

Ces 50 locataires totalisent, dans Place Ville Marie, une surface d'un million six cent cinquante mille pieds carrés, SOIT PLUS DU DOUBLE DE TOUT L'ESPACE OFFERT PAR N'IMPORTE QUEL AUTRE IMMEUBLE DANS LE COMMONWEALTH! Pourtant, grâce à l'architecture cruciforme, il reste des emplacements de choix, disponibles à des prix sensiblement équivalents à ceux d'édifices ordinaires qui sont loin d'offrir autant de commodité et de prestige. Votre compagnie sera en bonne compagnie dans le complexe d'affaires No 1 du Canada...

PLACE VILLE MARIE

Pour tous renseignements, appelez UN. 1-9393, local 341, ou écrivez à Place Ville Marie Leasing & Management Corporation, 1411 Place Ville Marie, Montréal 2

(Cours fourni par
la Presse Canadienne)

Williamse gagne la traversée du lac St-Jean



INSCRITS AU RICHELIEU

PREMIERE COURSE

C-1 Trot — \$100
 4 Colby Prince, G. Hess 5-2
 5 Willow Gold, T. Horton 2-1
 6 So. Saulty, L. Laroche 1-2
 7 Lady Bonchway, M. Dostie 6-1
 8 Silver Luck, M. Turcotte 6-1
 9 Gus The Great

DEUXIEME COURSE

C-1 Amble — \$100
 4 Success Key, M. Waples 5-2
 5 Cheasie, M. Turcotte 3-1
 6 Rilla's Song, F. Brochu 9-2
 7 Success Key, C. Berigan 6-1
 8 D. J. Herbert, C. Berigan 6-1
 9 Philbert's Girl, R. Barreault 8-1
 10 Prince D'Or, G. Gaudin 8-1
 11 Dawn's Early Light, D. McTavish 10-1

QUATRIEME COURSE

C-1 Amble — \$100
 3 Gallin One, W. Hopkins 3-1
 1 Canadian Grattan, M. Waples 7-2
 2 Hal's Maid, R. Gossy 4-1
 4 Deena K. Blue, B. Elliott 6-1
 5 Duet Storm, M. Gossy 6-1
 2 Wilson Frost, R. Gossy 6-1
 6 Melissa Volo, P. Robillard 8-1
 8 The Sarnes, G. Beauvais 10-1
 9 Amsel Elitigie, M. Dostie

SIXIEME COURSE

C-1 Amble — \$100
 4 Chief's Valentine, J. Winter 3-1
 7 King Hunter, J. Martineau 7-2
 1 Kadalin, M. Dostie 9-2
 3 City Counsel, M. Turcotte 5-1
 6 Shooting Song, J. Vachon 6-1
 8 Nook Broncho

SEPTIEME COURSE

C-2 Trot — \$100
 6 Prede Rosecroft, L. Bond 3-1
 5 Tai Dares, R. Caldwell 4-1
 3 Roring Frost, M. Gossy 9-2
 7 Vera Riddell, W. Harkit 5-1
 2 Attract, G. Desrochers 6-1
 1 The Web, C. Watters 8-1
 4 Colonel Rodney, J. Winter 8-1
 8 Runt Hanover, F. Pelchat 12-1
 9 Amsel Elitigie, M. Dostie

HUITIEME COURSE

C-2 Amble — \$100
 4 Success Key, M. Waples 5-2
 6 Volo Diamond, J. Laroche 4-1
 2 Place Wick, F. Brochu 9-2
 1 Key Song, R. White 3-1
 7 Smitty Rainbow, J. Martineau 6-1
 3 Delboe, N. Bardier 8-1
 8 Miss Princess Alice, R. Jodoin 8-1
 5 Diplomat Rotan, P. Hébert 10-1
 9 Amsel Elitigie, M. Dostie

NEUVIEME COURSE

R-2 et R-3 Amble — \$2,000
 4 Larc Hanover, J. Laroche 5-2
 2 B. Budinet, L. Bourdon 4-1
 5 Key Guard, R. White 4-1
 3 Demon Rainbow, R. Adier 6-1
 7 Market Royal, M. Dostie 6-1
 6 Jimmy Count, M. Lefebvre 8-1
 1 Success Too, M. Waples 10-1

DIXIEME COURSE

C-3 Amble — \$100
 7 Irish Pact, R. Leblanc 3-1
 3 Poular Philip, O. Contant 4-1
 2 Gross Brewer, W. Harkit 9-2
 4 Way Pride, P. Caldwell 5-1
 5 Sir Prince, R. Villeneuve 6-1
 1 Joadelle On High, J. Winter 1-1
 6 Troublemaker, R. Barreault 8-1
 8 Dainey, M. Dostie 10-1
 9 Amsel Elitigie, M. Dostie

ONZIEME COURSE

C-2 Amble — \$100
 4 Success Key, M. Waples 5-2
 6 Volo Diamond, J. Laroche 4-1
 2 Place Wick, F. Brochu 9-2
 1 Key Song, R. White 3-1
 7 Smitty Rainbow, J. Martineau 6-1
 3 Delboe, N. Bardier 8-1
 8 Miss Princess Alice, R. Jodoin 8-1
 5 Diplomat Rotan, P. Hébert 10-1
 9 Amsel Elitigie, M. Dostie

DEUXIEME COURSE

C-1 Amble — \$100
 4 Success Key, M. Waples 5-2
 6 Volo Diamond, J. Laroche 4-1
 2 Place Wick, F. Brochu 9-2
 1 Key Song, R. White 3-1
 7 Smitty Rainbow, J. Martineau 6-1
 3 Delboe, N. Bardier 8-1
 8 Miss Princess Alice, R. Jodoin 8-1
 5 Diplomat Rotan, P. Hébert 10-1
 9 Amsel Elitigie, M. Dostie

SEPTIEME COURSE

C-2 Trot — \$100
 6 Prede Rosecroft, L. Bond 3-1
 5 Tai Dares, R. Caldwell 4-1
 3 Roring Frost, M. Gossy 9-2
 7 Vera Riddell, W. Harkit 5-1
 2 Attract, G. Desrochers 6-1
 1 The Web, C. Watters 8-1
 4 Colonel Rodney, J. Winter 8-1
 8 Runt Hanover, F. Pelchat 12-1
 9 Amsel Elitigie, M. Dostie

HUITIEME COURSE

C-2 Amble — \$100
 4 Success Key, M. Waples 5-2
 6 Volo Diamond, J. Laroche 4-1
 2 Place Wick, F. Brochu 9-2
 1 Key Song, R. White 3-1
 7 Smitty Rainbow, J. Martineau 6-1
 3 Delboe, N. Bardier 8-1
 8 Miss Princess Alice, R. Jodoin 8-1
 5 Diplomat Rotan, P. Hébert 10-1
 9 Amsel Elitigie, M. Dostie

NEUVIEME COURSE

R-2 et R-3 Amble — \$2,000
 4 Larc Hanover, J. Laroche 5-2
 2 B. Budinet, L. Bourdon 4-1
 5 Key Guard, R. White 4-1
 3 Demon Rainbow, R. Adier 6-1
 7 Market Royal, M. Dostie 6-1
 6 Jimmy Count, M. Lefebvre 8-1
 1 Success Too, M. Waples 10-1

DIXIEME COURSE

C-3 Amble — \$100
 7 Irish Pact, R. Leblanc 3-1
 3 Poular Philip, O. Contant 4-1
 2 Gross Brewer, W. Harkit 9-2
 4 Way Pride, P. Caldwell 5-1
 5 Sir Prince, R. Villeneuve 6-1
 1 Joadelle On High, J. Winter 1-1
 6 Troublemaker, R. Barreault 8-1
 8 Dainey, M. Dostie 10-1
 9 Amsel Elitigie, M. Dostie

ONZIEME COURSE

C-2 Amble — \$100
 4 Success Key, M. Waples 5-2
 6 Volo Diamond, J. Laroche 4-1
 2 Place Wick, F. Brochu 9-2
 1 Key Song, R. White 3-1
 7 Smitty Rainbow, J. Martineau 6-1
 3 Delboe, N. Bardier 8-1
 8 Miss Princess Alice, R. Jodoin 8-1
 5 Diplomat Rotan, P. Hébert 10-1
 9 Amsel Elitigie, M. Dostie

DEUXIEME COURSE

C-1 Amble — \$100
 4 Success Key, M. Waples 5-2
 6 Volo Diamond, J. Laroche 4-1
 2 Place Wick, F. Brochu 9-2
 1 Key Song, R. White 3-1
 7 Smitty Rainbow, J. Martineau 6-1
 3 Delboe, N. Bardier 8-1
 8 Miss Princess Alice, R. Jodoin 8-1
 5 Diplomat Rotan, P. Hébert 10-1
 9 Amsel Elitigie, M. Dostie

SEPTIEME COURSE

C-2 Trot — \$100
 6 Prede Rosecroft, L. Bond 3-1
 5 Tai Dares, R. Caldwell 4-1
 3 Roring Frost, M. Gossy 9-2
 7 Vera Riddell, W. Harkit 5-1
 2 Attract, G. Desrochers 6-1
 1 The Web, C. Watters 8-1
 4 Colonel Rodney, J. Winter 8-1
 8 Runt Hanover, F. Pelchat 12-1
 9 Amsel Elitigie, M. Dostie

HUITIEME COURSE

C-2 Amble — \$100
 4 Success Key, M. Waples 5-2
 6 Volo Diamond, J. Laroche 4-1
 2 Place Wick, F. Brochu 9-2
 1 Key Song, R. White 3-1
 7 Smitty Rainbow, J. Martineau 6-1
 3 Delboe, N. Bardier 8-1
 8 Miss Princess Alice, R. Jodoin 8-1
 5 Diplomat Rotan, P. Hébert 10-1
 9 Amsel Elitigie, M. Dostie

NEUVIEME COURSE

R-2 et R-3 Amble — \$2,000
 4 Larc Hanover, J. Laroche 5-2
 2 B. Budinet, L. Bourdon 4-1
 5 Key Guard, R. White 4-1
 3 Demon Rainbow, R. Adier 6-1
 7 Market Royal, M. Dostie 6-1
 6 Jimmy Count, M. Lefebvre 8-1
 1 Success Too, M. Waples 10-1

DIXIEME COURSE

C-3 Amble — \$100
 7 Irish Pact, R. Leblanc 3-1
 3 Poular Philip, O. Contant 4-1
 2 Gross Brewer, W. Harkit 9-2
 4 Way Pride, P. Caldwell 5-1
 5 Sir Prince, R. Villeneuve 6-1
 1 Joadelle On High, J. Winter 1-1
 6 Troublemaker, R. Barreault 8-1
 8 Dainey, M. Dostie 10-1
 9 Amsel Elitigie, M. Dostie

ONZIEME COURSE

C-2 Amble — \$100
 4 Success Key, M. Waples 5-2
 6 Volo Diamond, J. Laroche 4-1
 2 Place Wick, F. Brochu 9-2
 1 Key Song, R. White 3-1
 7 Smitty Rainbow, J. Martineau 6-1
 3 Delboe, N. Bardier 8-1
 8 Miss Princess Alice, R. Jodoin 8-1
 5 Diplomat Rotan, P. Hébert 10-1
 9 Amsel Elitigie, M. Dostie

DEUXIEME COURSE

C-1 Amble — \$100
 4 Success Key, M. Waples 5-2
 6 Volo Diamond, J. Laroche 4-1
 2 Place Wick, F. Brochu 9-2
 1 Key Song, R. White 3-1
 7 Smitty Rainbow, J. Martineau 6-1
 3 Delboe, N. Bardier 8-1
 8 Miss Princess Alice, R. Jodoin 8-1
 5 Diplomat Rotan, P. Hébert 10-1
 9 Amsel Elitigie, M. Dostie

SEPTIEME COURSE

C-2 Trot — \$100
 6 Prede Rosecroft, L. Bond 3-1
 5 Tai Dares, R. Caldwell 4-1
 3 Roring Frost, M. Gossy 9-2
 7 Vera Riddell, W. Harkit 5-1
 2 Attract, G. Desrochers 6-1
 1 The Web, C. Watters 8-1
 4 Colonel Rodney, J. Winter 8-1
 8 Runt Hanover, F. Pelchat 12-1
 9 Amsel Elitigie, M. Dostie

HUITIEME COURSE

C-2 Amble — \$100
 4 Success Key, M. Waples 5-2
 6 Volo Diamond, J. Laroche 4-1
 2 Place Wick, F. Brochu 9-2
 1 Key Song, R. White 3-1
 7 Smitty Rainbow, J. Martineau 6-1
 3 Delboe, N. Bardier 8-1
 8 Miss Princess Alice, R. Jodoin 8-1
 5 Diplomat Rotan, P. Hébert 10-1
 9 Amsel Elitigie, M. Dostie

NEUVIEME COURSE

R-2 et R-3 Amble — \$2,000
 4 Larc Hanover, J. Laroche 5-2
 2 B. Budinet, L. Bourdon 4-1
 5 Key Guard, R. White 4-1
 3 Demon Rainbow, R. Adier 6-1
 7 Market Royal, M. Dostie 6-1
 6 Jimmy Count, M. Lefebvre 8-1
 1 Success Too, M. Waples 10-1

DIXIEME COURSE

C-3 Amble — \$100
 7 Irish Pact, R. Leblanc 3-1
 3 Poular Philip, O. Contant 4-1
 2 Gross Brewer, W. Harkit 9-2
 4 Way Pride, P. Caldwell 5-1
 5 Sir Prince, R. Villeneuve 6-1
 1 Joadelle On High, J. Winter 1-1
 6 Troublemaker, R. Barreault 8-1
 8 Dainey, M. Dostie 10-1
 9 Amsel Elitigie, M. Dostie

ONZIEME COURSE

C-2 Amble — \$100
 4 Success Key, M. Waples 5-2
 6 Volo Diamond, J. Laroche 4-1
 2 Place Wick, F. Brochu 9-2
 1 Key Song, R. White 3-1
 7 Smitty Rainbow, J. Martineau 6-1
 3 Delboe, N. Bardier 8-1
 8 Miss Princess Alice, R. Jodoin 8-1
 5 Diplomat Rotan, P. Hébert 10-1
 9 Amsel Elitigie, M. Dostie

DEUXIEME COURSE

C-1 Amble — \$100
 4 Success Key, M. Waples 5-2
 6 Volo Diamond, J. Laroche 4-1
 2 Place Wick, F. Brochu 9-2
 1 Key Song, R. White 3-1
 7 Smitty Rainbow, J. Martineau 6-1
 3 Delboe, N. Bardier 8-1
 8 Miss Princess Alice, R. Jodoin 8-1
 5 Diplomat Rotan, P. Hébert 10-1
 9 Amsel Elitigie, M. Dostie

SEPTIEME COURSE

C-2 Trot — \$100
 6 Prede Rosecroft, L. Bond 3-1
 5 Tai Dares, R. Caldwell 4-1
 3 Roring Frost, M. Gossy 9-2
 7 Vera Riddell, W. Harkit 5-1
 2 Attract, G. Desrochers 6-1
 1 The Web, C. Watters 8-1
 4 Colonel Rodney, J. Winter 8-1
 8 Runt Hanover, F. Pelchat 12-1
 9 Amsel Elitigie, M. Dostie

HUITIEME COURSE

C-2 Amble — \$100
 4 Success Key, M. Waples 5-2
 6 Volo Diamond, J. Laroche 4-1
 2 Place Wick, F. Brochu 9-2
 1 Key Song, R. White 3-1
 7 Smitty Rainbow, J. Martineau 6-1
 3 Delboe, N. Bardier 8-1
 8 Miss Princess Alice, R. Jodoin 8-1
 5 Diplomat Rotan, P. Hébert 10-1
 9 Amsel Elitigie, M. Dostie

NEUVIEME COURSE

R-2 et R-3 Amble — \$2,000
 4 Larc Hanover, J. Laroche 5-2
 2 B. Budinet, L. Bourdon 4-1
 5 Key Guard, R. White 4-1
 3 Demon Rainbow, R. Adier 6-1
 7 Market Royal, M. Dostie 6-1
 6 Jimmy Count, M. Lefebvre 8-1
 1 Success Too, M. Waples 10-1

DIXIEME COURSE

C-3 Amble — \$100
 7 Irish Pact, R. Leblanc 3-1
 3 Poular Philip, O. Contant 4-1
 2 Gross Brewer, W. Harkit 9-2
 4 Way Pride, P. Caldwell 5-1
 5 Sir Prince, R. Villeneuve 6-1
 1 Joadelle On High, J. Winter 1-1
 6 Troublemaker, R. Barreault 8-1
 8 Dainey, M. Dostie 10-1
 9 Amsel Elitigie, M. Dostie

ONZIEME COURSE

C-2 Amble — \$100
 4 Success Key, M. Waples 5-2
 6 Volo Diamond, J. Laroche 4-1
 2 Place Wick, F. Brochu 9-2
 1 Key Song, R. White 3-1
 7 Smitty Rainbow, J. Martineau 6-1
 3 Delboe, N. Bardier 8-1
 8 Miss Princess Alice, R. Jodoin 8-1
 5 Diplomat Rotan, P. Hébert 10-1
 9 Amsel Elitigie, M. Dostie

DEUXIEME COURSE

C-1 Amble — \$100
 4 Success Key, M. Waples 5-2
 6 Volo Diamond, J. Laroche 4-1
 2 Place Wick, F. Brochu 9-2
 1 Key Song, R. White 3-1
 7 Smitty Rainbow, J. Martineau 6-1
 3 Delboe, N. Bardier 8-1
 8 Miss Princess Alice, R. Jodoin 8-1
 5 Diplomat Rotan, P. Hébert 10-1
 9 Amsel Elitigie, M. Dostie

Premier séminar sur la conservation

Le premier séminar sur la Conservation jamais organisé dans le Québec aura lieu du 24 au 26 août au parc du Mont-Tremblant. Jean Bourbeau, directeur des Pêcheurs et Chasseurs de Montréal qui organise cette réunion en collaboration avec le ministère de la chasse et de la pêche du Québec, annonçait récemment que ce premier projet servirait à lancer l'idée de séminars sur la conservation chez tous les portifs du Québec et leur famille.

"Un séminar sur la Conservation", affirme M. Bourbeau "est tenu dans un endroit facile d'accès en forêt et pour servir trois objectifs: présenter l'homme de science au sportif, lui démontrer ce que l'on fait pour perpétuer le sport, et montrer aux sportifs comment ils peuvent collaborer à encourager la cause de la Conservation et les plaisirs qu'elle offre. Le thème du projet est cette année: "L'aménagement de la pêche en eau douce."

"Un programme complet est organisé à cette occasion"

"ajoute M. Bourbeau: "il comprendra des feux de camp, des périodes de discussion, des films, des causeries suivies de questions par des biologistes de la province, des visiteurs du parc ainsi que du laboratoire de biologie et du centre de pisciculture et une excursion de pêche."

Un événement spécial sera la présence de Duncan Breeze de Trois-Rivières. M. Breeze est une autorité des plus compétentes en matière de canotage et il traitera de l'installation d'un camp par une démonstration et aidera les participants à installer leur propre tente. Un programme spécial pour les épouses et les enfants est également projeté.

De son côté, le gérant général Herb Capozzi a confié que Schreider avait signé un contrat d'un an, mais que, s'il ne participait qu'à sept parties, il serait payé en conséquence.

Capozzi a ajouté que Schreider avait reçu des propositions de quatre bureaux d'avocats de Vancouver, lui offrant l'occasion de pratiquer ici pendant un an afin de devenir avocat en Colombie canadienne. Selon le gérant général, Schreider serait intéressé à pratiquer à Vancouver.

Schreider signe

VANCOUVER — Gary Schreider a signé son contrat 1962 avec les Lions de la Colombie canadienne, de la CPO, hier, mais l'équipe a révélé que l'étoile-défensive canadienne a toujours l'intention de retourner dans l'Est à la mi-septembre.

De son côté, le gérant général Herb Capozzi a confié que Schreider avait signé un contrat d'un an, mais que, s'il ne participait qu'à sept parties, il serait payé en conséquence.

Capozzi a ajouté que Schreider avait reçu des propositions de quatre bureaux d'avocats de Vancouver, lui offrant l'occasion de pratiquer ici pendant un an afin de devenir avocat en Colombie canadienne. Selon le gérant général, Schreider serait intéressé à pratiquer à Vancouver.

De son côté, le gérant général Herb Capozzi a confié que Schreider avait signé un contrat d'un an, mais que, s'il ne participait qu'à sept parties, il serait payé en conséquence.

Capozzi a ajouté que Schreider avait reçu des propositions de quatre bureaux d'avocats de Vancouver, lui offrant l'occasion de pratiquer ici pendant un an afin de devenir avocat en Colombie canadienne. Selon le gérant général, Schreider serait intéressé à pratiquer à Vancouver.

De son côté, le gérant général Herb Capozzi a confié que Schreider avait signé un contrat d'un an, mais que, s'il ne participait qu'à sept parties, il serait payé en conséquence.

Capozzi a ajouté que Schreider avait reçu des propositions de quatre bureaux d'avocats de Vancouver, lui offrant l'occasion de pratiquer ici pendant un an afin de devenir avocat en Colombie canadienne. Selon le gérant général, Schreider serait intéressé à pratiquer à Vancouver.

De son côté, le gérant général Herb Capozzi a confié que Schreider avait signé un contrat d'un an, mais que, s'il ne participait qu'à sept parties, il serait payé en conséquence.

Capozzi a ajouté que Schreider avait reçu des propositions de quatre bureaux d'avocats de Vancouver, lui offrant l'occasion de pratiquer ici pendant un an afin de devenir avocat en Colombie canadienne. Selon le gérant général, Schreider serait intéressé à pratiquer à Vancouver.

De son côté, le gérant général Herb Capozzi a confié que Schreider avait signé un contrat d'un an, mais que, s'il ne participait qu'à sept parties, il serait payé en conséquence.

Capozzi a ajouté que Schreider avait reçu des propositions de quatre bureaux d'avocats de Vancouver, lui offrant l'occasion de pratiquer ici pendant un an afin de devenir avocat en Colombie canadienne. Selon le gérant général, Schreider serait intéressé à pratiquer à Vancouver.

De son côté, le gérant général Herb Capozzi a confié que Schreider avait signé un contrat d'un an, mais que, s'il ne participait qu'à sept parties, il serait payé en conséquence.

Capozzi a ajouté que Schreider avait reçu des propositions de quatre bureaux d'avocats de Vancouver, lui offrant l'occasion de pratiquer ici pendant un an afin de devenir avocat en Colombie canadienne. Selon le gérant général, Schreider serait intéressé à pratiquer à Vancouver.

De son côté, le gérant général Herb Capozzi a confié que Schreider avait signé un contrat d'un an, mais que, s'il ne participait qu'à sept parties, il serait payé en conséquence.

Capozzi a ajouté que Schreider avait reçu des propositions de quatre bureaux d'avocats de Vancouver, lui offrant l'occasion de pratiquer ici pendant un an afin de devenir avocat en Colombie canadienne. Selon le gérant général, Schreider serait intéressé à pratiquer à Vancouver.

De son côté, le gérant général Herb Capozzi a confié que Schreider avait signé un contrat d'un an, mais que, s'il ne participait qu'à sept parties, il serait payé en conséquence.

Capozzi a ajouté que Schreider avait reçu des propositions de quatre bureaux d'avocats de Vancouver, lui offrant l'occasion de pratiquer ici pendant un an afin de devenir avocat en Colombie canadienne. Selon le gérant général, Schreider serait intéressé à pratiquer à Vancouver.

De son côté, le gérant général Herb Capozzi a confié que Schreider avait signé un contrat d'un an, mais que, s'il ne participait qu'à sept parties, il serait payé en conséquence.

Capozzi a ajouté que Schreider avait reçu des propositions de quatre bureaux d'avocats de Vancouver, lui offrant l'occasion de pratiquer ici pendant un an afin de devenir avocat en Colombie canadienne. Selon le gérant général, Schreider serait intéressé à pratiquer à Vancouver.

De son côté, le gérant général Herb Capozzi a confié que Schreider avait signé un contrat d'un an, mais que, s'il ne participait qu'à sept parties, il serait payé en conséquence.

Capozzi a ajouté que Schreider avait reçu des propositions de quatre bureaux d'avocats de Vancouver, lui offrant l'occasion de pratiquer ici pendant un an afin de devenir avocat en Colombie canadienne. Selon le gérant général, Schreider serait intéressé à pratiquer à Vancouver.

De son côté, le gérant général Herb Capozzi a confié que Schreider avait signé un contrat d'un an, mais que, s'il ne participait qu'à sept parties, il serait payé en conséquence.

Capozzi a ajouté que Schreider avait reçu des propositions de quatre bureaux d'avocats de Vancouver, lui offrant l'occasion de pratiquer ici pendant un an afin de devenir avocat en Colombie canadienne. Selon le gérant général, Schreider serait intéressé à pratiquer à Vancouver.

De son côté, le gérant général Herb Capozzi a confié que Schreider avait signé un contrat d'un an, mais que, s'il ne participait qu'à sept parties, il serait payé en conséquence.

Capozzi a ajouté que Schreider avait reçu des propositions de quatre bureaux d'avocats de Vancouver, lui offrant l'occasion de pratiquer ici pendant un an afin de devenir avocat en Colombie canadienne. Selon le gérant général, Schreider serait intéressé à pratiquer à Vancouver.

De son côté, le gérant général Herb Capozzi a confié que Schreider avait signé un contrat d'un an, mais que, s'il ne participait qu'à sept parties, il serait payé en conséquence.

Capozzi a ajouté que Schreider avait reçu des propositions de quatre bureaux d'avocats de Vancouver, lui offrant l'occasion de pratiquer ici pendant un an afin de devenir avocat en Colombie canadienne. Selon le gérant général, Schreider serait intéressé à pratiquer à Vancouver.

De son côté, le gérant général Herb Capozzi a confié que Schreider avait signé un contrat d'un an, mais que, s'il ne participait qu'à sept parties, il serait payé en conséquence.

Capozzi a ajouté que Schreider avait reçu des propositions de quatre bureaux d'avocats de Vancouver, lui offrant l'occasion de pratiquer ici pendant un an afin de devenir avocat en Colombie canadienne. Selon le gérant général, Schreider serait intéressé à pratiquer à Vancouver.

De son côté, le gérant général Herb Capozzi a confié que Schreider avait signé un contrat d'un an, mais que, s'il ne participait qu'à sept parties, il serait payé en conséquence.

Capozzi a ajouté que Schreider avait reçu des propositions de quatre bureaux d'avocats de Vancouver, lui offrant l'occasion de pratiquer ici pendant un an afin de devenir avocat en Colombie canadienne. Selon le gérant général, Schreider serait intéressé à pratiquer à Vancouver.

De son côté, le gérant général Herb Capozzi a confié que Schreider avait signé un contrat d'un an, mais que, s'il ne participait qu'à sept parties, il serait payé en conséquence.

Capozzi a ajouté que

L'espagnol Juan Couder, champion

QUEBEC (par J.P. Cofsky). — Le tournoi de tennis pour les championnats canadiens a enfin acquis un caractère international. Malheureusement pour les nôtres, le savoir canadien en était totalement absent hier ou presque comme on ne pouvait déceler aucun nom de canadien dans les simples pour hommes ou doubles masculins. En effet, dans les simples pour hommes, Manuel Couder, de Madrid, faisait face à Jack Frost des Etats-Unis, tandis que les combinaisons du double voyaient s'affronter Don Russell, d'Australie, et Rod Mandelstam d'Afrique du Sud contre Jim McManus des Etats-Unis et Bill Hoeds également d'outre-frontière.

Keith Carpenter aux dépens de Jim McManus des Etats-Unis et de Louise Mahabitch du Brésil.

Ann Barclay, championne du Canada

Dans le premier match au programme, hier, après que les employés des courts eurent travaillé d'arrache-pied pour faire passer les joueurs sur les terrains, Ann Barclay, une réplique en style et variété d'une ex-championne du Canada également, Pauline Bolte, remporta les honneurs du simple féminin au compte de 6-3, 6-4.

Affichant une supériorité tout au cours du match, supériorité qui ne s'est jamais démentie, Ann Barclay au moyen d'une grande précision et de coups de revers le long des lignes, s'adjugea point après point, sur un jeu jusqu'à ce que Mme Brown soit forcée de capituler à 6-3. Le deuxième set fut une réplique du premier, alors que le pointage se déroula à l'avantage de chacune à tour de rôle, jusqu'au compte crucial encore de 3 à 3. Sur un amorti suivi d'un placement en croix, Ann Barclay prit encore une fois l'avance de 4 à 3. Mme Brown

cette fois réussit à égaliser le pointage à 4 à 4.

Le repêchage, ce peu de durée cependant alors que Ann Barclay revint à la charge, plus forte et plus récidive que jamais. Placements en croix, amortis, coups de revers le long de la ligne, plus, cette fois, une couple de "smashes" foudroyants et surprenants de Ann Barclay lui permirent de mettre fin au match à 6-4 pour devenir la nouvelle championne du Canada, succédant ainsi à l'étoile anglaise Ann Haydon.

320 pour Spahn

Milwaukee. — Joe Adcock a fait compter cinq points hier alors que les Braves de Milwaukee ont défait les Phillies de Philadelphie au compte de 5-1.

Adcock, Eddie Mathews a contribué à un circuit à la victoire de Warren Spahn. Ce dernier en était à la 320ème victoire de sa carrière. Adcock et Mathews ont chacun 22 circuits à leur crédit.

A St-Louis

PREMIERE JOUTE
Houston 000 000 000-4 7 13 1
St-Louis 000 000 000-4 8 1
Circuit: Houston (1) et Smith; Jackson, McDaniel (2); Ferrarese (3); Daulton (4) et Oliver; Schaffer (5); Kemerer (6-7); P-McDaniel (8-9).

DEUXIEME COURSE
Houston 000 000 000-4 7 13 1
St-Louis 000 000 000-4 8 1
Circuit: Houston (1) et Smith; Jackson, McDaniel (2); Ferrarese (3); Daulton (4) et Oliver; Schaffer (5); Kemerer (6-7); P-McDaniel (8-9).

K-City 3-5

Cleveland 2-2

CLEVELAND — Les Athletics gagnent deux parties hier aux dépens des Kansas City au compte de 3-2 et 5-2. Dan Pflister a gagné la première et Pena la seconde. Pflister a tenu les Indiens à quatre coups sûrs. Manny Jimenez l'a aidé avec son 11ème circuit de la saison. Grando Pena n'a donné que six coups sûrs aux perdants, dont le 10ème circuit de Pulpur et le huitième de Tito Francona. Cleveland a perdu 21 de ses 27 dernières parties.

Les Yankees perdent en 13 manches

Chicago. — Un simple par Mike Hersherberger à la 13ème manche a fait compter un point non mérité et les White Sox de Chicago ont défait les Yankees au compte de 2-2, devant 44,444 spectateurs, la plus forte assistance à Chicago depuis deux ans.

Les Giants triomphent des Pirates

San Francisco. — Le gaucher Billy O'Dell a tenu ses adversaires à cinq coups sûrs en 49 manches. L'an dernier, les Giants de San Francisco ont défait hier les Pirates de Pittsburgh au compte de 2-1. Il a lui-même fait compter le point gagnant.

Piste et pelouse

TORONTO (P.C.). — Les saisis de piste et pelouse en vue des Jeux de l'Empire ont vu hier à une lutte entre les athlètes de l'Ouest, entraînés aux Etats-Unis, et ceux de l'Est, dirigés au Canada, en fin de semaine à Toronto.

Tournoi de golf des policiers

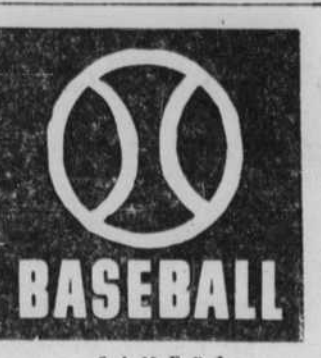
Un nombre record de policiers et d'administrateurs de la justice participeront au 4ème Tournoi annuel de golf de la Sûreté provinciale du Québec, à Laculche, le 9 août prochain, annonce le directeur général adjoint Léopold Trotter.

CE SOIR 8h.15 DIMANCHE

(PAS DE COURSES LE JEUDI)

C'est un départ!

PARC RICHELIEU



CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

G.	P.	Mar.	Diff.
Los Angeles	75	54	25
San Francisco	70	41	31
Cincinnati	64	44	33
Baltimore	62	47	35
St-Louis	62	49	33
Milwaukee	55	53	17
Philadelphia	51	61	25
Houston	49	61	33
Chicago	49	70	25
New York	22	50	28

LIGUE AMERICAINNE

G.	P.	Mar.	Diff.
Los Angeles	65	41	25
Los Angeles	60	49	11
Minnesota	57	53	18
Baltimore	57	53	18
Cleveland	53	55	13
Chicago	54	56	13
St-Louis	54	56	13
Houston	49	67	18
Kansas City	59	67	8
Washington	43	68	25

LIGUE AMERICAINNE

G.	P.	Mar.	Diff.
Cincinnati	000 010 001-2 3 3		
New York	004 000 100-3 7 1		
O'Toole, Stiller (3) et Polles; Jackson et Cannizzaro.			
Circuit: Cincinnati (1) et Neal (10).			

DEUXIEME JOUTE

G.	P.	Mar.	Diff.
Cincinnati	000 010 001-4 10 2		
New York	000 200 100-3 3 0		
Maloney, Henry (3) Brozman (3); Edwards, Head, Davila (3); R. G. Miller (3) et C. Coleman.			
Circuit: Cincinnati (3-4) P-Moorehead (6-1).			

PREMIERE JOUTE

G.	P.	Mar.	Diff.
Cincinnati	000 010 001-2 3 3		
New York	004 000 100-3 7 1		
O'Toole, Stiller (3) et Polles; Jackson et Cannizzaro.			
Circuit: Cincinnati (1) et Neal (10).			

DEUXIEME JOUTE

G.	P.	Mar.	Diff.
Cincinnati	000 010 001-4 10 2		
New York	000 200 100-3 3 0		
Maloney, Henry (3) Brozman (3); Edwards, Head, Davila (3); R. G. Miller (3) et C. Coleman.			
Circuit: Cincinnati (3-4) P-Moorehead (6-1).			

PREMIERE JOUTE

G.	P.	Mar.	Diff.
Cincinnati	000 010 001-2 3 3		
New York	004 000 100-3 7 1		
O'Toole, Stiller (3) et Polles; Jackson et Cannizzaro.			
Circuit: Cincinnati (1) et Neal (10).			

DEUXIEME JOUTE

G.	P.	Mar.	Diff.
Cincinnati	000 010 001-4 10 2		
New York	000 200 100-3 3 0		
Maloney, Henry (3) Brozman (3); Edwards, Head, Davila (3); R. G. Miller (3) et C. Coleman.			
Circuit: Cincinnati (3-4) P-Moorehead (6-1).			

PREMIERE JOUTE

G.	P.	Mar.	Diff.
Cincinnati	000 010 001-2 3 3		
New York	004 000 100-3 7 1		
O'Toole, Stiller (3) et Polles; Jackson et Cannizzaro.			
Circuit: Cincinnati (1) et Neal (10).			

DEUXIEME JOUTE

G.	P.	Mar.	Diff.
Cincinnati	000 010 001-4 10 2		
New York	000 200 100-3 3 0		
Maloney, Henry (3) Brozman (3); Edwards, Head, Davila (3); R. G. Miller (3) et C. Coleman.			
Circuit: Cincinnati (3-4) P-Moorehead (6-1).			

PREMIERE JOUTE

G.	P.	Mar.	Diff.
Cincinnati	000 010 001-2 3 3		
New York	004 000 100-3 7 1		
O'Toole, Stiller (3) et Polles; Jackson et Cannizzaro.			
Circuit: Cincinnati (1) et Neal (10).			

DEUXIEME JOUTE

G.	P.	Mar.	Diff.
Cincinnati	000 010 001-4 10 2		
New York	000 200 100-3 3 0		
Maloney, Henry (3) Brozman (3); Edwards, Head, Davila (3); R. G. Miller (3) et C. Coleman.			
Circuit: Cincinnati (3-4) P-Moorehead (6-1).			

PREMIERE JOUTE

G.	P.	Mar.	Diff.
Cincinnati	000 010 001-2 3 3		
New York	004 000 100-3 7 1		
O'Toole, Stiller (3) et Polles; Jackson et Cannizzaro.			
Circuit: Cincinnati (1) et Neal (10).			

DEUXIEME JOUTE

G.	P.	Mar.	Diff.
Cincinnati	000 010 001-4 10 2		
New York	000 200 100-3 3 0		
Maloney, Henry (3) Brozman (3); Edwards, Head, Davila (3); R. G. Miller (3) et C. Coleman.			
Circuit: Cincinnati (3-4) P-Moorehead (6-1).			

PREMIERE JOUTE

G.	P.	Mar.	Diff.
Cincinnati	000 010 001-2 3 3		
New York	004 000 100-3 7 1		
O'Toole, Stiller (3) et Polles; Jackson et Cannizzaro.			
Circuit: Cincinnati (1) et Neal (10).			

DEUXIEME JOUTE

G.	P.	Mar.	Diff.
Cincinnati	000 010 001-4 10 2		
New York	000 200 100-3 3 0		
Maloney, Henry (3) Brozman (3); Edwards, Head, Davila (3); R. G. Miller (3) et C. Coleman.			
Circuit: Cincinnati (3-4) P-Moorehead (6-1).			

Zarlenga gagne la 3ème étape

DRUMMONDVILLE. — L'Argentin Anselm Zarlenga a gagné hier la troisième étape du Tour du St-Laurent cycliste. Une foule d'environ 4,000 spectateurs l'a accueilli à son arrivée. Robert Tetzlaff, âgé de 26 ans, a fini deuxième. Il porte les couleurs des Etats-Unis. Aleksei Petrov, de Russie, a fini troisième.

C'est un membre de l'équipe d'Autriche, Adolf Christian, qui a gagné la première étape du Tour du St-Laurent cycliste, une épreuve de 84,7 milles, de Lévis à St-Georges de Beauce. Il a parcouru la distance en trois heures, 25 minutes et neuf secondes.

Deux membres de l'équipe soviétique ont pris de second rang. Aleksei Petrov, un russe de 25 ans, vedette des Jeux Olympiques, a fini deuxième et Victor Kapitonov, de Moscou le suivait.

Le Tour du St-Laurent cycliste sera dans la métropole demain

Mardi le 7 août, le Tour du St-Laurent cycliste sera à Montréal. Voici l'horaire de cette journée:

11.00 a.m. Arrivée de la caravane publicitaire au pont Jacques-Cartier.

11.30 a.m. Arrivée de la caravane publicitaire sur la place St-Hubert.

11.45 a.m. Arrivée des premiers coureurs au pont Jacques-Cartier.

12.15 p.m. Arrivée des premiers coureurs à la place St-Hubert.

12.15 p.m. à 1.00 p.m. Présence des coureurs sur la place St-Hubert.

2.30 p.m. Dîner au restaurant Hélène de Champlain offert par Son Honneur le maire Jean Drapeau, c.r.

8.00 p.m. Course de 25 milles à Blue Bonnets.

9.00 p.m. Spectacle Molson avec Dominique Michel, Gilles Pellerin, Jean Rafa et l'orchestre des Ghedins.

10.30 p.m. Tirage de la Chevrolet 62. — Danse.

Arrivée sur la rue Bordeaux — Bordeaux vers le nord jusqu'au boulevard St-Joseph — Boulevard St-Joseph vers l'ouest jusqu'à St-Hubert — St-Hubert vers le nord jusqu'à Jean-Talon — Jean-Talon, ligne d'arrivée.

Ce parcours très avantageux pour les 84 coureurs nationaux et internationaux a été rendu possible grâce à la collaboration du maire de Montréal et du Service de la circulation de Montréal. Quoiqu'il y aura quelques petits dérangements dans la circulation, les citoyens assisteront à une des plus grandes compétitions internationales. Nous comptons sur les journaux pour faire connaître cet horaire aux citoyens de Montréal.

Washington 2-4

Boston 0-5

BOSTON. — Les Red Sox de Boston et les Senators de Washington ont divisé hier les honneurs d'un programme double. Tom Cheney a d'abord blanchi les Red Sox, 2-0, à la suite d'une performance de quatre coups sûrs. Il a eu le meilleur sur Bill Monbouquette.

Los Angeles 4

Chicago 3

PREMIERE JOUTE
Los Angeles 010 100 000 000-3 12 0
Los Angeles
Buhl, Anderson (7) Schultz (9); Girard (11) et Barragan, Thacker (12); R. G. Miller (3) et C. Coleman.

Los Angeles 4

Chicago 3

PREMIERE JOUTE
Los Angeles 010 100 000 000-3 12 0
Los Angeles
Buhl, Anderson (7) Schultz (9); Girard (11) et Barragan, Thacker (12); R. G. Miller (3) et C. Coleman.

Los Angeles 4

Chicago 3

PREMIERE JOUTE
Los Angeles 010 100 000 000-3 12 0
Los Angeles
Buhl, Anderson (7) Schultz (9); Girard (11) et Barragan, Thacker (12); R. G. Miller (3) et C. Coleman.

Los Angeles 4

Chicago 3

PREMIERE JOUTE
Los Angeles 010 100 000 000-3 12 0
Los Angeles
Buhl, Anderson (7) Schultz (9); Girard (11) et Barragan, Thacker (12); R. G. Miller (3) et C. Coleman.

Los Angeles 4

Chicago 3

PREMIERE JOUTE
Los Angeles 010 100 000 000-3 12 0
Los Angeles
Buhl, Anderson (7) Schultz (9); Girard (11) et Barragan, Thacker (12); R. G. Miller (3) et C. Coleman.

Los Angeles 4

Chicago 3

PREMIERE JOUTE
Los Angeles 010 100 000 000-3 12 0
Los Angeles
Buhl, Anderson (7) Schultz (9); Girard (11) et Barragan, Thacker (12); R. G. Miller (3) et C. Coleman.

Los Angeles 4

Chicago 3

PREMIERE JOUTE
Los Angeles 010 100 000 000-3 12 0
Los Angeles
Buhl, Anderson (7) Schultz (9); Girard (11) et Barragan, Thacker (12); R. G. Miller (3) et C. Coleman.

Los Angeles 4

Chicago 3

PREMIERE JOUTE
Los Angeles 010 100 000 000-3 12 0
Los Angeles
Buhl, Anderson (7) Schultz (9); Girard (11) et Barragan, Thacker (12); R. G. Miller (3) et C. Coleman.

Los Angeles 4

Chicago 3

PREMIERE JOUTE
Los Angeles 010 100 000 000-3 12 0
Los Angeles
Buhl, Anderson (7) Schultz (9); Girard (11) et Barragan, Thacker (12); R. G. Miller (3) et C. Coleman.

Los Angeles 4

Chicago 3

PREMIERE JOUTE
Los Angeles 010 100 000 000-3 12 0
Los Angeles
Buhl, Anderson (7) Schultz (9); Girard (11) et Barragan, Thacker (12); R. G. Miller (3) et C. Coleman.

Los Angeles 4

Chicago 3

PREMIERE JOUTE
Los Angeles 010 100 000 000-3 12 0
Los Angeles
Buhl, Anderson (7) Schultz (9); Girard (11) et Barragan, Thacker (12); R. G. Miller (3) et C. Coleman.

Los Angeles 4

Chicago 3

PREMIERE JOUTE
Los Angeles 010 100 000 000-3 12 0
Los Angeles
Buhl, Anderson (7) Schultz (9); Girard (11) et Barragan, Thacker (12); R. G. Miller (3) et C. Coleman.

Los Angeles 4

Chicago 3

PREMIERE JOUTE
Los Angeles 010 100 000 000-3 12 0
Los Angeles
Buhl, Anderson (7) Schultz (9); Girard (11) et Barragan, Thacker (12); R. G. Miller (3) et C. Coleman.

Los Angeles 4

Chicago 3

PREMIERE JOUTE
Los Angeles 010 100 000 000-3 12 0
Los Angeles
Buhl, Anderson (7) Schultz (9); Girard (11) et Barragan, Thacker (12); R. G. Miller (3) et C. Coleman.

Los Angeles 4

Chicago 3

PREMIERE JOUTE
Los Angeles 010 100 000 000-3 12 0
Los Angeles
Buhl, Anderson (7) Schultz (9); Girard (11) et Barragan, Thacker (12); R. G. Miller (3) et C. Coleman.

Los Angeles 4

Chicago 3

PREMIERE JOUTE
Los Angeles 010 100 000 000-3 12 0
Los Angeles
Buhl, Anderson (7) Schultz (9); Girard (11) et Barragan, Thacker (12); R. G. Miller (3) et C. Coleman.

Los Angeles 4

Chicago 3

PREMIERE JOUTE
Los Angeles 010 100 000 000-3 12 0
Los Angeles
Buhl, Anderson (7) Schultz (9); Girard (11) et Barragan, Thacker (12); R. G. Miller (3) et C. Coleman.

Los Angeles 4

Chicago 3

PREMIERE JOUTE
Los Angeles 010 100 000 000-3 12 0
Los Angeles
Buhl, Anderson (7) Schultz (9); Girard (11) et Barragan, Thacker (12); R. G. Miller (3) et C. Coleman.

Los Angeles 4

Chicago 3

PREMIERE JOUTE
Los Angeles 010 100 000 000-3 12 0
Los Angeles
Buhl, Anderson (7) Schultz (9); Girard (11) et Barragan, Thacker (12); R. G. Miller (3) et C. Coleman.

Los Angeles 4

Chicago 3

PREMIERE JOUTE
Los Angeles 010 100 000 000-3 12 0
Los Angeles
Buhl, Anderson (7) Schultz (9); Girard (11) et Barragan, Thacker (12); R. G. Miller (3) et C. Coleman.

Los Angeles 4

Chicago 3

PREMIERE JOUTE
Los Angeles 010 100 000 000-3 12 0
Los Angeles
Buhl, Anderson (7) Schultz (9); Girard (11) et Barragan, Thacker (12); R. G. Miller (3) et C. Coleman.

Los Angeles 4

Chicago 3

PREMIERE JOUTE
Los Angeles 010 100 000 000-3 12 0
Los Angeles
Buhl, Anderson (7) Schultz (9); Girard (11) et Barragan, Thacker (12); R. G. Miller (3) et C. Coleman.

Los Angeles 4

Chicago 3

PREMIERE JOUTE
Los Angeles 010 100 000 000-3 12 0
Los Angeles
Buhl, Anderson (7) Schultz (9); Girard (11) et Barragan, Thacker (12); R. G. Miller (3) et C. Coleman.

Los Angeles 4

Chicago 3

PREMIERE JOUTE
Los Angeles 010 100 000 000-3 12 0
Los Angeles
Buhl, Anderson (7) Schultz (9); Girard (11) et Barragan, Thacker (12); R. G. Miller (3) et C. Coleman.

Los Angeles 4

Chicago 3

PREMIERE JOUTE
Los Angeles 010 100 000 000-3 12 0
Los Angeles
Buhl, Anderson (7) Schultz (9); Girard (11) et Barragan, Thacker (12); R. G. Miller (3) et C. Coleman.

Los Angeles 4

Chicago 3

PREMIERE JOUTE
Los Angeles 010 100 000 000-3 12 0
Los Angeles
Buhl, Anderson (7) Schultz (9); Girard (11) et Barragan, Thacker (12); R. G. Miller (3) et C. Coleman.

Los Angeles 4

Chicago 3

PREMIERE JOUTE
Los Angeles 010 100 000 000-3 12 0
Los Angeles
Buhl, Anderson (7) Schultz (9); Girard (11) et Barragan, Thacker (12); R. G. Miller (3) et C. Coleman.

Los Angeles 4

Chicago 3

PREMIERE JOUTE
Los Angeles 010 100 000 000-3 12 0
Los Angeles
Buhl, Anderson (7) Schultz (9); Girard (11) et Barragan, Thacker (12); R. G. Miller (3) et C. Coleman.

Los Angeles 4

Chicago 3

PREMIERE JOUTE
Los Angeles 010 100 000 000-3 12 0
Los Angeles
Buhl, Anderson (7) Schultz (9); Girard (11) et Barragan, Thacker (12); R. G. Miller (3) et C. Coleman.

Los Angeles 4

Chicago 3

PREMIERE JOUTE
Los Angeles 010 100 000 000-3 12 0
Los Angeles
Buhl, Anderson (7) Schultz (9); Girard (11) et Barragan, Thacker (12); R. G. Miller (3) et C. Coleman.

Los Angeles 4

Chicago 3

PREMIERE JOUTE
Los Angeles 010 100 000 000-3 12 0
Los Angeles
Buhl, Anderson (7) Schultz (9); Girard (11) et Barragan, Thacker (12); R. G. Miller (3) et C. Coleman.

Los Angeles 4

Chicago 3

PREMIERE JOUTE
Los Angeles 010 100 000 000-3 12 0
Los Angeles
Buhl, Anderson (7) Schultz (9); Girard (11) et Barragan, Thacker (12); R. G. Miller (3) et C. Coleman.

Los Angeles 4

Chicago 3

PREMIERE JOUTE
Los Angeles 010 100 000 000-3 12 0
Los Angeles
Buhl, Anderson (7) Schultz (9); Girard (11) et Barragan, Thacker (12); R. G. Miller (3) et C. Coleman.

Los Angeles 4

Chicago 3

PREMIERE JOUTE
Los Angeles 010 100 000 000-3 12 0
Los Angeles
Buhl, Anderson (7) Schultz (9); Girard (11) et Barragan, Thacker (12); R. G. Miller (3) et C. Coleman.

Los Angeles 4

Chicago 3

PREMIERE JOUTE
Los Angeles 010 100 000 000-3 12 0
Los Angeles
Buhl, Anderson (7) Schultz (9); Girard (11) et Barragan, Thacker (12); R. G. Miller (3) et C. Coleman.

Los Angeles 4

Chicago 3

PREMIERE JOUTE
Los Angeles 010 100 000 000-3 12 0
Los Angeles
Buhl, Anderson (7) Schultz (9); Girard (11) et Barragan, Thacker (12); R. G. Miller (3) et C. Coleman.

Los Angeles 4

Chicago 3

PREMIERE JOUTE
Los Angeles 010 100 000 000-3 12 0
Los Angeles
Buhl, Anderson (7) Schultz (9); Girard (11) et Barragan, Thacker (12); R. G. Miller (3) et C. Coleman.

Los Angeles 4

Chicago 3

PREMIERE JOUTE
Los Angeles 010 100 000 000-3 12 0
Los Angeles
Buhl, Anderson (7) Schultz (9); Girard (11) et Barragan, Thacker (12); R. G. Miller (3) et C. Coleman.

Los Angeles 4

Chicago 3

PREMIERE JOUTE
Los Angeles 010 100 000 000-3 12 0
Los Angeles
Buhl, Anderson (7) Schultz (9); Girard (11) et Barragan, Thacker (12); R. G. Miller (3) et C. Coleman.

Los Angeles 4

Chicago 3

PREMIERE JOUTE
Los Angeles 010 100 000 000-3 12 0
Los Angeles
Buhl, Anderson (7) Schultz (9); Girard (11) et Barragan, Thacker (12); R. G. Miller (3) et C. Coleman.

Los Angeles 4

Chicago 3

PREMIERE JOUTE
Los Angeles 010 100 000 000-3 12 0
Los Angeles
Buhl, Anderson (7) Schultz (9); Girard (11) et Barragan, Thacker (12); R. G. Miller (3) et C. Coleman.

Los Angeles 4

Chicago 3

PREMIERE JOUTE
Los Angeles 010 100 000 000-3 12 0
Los Angeles
Buhl, Anderson (7) Schultz (9); Girard (11) et Barragan, Thacker (12); R. G. Miller (3) et C. Coleman.

Chronique juridique

Le droit de sous-louer

par Me Claude-Armand SHEPPARD

Dans les rapports entre propriétaires et locataires, il existe une pierre d'achoppement dont les intéressés comprennent rarement la portée véritable: il s'agit du droit de sous-louer. Le locataire qui désire quitter un immeuble ne sait trop s'il peut transporter son bail à un tiers. Quant au propriétaire, il s'ignore s'il a le droit absolu de veto dont il est tout surpris d'apprendre que les tribunaux n'hésitent pas à en empêcher l'exercice arbitraire. Faisons le point.

L'article 1638 du Code civil énonce: "Le locataire a droit de sous-louer ou de céder son bail, à moins d'une stipulation contraire". Ceci est clair. Si le bail n'interdit pas la sous-location ou ne la soumet pas à certaines conditions, le locataire peut sous-louer sans autorisation en toute tranquillité.

Mais le plus fréquemment le bail contient des prohibitions de sous-louer. L'on trouve deux sortes de stipulations. La première interdit catégoriquement toute sous-location. La deuxième déclare que le locataire aura le droit de sous-louer mais seulement avec le consentement du propriétaire. Les modalités ou les termes exacts varient mais en substance ces clauses sont toutes les mêmes.

Une prohibition absolue élimine toute équivoque. Les tribunaux, acceptant la prescription de l'article 1638 qui veut qu'une telle stipulation soit "suivie à la rigueur" (sic) ("strictly observed"), permettent au propriétaire de s'opposer à toute sous-location.

Mais la jurisprudence s'écarte de ce rigorisme dès qu'il s'agit d'une stipulation dont l'effet est d'assujettir le droit de sous-louer au consentement du locataire. Même si ce dernier a stipulé qu'il ne pourra y avoir sous-location sans sa permission, les tribunaux décident unanimement que le propriétaire ne jouit pas d'un veto absolu et qu'il doit exercer sa discrétion raisonnablement. Comme le disait jadis le juge Tellier, les tribunaux n'entérinent pas un "pur caprice" du propriétaire ou une décision arbitraire. Si l'on reconnaissait au propriétaire une discrétion absolue, ne lui permettrait-on pas effectivement d'annuler la permission de sous-louer qu'il a donnée au bail? Les conditions purement potestatives répugnent à notre droit. Le propriétaire, dans les termes du juge Batshaw, doit accorder une "considération objective" aux mérites de sous-locataire qu'on lui propose. S'il refuse sans raison valable, dans le seul but d'obtenir un loyer supérieur ou par mauvaise volonté, les tribunaux interviendront: le bail sera résilié et le propriétaire sera passible de dommages.

Cela ne veut pas dire naturellement que le propriétaire est privé d'un droit de regard légitime. Loin de là. S'il a de bonnes raisons, il lui est permis de s'opposer à la sous-location et les tribunaux l'assisteront. Ainsi tout récemment, dans la cause de *Geiger v. Cohen*, la Cour supérieure déboutait l'action en résiliation d'un locataire qui se plaignait du refus de son locataire d'accepter des sous-locataires qu'on lui proposait. Dans l'espèce, le propriétaire, sa femme et ses trois enfants occupaient le logement du rez-de-chaussée et le locataire leur proposait pour occuper le logement supérieur quatre célibataires. Etant donné les habitudes un peu bohèmes des célibataires, le risque de soirées tapageuses et le caractère familial de la maison, la Cour donna raison au propriétaire.

De même, dans *Mayer v. David et Sing*, la Cour de révision en 1912 reconnut au propriétaire d'un magasin le droit de refuser à son locataire de sous-louer à un buandier. Les odeurs et l'humidité provoquées par une buanderie soulevaient les objections des voisins et changeaient la nature de l'exploitation.

En somme, à moins d'une interdiction pure et simple, le locataire a le droit de sous-louer. Le propriétaire doit accepter tout sous-locataire qu'on lui propose à condition toutefois que celui-ci ne soit pas objectivement indésirable, qu'il soit aussi solvable que le locataire et que son occupation ne détériore pas les lieux loués et n'expose pas le propriétaire à des dommages. Si le refus du propriétaire est raisonnable, les tribunaux l'appuieront. S'il est arbitraire ou malicieux, la justice interviendra.

Dans un sens, on peut rapprocher cette jurisprudence de la doctrine de l'abus des droits. Le propriétaire qui se réserve un droit de refus ne peut l'exercer abusivement. Un droit dont on use capricieusement ou pour faire du tort cesse d'exister.

Concurrence injuste pour les prêteurs

WINNIPEG. — Un dirigeant d'une compagnie de finance de Montréal a réclamé hier la cessation des prêts que consent la Banque de développement industrielle. M. K.H. MacDonald, vice-président de l'Industrial Acceptance Corporation a soutenu que cette compagnie de la couronne agit plus comme une compagnie de finance que comme banque d'expansion industrielle. L'homme d'affaires a déclaré que la concurrence que la banque livre aux institutions privées est absolument incompatible avec notre système d'entreprise libre. Il a ajouté que 95 pour cent des prêts de la banque ne viennent pas ajouter un seul emploi sur le marché canadien du travail.

Les mineurs résisteront à la fermeture

NEW WATERFORD. — Les 940 mineurs qui étaient employés à la charbonnière no 16 de la Dominion Steel and Coal Corporation, maintenant fermée, étudieront ces jours-ci un plan pour empêcher la compagnie de dépouiller la mine de son outillage souterrain. Les couloirs de cette mine de charbon s'étendent jusqu'à deux milles et demi sous le lit de l'Océan Atlantique. La fermeture de la mine coïncide avec la période des vacances pour 7.000 mineurs des charbonnières de la Nouvelle-Ecosse. Une réunion d'urgence des mineurs a été convoquée pour ce soir. On tentera de recruter des volontaires qui se chargeront de maintenir les puits de la mine et son outillage en bon état.

Fort Smith, capitale du Mackenzie

CAP DORSET. — Le conseil des territoires du Nord-Ouest a décidé de recommander le choix de Fort Smith, situé près de la frontière d'Alberta, comme capitale du nouveau territoire du Mackenzie. Quatre membres du conseil se sont prononcés en faveur de Fort Smith, un pour Yellowknife et un autre pour Fort Simpson. Le nom d'Inuvik avait aussi été mentionné durant le débat.

COMPTABLES AGREES

Lucien Dahmé, C.A.

Comptable agréé

Bâtiment de La Sauvegarde
152 est, rue Notre-Dame
UN. 6-2681

Provost, Holle & Associés

Comptables agréés

ROGER PROVOST, C.A.
Syndic Licence
ROLAND PROVOST, C.A.
GEORGES H. HOLLE, C.A.
2596, boul. Rosemont
RA. 2-1109

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et associés

E. H. Knight & Co.

Comptables agréés

M. SAMSON, C.B.E., C.A.
LÉON CÔTÉ, C.A.
H. BOURGOUIN, C.A.
Albert GARNIER, C.A.
René SYLVAIN, C.A.
Pierre CHOUINARD, C.A.
Gilles TRAHAN, C.A.
L. De G. PAGE, C.A.
Paul GONTHIER, C.A.

Jacques P. BELAIR, C.A.
Jean LACROIX, C.A.
Dollard HUOT, C.A.
Percy AUGER, C.A.
Pierre LESAGE, C.A.
Pierre BARRY, C.A.
Adrien CÔTÉ, C.A.
Marthe GUTHRIE, C.A.
Marcel IMBLEAU, C.A.

E.H. KNIGHT, C.A.
Lionel ROUSSIN, C.A.
Raymond FORTIER, C.A.
Clément PRIMEAU, C.A.
Dennis BELL, C.A.
R. COUILLARD, C.A.
Ther. TREMBLAY, C.A.
Jean BOISVERT, C.A.
G.A. ROUSSIN, C.A.

MONTREAL QUEBEC RIMOUSKI
Conseils: Maurice CHARTRE, C.A. - A.Emile BEAUVAIS, D.S.C., C.A.
Gérard MARCEAU, C.A.

132 ouest, Saint-Jacques — VI. 2-4691

Jacqueline Paradis, C.A.

Comptable agréé

Bâtiment de La Sauvegarde
152 est, rue Notre-Dame
Ch. 52, 53
UN. 6-2681 — DU. 1-0111

VIAU & ROBIN

Comptables agréés

LUCIEN D. VIAU, C.A.
H. LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES R. CHADILLON, C.A.
ARMAND H. VIAU, C.A.
J. SERGE GÉRAIS, C.A.

PO. 9-3871*

4926, ave. Verdun, Verdun

Les effets de la dévaluation sur les prix de la viande ont été négligeables

OTTAWA, (DNC). — Le ministère de l'agriculture a annoncé, samedi, que la dévaluation du dollar canadien avait eu une certaine influence sur l'augmentation du prix des viandes sur le marché domestique, mais que cet effet était négligeable.

La semaine dernière, des associations de consommateurs avaient accusé les détaillants d'avoir augmenté considérablement le prix de détail des viandes par suite de la dévaluation.

En fin de semaine, le ministère fédéral de l'agriculture a fait savoir que la forte augmentation du prix du porc, par exemple, entre mars et juillet n'était qu'une hausse saisonnière.

Le ministère a cependant fait remarquer qu'à la suite de la sécheresse de 1961 réduisant les approvisionnements de céréales, les prix ont légèrement augmenté et les producteurs ont dû diminuer

leur production, particulièrement dont l'Ouest canadien. La peste porcine, qui a réduit les approvisionnements du marché de 15.000 bêtes, soit une moyenne de 1.000 têtes par semaine, n'a enlevé qu'environ 1 pour cent du total des viandes sur le marché domestique.

D'autre part, la dévaluation du dollar a exercé un léger effet sur le prix des bestiaux. Le ministère ajoute que les exportations sont cependant minimes et que les importations sont réduites.

La hausse du prix des viandes est donc attribuable à de mul-

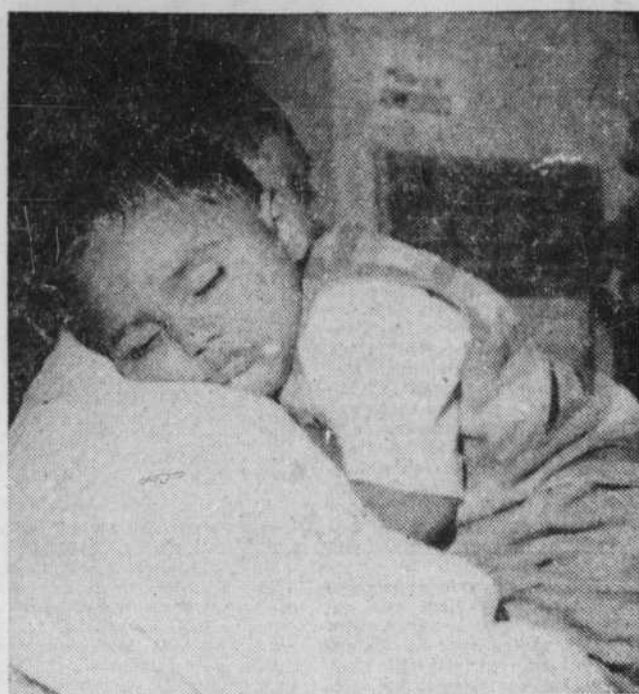
tiples causes qui remontent à 1961, la sécheresse, la hausse du prix des céréales, une réduction du nombre des bestiaux et enfin une diminution des importations.

15.118 porcs ont dû être détruits, dont 9.600 dans la province de Québec par suite de la peste porcine.

Au cours de la semaine de nouveaux cas ont été découverts dans les comtés d'Argenteuil et de Soulanges, de Terrebonne et de Vaudreuil.

14 comtés de la province de Québec et 7 de l'Ontario subissent les effets de cette maladie. Le ministère de l'agriculture a versé \$462,932 aux cultivateurs affectés par la destruction de leurs troupeaux.

Dans le but de prévenir la propagation de la maladie, le ministère fédéral de l'agriculture a prohibé l'apparition de porcs aux expositions annuelles d'animaux dans la province.



Ce garçonnet s'est endormi dans les bras de son papa, samedi, au cours d'une des cérémonies marquant la neuvième d'action de grâce à l'Oratoire Saint-Joseph. Des milliers de pèlerins ont envahi, comme les jours précédents, la basilique du mont Royal. (Photo Le Devoir)

Après votre
premier paquet...
vous voulez y revenir



ARDATH TOBACCO COMPANY LIMITED

Vous vous êtes sans doute aperçu que la State Express "Filter Kings 555" mesure presque ½ pouce de plus que toute cigarette régulière. En réalité, il n'existe pas au Canada de cigarette plus longue! Et vous avez dû être agréablement surpris de constater que la 555 est plus fraîche à fumer et qu'elle est plus riche, plus douce et nettement plus agréable au goût.

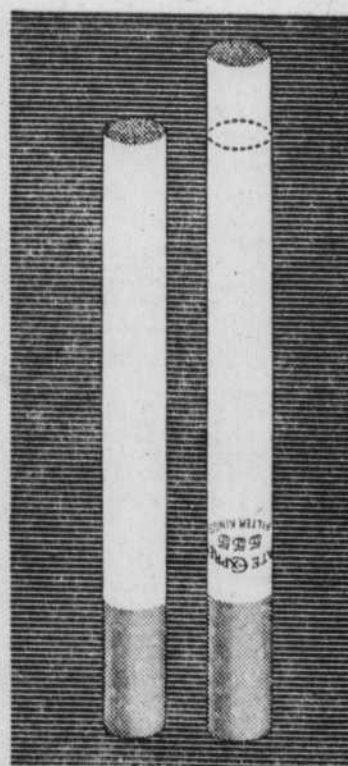
Savez-vous pourquoi?

Nous avons découvert que certains tabacs convenaient tout particulièrement à cette nouvelle longueur "King Size Continentale". En utilisant ces tabacs, un filtre de haute qualité et la fameuse technique de fabrication State Express, nous avons réussi à produire une cigarette vraiment exceptionnelle.

Mais le choix d'une cigarette est affaire de goût personnel. C'est pourquoi, si vous n'avez pas encore essayé la State Express "Filter Kings 555", procurez-vous-en un paquet aujourd'hui et jugez par vous-même. Après votre premier paquet, vous voudrez y revenir.

STATE EXPRESS 555
FILTER KINGS

SYMBOLE MONDIAL D'EXCELLENCE



LA NOUVELLE
"KING SIZE CONTINENTALE"
à 85 millimètres... soit environ
½ pouce de plus que les
cigarettes régulières.

lettres au DEVOIR

L'exposition Borduas, à Québec

Le ministère des affaires culturelles cherche un assistant-conservateur pour le musée de la province à Québec (annonce parue dans "Le Devoir" du 1er août). Je suis surpris de constater que, parmi les qualités requises, on ne mentionne pas la capacité de disposer les toiles lors d'une exposition. Car, voyez-vous, j'ai visité l'exposition Borduas lors de son passage au musée de la province à Québec, et j'ai trouvé que la disposition des tableaux y était... très originale. Jugez-en par vous-même:

Première salle, disposition au hasard: quelques monochromes, d'autres toiles antérieures au noir et blanc. Deuxième salle, même idée. Je me suis demandé si cet ordre de présentation n'était pas le fruit d'une interprétation de l'œuvre de Borduas par quelqu'un qui aurait compris l'œuvre mieux que son auteur. Dans la salle principale, je crois plutôt que c'est le format des cadres qui a servi de guide. Au point de vue chronologique, en tout cas, c'était le même fouli. Et com-

ment expliquer la présence, sous des tableaux noirs et blancs, de toiles figuratives? Peut-être a-t-on voulu souligner les progrès accomplis par le peintre.

Au-dessus des toiles de Borduas, on avait laissé les œuvres qui pendent habituellement à cet endroit: des peintures, des tapisseries, des pelures, (ironie?), des Dupont, plusieurs Dupont. On m'a expliqué que c'était "bien du trouble à décrocher".

Heureusement, à 5 heures, on nous a mis à la porte. (Oui, contrairement aux autres expositions qui se tiennent à cet endroit, celle de Borduas n'était jamais visible le soir.)

Si les protestations n'ont pas été tapageuses, c'est sans doute du au fait que les Québécois assoiffés de primaires (quel pléonasme!) "avaient vu ça à Montréal".

Et il ne faut pas tenir le conservateur responsable des lacunes de l'expo. Une employée nous a dit que, venu de l'extérieur, spécialement pour le vernissage, M. Morisset est reparti immédiatement.

JULES DESROSIERS, Québec.

Les intellectuels et le Crédit social

Certains se sont demandé si l'élection de 26 députés créditistes au Québec le 18 juin dernier était réellement une victoire du Crédit social étant donné que bien des votants ont appuyé le C.S. sans trop en connaître la technique — comme si depuis des générations TOUS ceux qui ont voté libéral ou conservateur, eux, ils avaient toujours su pourquoi. Il est vrai que la théorie du Crédit social est beaucoup plus profonde que nous ne laissons entendre les discours électoraux ou les colloques à la télévision.

Ceux qui, par exemple, croient qu'un gouvernement créditiste fabriquerait et distribuerait l'argent à foison se font une idée bien erronée d'un système créditiste. La théorie monétaire du crédit social d'ailleurs est de beaucoup au-delà du niveau de compréhension des foules et M. Caouette aurait perdu nombre de ses auditeurs en cours de route s'il s'était lancé dans des explications techniques. Il s'est donc contenté de publier certains énoncés plus simples et plus frappants comme la chose est courante en politique.

Cette ligne d'approche, cependant, n'est pas de nature à satisfaire la curiosité des intellectuels: ce n'est que par des démonstrations plus poussées que ces derniers vont se laisser convaincre. Toutefois comme nombre d'entre eux se sont acquis le monopole de la direction des vieux partis ils ont, a priori, le dos tourné au Crédit social quelle qu'en soit la présentation. Pour quantité d'autres, ayant toujours vécu dans un contexte où jusqu'ici les a bien servis, ils n'ont aucun intérêt à examiner des propositions qu'on s'est chargé de répéter en leur nom.

Il reste les esprits indépendants; mais ils ont d'autres préoccupations et il a suffi qu'une couple de personnages en autorité aient porté un jugement, paraît-il infallible, pour leur enlever tout désir de recherche personnelle.

Etant donné, par conséquent, que personne, ou presque, parmi les intellectuels conscients n'a contribué au succès créditiste du 18 juin, on s'est

indigné et on a lancé le cri d'alarme. — on a averti M. Caouette qu'il ne pourra se passer des élites.

On peut se demander, ici, si ce sont les créditistes qui veulent se passer des élites ou si ce sont ces derniers qui ont mésestimé et rejeté les premiers. Les rapprochements entre les deux groupes, toujours semble inexistant entre les deux groupes.

D'une part les jugements absolus que certains intellectuels ont portés dans le passé sur le Crédit social, jugements qui parfois ont été jusqu'à assimiler les créditistes à des imbéciles, n'étaient certes pas de nature à favoriser les rapprochements. D'autre part, on peut se demander s'il eût été possible de tenter un rapprochement avec certains énergumènes à beret blanc. La conviction qu'on souvent manifestée certains créditistes que quiconque n'accepte pas le Crédit social est un "vendu" un "fourbe" — etc. ne rendait pas non plus le Crédit social accueillant pour les créditistes et les intellectuels.

Il est tout à fait admissible qu'une personne soit honnête et opposée au Crédit social. Par ailleurs, il n'est pas non plus logique ou sensé de rejeter d'emblée et a priori un système que s'est acquis l'adhésion et le support de bon nombre d'intellectuels en France, en Angleterre, en Australie, et ailleurs.

Il est évident qu'il n'a pas suffi de qualifier le Crédit social d'utopique pour celui qui ne sait s'emanciper du contexte traditionnel. Est-ce qu'au XVIIe siècle la Démocratie elle-même n'était pas une utopie.

M. le rédacteur, est-ce que le temps ne serait pas maintenant venu pour nos journaux d'ouvrir leurs colonnes à un théoricien RECONNU au Crédit social qui ferait un exposé détaillé de la technique du C.S.

Les explications de MM. Caouette et Grégoire que le Devoir a eu la bonne idée de publier cette semaine vont certainement contribuer à éclairer les électeurs et il est à souhaiter que le dialogue s'engage entre les intellectuels et les créditistes.

P.H. Lavalée.

Respect pour les siens

Cher M. Filion,

Je viens de lire votre éditorial "Une province pas comme les autres". Vous y exposez votre opinion sincère sur les résultats possibles du vote de lundi. Très bien, toute opinion sincère est respectable, même celle des créditistes M. Filion. Pourquoi faut-il que vous ayez terminé par ce crachat dédaigneux à la face de vos compatriotes?

Je vous en supplie M. Filion n'entrez pas dans la ronde de ceux qui pour un oui ou pour un non, à longueur de programmes de télévision, à longueur d'articles de journaux et de revues, à longueur de conférences, à longueur de congrès de ci ou de là, bavent sur leurs compatriotes, les ridiculisent, les piètent,

les écrasant de leur mépris gardant leur indulgence aveugle pour tout ce qui vient d'ailleurs. Qu'ils imitent-ils pas ces étrangers qu'ils admirent tant dans leur fierté nationale. Je me souviendrai toujours de cette dame venant de Corse interviewée à la télévision. Des questions habiles cherchaient à lui faire admettre des défauts, des faiblesses chez ses compatriotes. Pensez-vous qu'elle tomba dans le piège? Du tout, elle préféra s'enorgueillir avec fierté de l'esprit de vengeance de l'ignorance, la manière de vivre moyennaise, de l'entêtement des siens plutôt que de rabaisser ses compatriotes devant nous et je suis certain qu'elle fut pour cela admirée.

Mme Guy CHAMPAGNE

Bleuets du Lac-St-Jean

Monsieur le directeur,

Au soir du 18 juin, sur les écrans de télévision, la victoire créditiste dans le Saguenay a été la première confirmation. Une fois de plus, nous nous sommes révélés "bleuets" à la face même de la province.

Ce qui me paraît curieux, c'est que notre région a toujours servi d'embryon à des tendances nouvelles voire même ridicules. On se souviendra que les bérêts blancs évangélistes chez nous depuis fort longtemps et qu'ils y trouvent un très grand nombre d'adeptes. Dans un autre ordre d'idées, les Syndicats ont établi dans le Lac-St-Jean, foyer propice à leur doctrine, un chapeau fort si puissant que leurs ramifications s'étendent partout, constituant aujourd'hui un danger plutôt qu'une assurance pour la population. C'est encore, chez nous, au Lac-St-Jean, que nous arrivent les colporteurs des grands centres, à l'année longue, pour bernier la population avec des papiers et chassés d'aluminium, des tricoteuses, des moulins à coudre, des chaudrons "stainless steel" et que sais-je encore!

Le Crédit social, lui savait que notre région présentait des aptitudes à capter son message. René Caouette et

Gilles Grégoire, d'anciens pèlerins de "Vers Demain" avaient l'occasion de parcourir le Saguenay, à plusieurs reprises, avant d'entreprendre l'assaut définitif, il y a trois ans, l'un dans le Saguenay et l'autre, dans l'Abitibi, 2 régions sœurs présentant à peu près les mêmes caractéristiques.

Attribue la victoire des candidats créditistes à quatre facteurs importants:

1— L'impossibilité du gouvernement conservateur;

2— La campagne télévisée de 3 ans qui diffusait le message créditiste tous les samedis soirs;

3— L'apathie des députés libéraux provinciaux devenus des législateurs, politique impopulaire dans nos comtés;

4— Le slogan "Rien à perdre" qui s'adressait principalement à des gens pauvres qui n'avaient vraiment "rien à perdre".

Voilà où nous mène la cupidité des chefs créditistes jointe à la naïveté d'un peuple qui n'a pas fini de se laisser tromper. C'est une invitation à tout autre mouvement qui aurait besoin d'être lancé, chez nous, l'hospitalité est verbale, elle est aussi ridicule à ses heures.

"Bleuets rouges".



Informations religieuses

Le cardinal Bea au palais de Lambeth

LONDRES.—Le cardinal Agostino Casaroli, évêque de Cantorbéry pour l'unité des églises chrétiennes, est devenu le premier prince de l'Eglise catholique romaine à pénétrer au palais de Lambeth, résidence londonienne de l'archevêque de Cantorbéry, depuis le XVIIe siècle.

Le dernier cardinal à entrer dans cette maison avait été le cardinal Pole, évêque de Cantorbéry de 1556 à 1558 durant le règne de Marie la Catholique.

Le cardinal Bea et son secrétaire, le père Schmidt, a pris le déjeuner en compagnie du présent archevêque anglican de Cantorbéry, le Très Révérend Michael Ramsey, et du Dr Falkner Allison, président du comité des relations inter-églises de l'Eglise d'Angleterre. Le cardinal Bea passera dix jours en Grande-Bretagne.

Obédiences chez les Pères Eudistes

Le T.R.P. Edouard Boudreau, supérieur provincial des Eudistes, a annoncé ces jours derniers les obédiences suivantes:

Etudes à Rome, P. Pierre Poulin (théologie); à Paris, P. Gaston Rinfret (catéchétique); Camille Melanson et Edgar Lavoie (lettres) à l'université Laval; P. Gérard Loiseleur (philosophie) et Roland Tremblay (pédagogie); à l'université d'Ottawa, P. Raymond Leblanc et Claude Lippé (sciences); "Arceue Cormier (pédagogie - orientation); Nazaire Auger (théologie).

Au Venezuela, P. Robert Turcotte, Ferdinand Desrosiers, Roger Saint-Laurent; au séminaire de Charlesbourg, Frère Normand Martin; au collège Ste-Anne, Pointe de l'Eglise, N.E., P. Jean-Claude Quindou et Urbain Desjardins; à l'université du Sacre-Coeur, Bathurst, N.B., P. Donat Gionet.

Au petit séminaire St-Jean-Eudes, Bathurst, P. Roger Valois; à l'externat classique St-Jean-Eudes, P. Fernand Hamelin, Charles-Eugène Langevin, Frère Claude Gionet; à l'université St-Louis, Edmundston, P. Wilfrid Hyatt, Jean-Paul McGraw, Lucien Marquis.

Au collège des Eudistes de Montréal (Rosemont), P. Eugène Lachance et Paul Marcel Poulin; à la résidence St-Jean-Eudes, Buffalo, N.Y., P. Roger Lizotte et Omer Leblanc; paroisse du Bon Pasteur, Laval-des-Rapides, P. Louis Cyr; paroisse du Saint-Coeur-de-Marie, Québec, P. Dollard Tremblay.

Camp liturgique pour institutrices

Un camp liturgique spécialement organisé pour les institutrices se tiendra à Saint-Donat, sur les bords du lac Archambault, du 10 au 17 août. Il aura pour animateur M. l'abbé Jacques Fournier, directeur du Centre catéchétique du diocèse de Montréal.

On peut s'inscrire à ce camp et se procurer tous les renseignements nécessaires en s'adressant à: l'Apostolat liturgique, 460 est, rue LaGauchetière, Montréal 24 (VI 5-0787 ou VI 2-2871), ou encore à: la Villa Saint-Benoît, Saint-Donat, comté de Montcalm (tél.: 594 W 21).

Causeries de Mgr Cardin aux prêtres de Montréal

A l'occasion de la visite au Canada de Mgr Joseph Cardin, fondateur de la J.O.C. mondiale, les aumôniers nationaux de la J.O.C. ont organisé une rencontre sacerdotale à laquelle pourront participer les prêtres, les séminaristes et les scolastiques qui le désirent. Cette rencontre se tiendra au Grand Séminaire de Montréal le 16 août prochain.

Dans la matinée, à 10 heures, Mgr Cardin prononcera une première causerie sur "Les exigences de la pastorale en regard des problèmes de la jeunesse travaillable". Dans l'après-midi, à 2h., il prononcera

une seconde causerie sur "Le rôle de l'aumônier en regard des exigences missionnaires de la J.O.C."

Prêtre shintoïste reçu par Jean XXIII

Pour la première fois dans les annales du Vatican, un prêtre shintoïste a été reçu en audience par un pape catholique.

Le pape Jean XXIII a accordé une audience de 30 minutes au Dr. Shizuka Matsubara, recteur du sanctuaire Kenkun à Kyoto, au Japon. L'audience s'est déroulée à la résidence d'été du souverain pontife à Castel Gandolfo.

Lors de l'audience, le Dr. Matsubara était accompagné de son épouse, Hikado, de son genre et de sa fille. Le Dr. et Mme Friedemann Freud et d'un de ses petits-fils. Les Freuds demeurent en Allemagne de l'ouest.

Le Dr. Matsubara a fait observer à Londres récemment que la visite qu'il rendrait au Saint-Père en serait une de courtoisie en retour de celle d'une délégation apostolique que Pie XII avait envoyée au sanctuaire Kenkun, il y a 10 ans.

15.900 PHYSIOTHERAPIES EN JUILLET

La clinique de réhabilitation des travailleurs est efficace

QUÉBEC — (DNC) — La clinique de réhabilitation constitue un service important de la Commission des accidents de travail de la province de Québec. Durant le seul mois de juillet, la clinique, dont les locaux sont à Montréal (2275 est, avenue Laurier), a donné au total 15.900 traitements physiothérapeutiques, suivant le rapport que M. J.-M. Lemay, l'administrateur, vient de sou-

URSS: les jeunes apprennent à conduire à l'école

"Même si le nombre des propriétaires d'auto mobiles est très restreint derrière le rideau de fer, l'enseignement de la conduite est obligatoire et inscrit au programme scolaire régulier en Russie".

Le Conseil oecuménique des Eglises, la Fédération luthérienne mondiale et l'Alliance réformée mondiale ont reçu des invitations à envoyer des observateurs-délégués au deuxième Concile du Vatican. Ces invitations leur ont été transmises par le secrétaire pour l'Union des Chrétiens dirigé par le cardinal Bea. Ces trois organisations ont été priées de faire connaître avant le 1er août quels seraient leurs représentants.

Le Conseil oecuménique des Eglises a été invité à nommer un ou deux observateurs, la Fédération luthérienne mondiale, deux ou trois; l'Alliance réformée, trois observateurs-délégués. Ces observateurs-délégués vont être désignés sous peu.

Observateurs au concile oecuménique

GENEVE. — Le Conseil oecuménique des Eglises, la Fédération luthérienne mondiale et l'Alliance réformée mondiale ont reçu des invitations à envoyer des observateurs-délégués au deuxième Concile du Vatican. Ces invitations leur ont été transmises par le secrétaire pour l'Union des Chrétiens dirigé par le cardinal Bea. Ces trois organisations ont été priées de faire connaître avant le 1er août quels seraient leurs représentants.

Le Conseil oecuménique des Eglises a été invité à nommer un ou deux observateurs, la Fédération luthérienne mondiale, deux ou trois; l'Alliance réformée, trois observateurs-délégués. Ces observateurs-délégués vont être désignés sous peu.

Observateurs au concile oecuménique

GENEVE. — Le Conseil oecuménique des Eglises, la Fédération luthérienne mondiale et l'Alliance réformée mondiale ont reçu des invitations à envoyer des observateurs-délégués au deuxième Concile du Vatican. Ces invitations leur ont été transmises par le secrétaire pour l'Union des Chrétiens dirigé par le cardinal Bea. Ces trois organisations ont été priées de faire connaître avant le 1er août quels seraient leurs représentants.

Le Conseil oecuménique des Eglises a été invité à nommer un ou deux observateurs, la Fédération luthérienne mondiale, deux ou trois; l'Alliance réformée, trois observateurs-délégués. Ces observateurs-délégués vont être désignés sous peu.



Le R. P. Louis N. BOUTIN, o.m.i., qui vient de publier aux Editions du Rayonnement un nouvel ouvrage sous le titre "Marie-Madeleine, modèle de vie intérieure"

L'auteur a ingénieusement développé un sujet difficile avec un heureux mélange de théologie, d'exégèse et d'érudition. Sa méthode mi-historique, mi-édifiante lui a permis de faire ressortir les vertus et la grande âme de son héroïne. Celle-ci nous apparaît sous une lumière nouvelle et se révèle comme un magnifique modèle à imiter, tant dans la vie active, tant par nos âmes pures.

15.900 PHYSIOTHERAPIES EN JUILLET

La clinique de réhabilitation des travailleurs est efficace

QUÉBEC — (DNC) — La clinique de réhabilitation constitue un service important de la Commission des accidents de travail de la province de Québec. Durant le seul mois de juillet, la clinique, dont les locaux sont à Montréal (2275 est, avenue Laurier), a donné au total 15.900 traitements physiothérapeutiques, suivant le rapport que M. J.-M. Lemay, l'administrateur, vient de sou-

URSS: les jeunes apprennent à conduire à l'école

"Même si le nombre des propriétaires d'auto mobiles est très restreint derrière le rideau de fer, l'enseignement de la conduite est obligatoire et inscrit au programme scolaire régulier en Russie".

Le Conseil oecuménique des Eglises, la Fédération luthérienne mondiale et l'Alliance réformée mondiale ont reçu des invitations à envoyer des observateurs-délégués au deuxième Concile du Vatican. Ces invitations leur ont été transmises par le secrétaire pour l'Union des Chrétiens dirigé par le cardinal Bea. Ces trois organisations ont été priées de faire connaître avant le 1er août quels seraient leurs représentants.

Le Conseil oecuménique des Eglises a été invité à nommer un ou deux observateurs, la Fédération luthérienne mondiale, deux ou trois; l'Alliance réformée, trois observateurs-délégués. Ces observateurs-délégués vont être désignés sous peu.

Observateurs au concile oecuménique

GENEVE. — Le Conseil oecuménique des Eglises, la Fédération luthérienne mondiale et l'Alliance réformée mondiale ont reçu des invitations à envoyer des observateurs-délégués au deuxième Concile du Vatican. Ces invitations leur ont été transmises par le secrétaire pour l'Union des Chrétiens dirigé par le cardinal Bea. Ces trois organisations ont été priées de faire connaître avant le 1er août quels seraient leurs représentants.

Le Conseil oecuménique des Eglises a été invité à nommer un ou deux observateurs, la Fédération luthérienne mondiale, deux ou trois; l'Alliance réformée, trois observateurs-délégués. Ces observateurs-délégués vont être désignés sous peu.

Observateurs au concile oecuménique

GENEVE. — Le Conseil oecuménique des Eglises, la Fédération luthérienne mondiale et l'Alliance réformée mondiale ont reçu des invitations à envoyer des observateurs-délégués au deuxième Concile du Vatican. Ces invitations leur ont été transmises par le secrétaire pour l'Union des Chrétiens dirigé par le cardinal Bea. Ces trois organisations ont été priées de faire connaître avant le 1er août quels seraient leurs représentants.

Le Conseil oecuménique des Eglises a été invité à nommer un ou deux observateurs, la Fédération luthérienne mondiale, deux ou trois; l'Alliance réformée, trois observateurs-délégués. Ces observateurs-délégués vont être désignés sous peu.

Le maire John Pratt accuse les échevins de trahir leur mandat

Le maire John Pratt, de Dorval, a décliné sa colère contre cinq des six membres de son conseil qu'il a accusés de trahir leur mandat vendredi soir devant plus d'une centaine de personnes remplies à craquer la salle de l'hôtel de ville.

Il a commencé par reprocher aux échevins de refuser d'entendre les récriminations des contribuables et il a terminé en menaçant de suspendre quiconque parmi eux serait pris à amener des contraventions. Rien n'est survenu à l'assemblée de vendredi soir qui pouvait modifier cette explosion de colère. Il semble que le maire soit venu à la réunion avec la ferme intention de dire aux échevins leurs quatre vérités.

Une semaine auparavant, à une séance à laquelle le maire n'assistait pas, le conseil avait

refusé d'accorder le droit de parole à une délégation de citoyens venue lui exposer ses griefs malgré l'insistance de l'échevin John Macdonald, le seul qui ait échappé vendredi soir aux reproches du maire.

"Il m'apparaît que nous sommes toujours en conflit avec les citoyens qui nous ont élus et qui ont le droit de nous adresser leurs plaintes, dit le maire. Vous auriez dû avoir la décence de les écouter la semaine dernière."

Mais non. Vous avez préféré les faire taire et donner, en séance, une magnifique exhibition de votre arrogance. Je ne pourrai jamais vous reprocher votre attitude avec assez de véhémence."

Bien avant le début de la réunion, la salle du conseil était bondée de contribuables. Le maire lui a invités à se décharger le cœur et ils n'y ont

pas manqué. Si bien que l'assemblée s'est prolongée tard dans la nuit. Seul le maire Pratt et l'échevin Macdonald ont été épargnés.

Sur la question des contraventions, le maire a révélé le contenu d'une lettre qu'il avait adressée au chef de police, lui demandant de veiller à ce qu'aucun échevin ne soit autorisé à annuler une contravention. "Quiconque se mèlera d'annuler une contravention, dit-il, sera suspendu".

Le maire a enfin reproché au conseil de faire obstacle au projet de construction d'une usine d'épuration des eaux. Les membres du conseil ne sont même pas parvenus à s'entendre sur l'emplacement de l'usine.

L'ASS-HOSPITALISATION

Economie annuelle de \$5 millions pour les municipalités

QUÉBEC. — Le ministère de la santé de la province de Québec a fait savoir que l'établissement d'un programme d'assurance-hospitalisation a permis aux municipalités du Québec d'économiser annuellement la somme de \$5 millions.

Si l'on considère en effet les contributions que les municipalités versaient à chaque année en vertu de la Loi d'assistance publique, on constate une diminution de \$5.515.882,22, en 1958-59, à \$292.912,40 pour l'exercice fiscal 1961-62 sous ce rapport.

Lorsque les arrérages, qui se chiffraient à \$9.477.079,71, le 31 mars 1962, auront été payés, les municipalités n'auront plus qu'à défrayer leur part du prix de l'hospitalisation des épileptiques et de certains malades spéciaux ou patients de garde, ainsi que la dépense du minime de la santé, le Dr. Alphonse Couturier,

Canada
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 565 484

MAIRE PATRICIA FINLAY PEARCE FISHER, journaliste, épouse commune en biens de Terence (Terry) Fisher, des cité et district de Montréal,

Demanderesse,

VS.

LARRY (LAURENT) ROBILARD, fonctionnaire des Relations Extérieures, des cité et district de Montréal,

Défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné au défendeur LARRY (LAURENT) ROBILARD, de comparaître d'ici un mois.

Montréal, 2ième jour d'août 1962.

OMER HARDY, Député-Prototaire

Me T. CONSTANTIN, 7497, rue St-Denis, Montréal, P.Q.

Domile du défendeur, 10 rue St-Jacques, Chambre 512, Montréal, P.Q.

Procureur de la demanderesse.

HYDRO-QUÉBEC

SOUSSION No A-238

Des soumissions cachetées doivent être adressées, en quatre exemplaires aux soumissionnaires, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10 h. 30 a.m., heure avancée de l'Est, le jeudi 23 août 1962, relativement à la fourniture

relativement à la fourniture, fabrication, galvanisation et expédition de l'acier des charpentes métalliques du poste de manœuvre à 161KV de la sous-station Les Boules (Rimouski, P.Q.)

Chaque soumission doit être accompagnée d'une garantie sous forme de chèque certifié payable à l'Hydro-Québec, équivalente à au moins 10% du montant de la soumission. Cette garantie est confisquée si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions ou si l'adjudicataire refuse de s'engager par contrat. Au moment de l'adjudication du contrat, ce dépôt est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le dépôt est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de la Commission.

On doit examiner les devis et autres formules de soumission au bureau de

L'ingénieur en chef, Division des projets techniques, HYDRO-QUÉBEC 15ème étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal

et en obtenir copie contre un dépôt de \$250.00 sous forme de chèque certifié ou mandat payable à l'Hydro-Québec. Ce montant n'est remboursé qu'aux soumissionnaires qui ont présenté une soumission en bonne et due forme et qui ont retourné les dits documents en bon état dans les 30 jours de la date fixée pour la réception des soumissions. Seuls sont éligibles les soumissionnaires qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fermée à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention: "Soumission No B-157".

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires B. Lacasse - W. E. Johnson

Montréal, le 3 août 1962.

CHEZ LES SOCIÉTÉS DE L'ASS. FORESTIÈRES

15,836 ouvriers de la forêt au travail, le 23 juillet dernier

QUÉBEC, (DNC). — Si l'on en juge par les chiffres que l'Association québécoise des industries forestières (Quebec Forest Industries Association) vient de transmettre à M. René Hamel, ministre du travail, les sociétés membres de l'association

comptaient le total de 15.836 hommes dans leurs chantiers forestiers durant la semaine qui a pris fin le 23 juillet. On projetait d'embaucher 553 autres ouvriers de la forêt au cours de la semaine suivante.

Des dix régions de la province, c'est celle du Lac-St-Jean qui venait en tête de liste avec 4.058 hommes au travail. Venaient ensuite la Côte Nord avec 3.499 hommes, le Saint-Maurice avec 2.752, puis l'Abitibi avec 1.040.

Durant les neuf dernières années, c'est 1956 qui se ré-

véla la meilleure en ce qui concerne le nombre d'hommes employés dans les chantiers forestiers du mois de juillet; à la date du 21 juillet de cette année-là en effet, les ouvriers de la forêt au travail se chiffraient par 18.847 (

DU CLERGÉ ET

**Lundi le 6, mardi le 7, mercredi le 8, jeudi le 9 août 1962
de 9 hres A.M. à 5 hres P.M.**

*Nous invitons les membres du clergé
et les communautés religieuses à
venir visiter notre kiosque no 31*

GALPEAU MUSIQUE INC.

Orgue à transistor GULBRANSEN
Pour la première fois au Canada
L'ORGUE ROGERS

1-480, FLEURY DU. 7-5451 - DU. 7-7111

Aux membres du clergé
une invitation spéciale au kiosque no 23

Fonderie d'Art Vandevoorde

Alfred Vandevoorde et Joseph Vangeenhoven,
propriétaires

2310, STE-MARGUERITE TEL. 677-7441
VILLE JACQUES-CARTIER

MEMBRES DU CLERGE

nous serons heureux de vous recevoir
au kiosque no 423

WALTER DEERY-ENRO.

MARCHE ATWATER WE. 7-7788

**INVITATION A TOUS LES MEMBRES DU
CLERGE A VISITER NOS KIOSQUES NOS
309 - 409 LORS DE CETTE EXPOSITION**

Omer DesSerres

1406, SAINT-DENIS — MONTREAL

Les Impressions HELIOGRAVURE

• IMAGES • CARTES POSTALES • CALENDRIERS
• DEPLIANTS • MAGAZINES
SORTENT DES ATELIERS

Renseignements, spécimens, prix et devis fournis gratuitement
sur demande.

225 est, Roy — Montréal — AV. 8-5191

Avec les hommages de

CANADIAN INDUSTRIES LTD.



(Division du Québec)

630 OUEST, DORCHESTER — MONTREAL
TEL. : 874-3000



C'est pour la 11e année consécutive qu'a lieu l'exposition des Fournisseurs du Clergé et des Communautés religieuses. Elle se tiendra, cette année, tout comme l'an dernier, au PALAIS DU COMMERCE, 1650, rue Berri, Montréal.

La direction a choisi cet emplacement afin d'offrir aux visiteurs et aux exposants plus de confort et plus de commodités.

Vous trouverez à cette exposition une variété de produits du culte, des exhibits commerciaux et industriels des plus intéressants et une section alimentaire où vous trouverez des suggestions pour une meilleure alimentation et avec économie. Dans cette section, un buffet gratuit vous sera gracieusement servi par nos exposants en alimentation.

De beaux et nombreux prix de présence au montant de plusieurs milliers de dollars seront tirés et peut-être serez-vous parmi les nombreux gagnants. La direction, pour sa part, fera tirer deux billets, voyage à Rome, aller-retour, à bord d'un avion DC-8 de la compagnie d'aviation Alitalia. Et à toutes les deux heures un prix en argent de \$25.00 et cela pendant les quatre jours de l'exposition. Pour ces derniers prix, cependant, la personne nommée devra être présente.

Donc, en foule au Palais du Commerce les 6, 7, 8, et 9 août. Les heures d'ouverture sont de 9 heures à 5 heures.

Cette exposition est réservée exclusivement aux membres du Clergé et des Communautés Religieuses et à leurs invités.

*Profitez de l'exposition pour nous soumettre
vos problèmes d'entretien,
visitez nos kiosques nos 16-200, 202 et 204*

LAROSE & FILS LTEE

Spécialistes en produits et équipements d'entretien

8491 - 10 Ave VILLE ST-MICHEL RA. 8-3639
MONTREAL

*Nous invitons tous les membres du clergé
à venir visiter notre kiosque no 127*

J. E. LANDRY ENR.

MARCHAND EN GROS

Fruits • Légumes • Thé • Café • Conserves

351 EST, NOTRE-DAME

UN. 1-9993

*Amicale invitation à tout le clergé à
se rendre visiter notre kiosque no 3*

DISTRIBUTEUR EXCLUSIF DES
ORGUES ET PIANOS BALDWIN
Choix de disques religieux

500 EST, SAINTE-CATHERINE — VI. 9-6201

*Invitation spéciale à tous
les membres du clergé
KIOSQUE NO 231*

YARLUP & FILS INC.

CHARCUTERIE

Spécialités: Boudin • Creton • Tête fromagée...

2225, rue ST-CLEMENT

Tél. 254-9471

*Pendant l'exposition, rendez-vous au kiosque
no coin "A," nous serons heureux de vous recevoir*

EQUIPEMENT COMPLET DE BUREAU

7413, rue ST-HUBERT — CR. 3-3303

*Amicale invitation à tout le clergé à se rendre
visiter nos kiosques nos 614 et 616*

INTERCOMMUNICATION ET LABORATOIRE
DE L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES

3773 est. BELANGER — RA. 1-2622

*Invitation spéciale à tous les membres du clergé
à visiter nos kiosques nos 112, 114, 116 et 118*

NORMAN SPECIALTIES INC.

ROSAIRE DESNOYERS, prop.

21 est, NOTRE-DAME — UN. 1-9879

Invitation spéciale à tous les membres du clergé

PAYETTE RADIO

Kiosques nos 505 - 507

730 OUEST, RUE SAINT-JACQUES — UN. 6-6681

*A tous les membres du clergé, cordiale
bienvenue à notre kiosque no 219*

BOULANGERIE MAISONNEUVE

TOUS GENRES DE PAIN
Spécialité: PAIN CROUTE CANADIEN

2358, BOURBONNIERE CL. 5-1424

*Nous serons heureux de vous recevoir
à nos kiosques no: 611 à 627
durant cette exposition*

Provost & Provost (61) Ltd

EPICIER EN GROS

5515, rue ST-DENIS

274-4348